



Études économiques de
l'OCDE

Suisse

Novembre 2017

SYNTHÈSE

www.oecd.org/fr/eco/etudes/etude-economique-suisse.htm



La synthèse est extraite de l'étude économique de la Suisse 2017. Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDR), qui est chargé de l'examen de la situation des pays.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

OCDE Études économiques: Suisse© OECD 2017

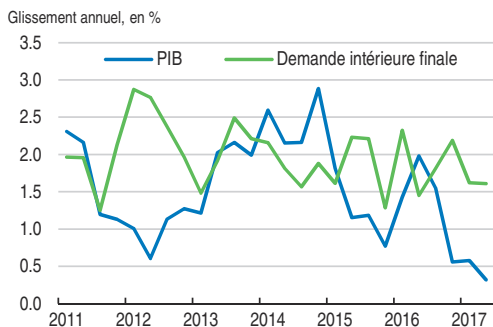
Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Résumé

- *La croissance économique est lente*
- *Une accélération de la croissance de la productivité est nécessaire pour rehausser les revenus*
- *La demande de travailleurs qualifiés est forte*

La croissance économique est lente

La croissance de la production et celle de la demande intérieure sont modestes



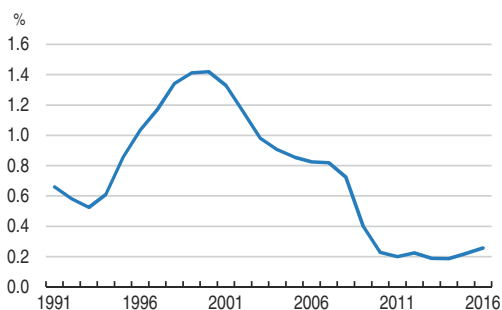
Source : Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933621842>

La Suisse continue d'assurer à ses citoyens un niveau de vie élevé. L'économie a fait preuve d'une résilience considérable, notamment face à l'appréciation du franc suisse en 2015. Néanmoins, l'expansion économique a été insuffisante pour permettre une résorption des capacités inutilisées ou une hausse sensible du revenu par habitant. Les politiques monétaires non conventionnelles ont contribué à ramener l'inflation en territoire positif, mais elles présentent d'autres risques. L'excédent de la balance courante reste important. La politique budgétaire est saine, et la règle budgétaire fédérale a favorisé la réduction de la dette publique, mais les dépenses prioritaires doivent alors être financées par redéploiement de ressources. Il devient de plus en plus urgent d'assurer la viabilité du système de retraites et mettre en place des politiques efficaces pour prolonger la vie active en bonne santé.

Une accélération de la croissance de la productivité est nécessaire pour rehausser les revenus

La croissance de la productivité tendancielle du travail est quasiment nulle



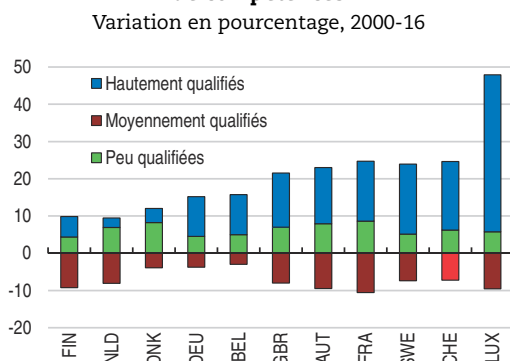
Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933621861>

La croissance de la productivité du travail en Suisse ralentit depuis la fin des années 90, et a été ramenée à un tiers du taux moyen de la zone OCDE des dix dernières années. La Suisse occupe une position de premier plan en R-D et en innovation, mais ces activités doivent être mieux réparties dans l'ensemble des entreprises et des secteurs. Stimuler l'arrivée de nouvelles entreprises innovantes pourrait inverser la récente divergence entre les entreprises à la frontière technologique et les autres. Améliorer la concurrence, renforcer les échanges de services et l'investissement, et alléger les charges administratives pourraient stimuler la création de start-ups innovantes et relancer la croissance. Les établissements d'enseignement supérieur peuvent jouer un rôle en améliorant l'entrepreneuriat avec des pépinières d'entreprises. En outre, le pays pourrait exploiter davantage les capacités des femmes et des immigrés, sachant qu'ils ne réalisent pas leur potentiel.

La demande de travailleurs qualifiés est forte

La croissance de l'emploi a essentiellement concerné des activités à forte intensité de compétences



Source : Eurostat.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933621880>

Le système suisse d'enseignement et de formation est réputé et a contribué aux taux d'emploi élevés. La demande de travailleurs qualifiés est forte et devrait le rester. Ce facteur, conjugué à des mutations profondes telles que la transformation numérique et au risque d'un recul de l'immigration, va mettre à rude épreuve le système. L'offre de travailleurs diplômés de l'enseignement supérieur devra être encore accrue. L'accès aux possibilités de formation continue devrait être élargi aux individus en dehors de la population active ainsi qu'aux personnes les moins bien formées, et il faudrait encourager les travailleurs âgés à participer. Dans le système scolaire, la pratique de l'orientation précoce a été réduite, mais elle a toujours un impact négatif sur les résultats des personnes issues de milieux socioéconomiques défavorisés.

PRINCIPALES CONCLUSIONS	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS
Enraciner l'expansion et préserver un niveau de vie élevé	
<p>La politique monétaire soutient la croissance et le retour à la stabilité des prix. Il y a peu de marge pour procéder à un surcroît d'assouplissement monétaire et les risques pour la stabilité financière augmentent. La situation budgétaire est saine.</p>	<p>Éviter la sous-utilisation persistante des crédits budgétaires grâce à une meilleure coordination des procédures aux échelons fédéral et infranational. Réduire les subventions agricoles et améliorer l'efficacité des dépenses publiques pour libérer des fonds et les affecter à des mesures propices à la croissance et à l'inclusivité.</p>
<p>La hausse des prix des logements s'est ralentie, mais des déséquilibres perdurent. Certains pans du système bancaire sont très exposés au secteur du logement. Les garanties des cantons à leurs banques publiques sont un risque budgétaire et faussent la concurrence. Les banques sont peut-être en train d'assouplir leurs critères d'octroi de prêts.</p>	<p>Éliminer les garanties explicites restantes accordées par les cantons à leurs banques publiques. Mettre en place un cadre juridique officiel permettant de fixer des limites de prêts hypothécaires et prenant en compte la capacité financière des emprunteurs qui sera mis en œuvre selon le principe « appliquer ou s'expliquer ».</p>
<p>La charge budgétaire liée au vieillissement de la population est susceptible de prendre le pas sur d'autres dépenses. Les travailleurs font face à des incertitudes croissantes quant à leur revenu à la retraite et au déroulement de leur vie active. L'épargne de précaution des ménages, liée à l'incertitude sur l'avenir, et la nécessité de financer des achats coûteux de logements contribuent peut-être au volume de l'excédent de la balance courante.</p>	<p>Fixer l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes comme pour les hommes et le lier ensuite à l'espérance de vie. Accroître les incitations financières à travailler plus longtemps. Promouvoir les programmes visant à allonger la vie active en bonne santé, notamment les soins préventifs. Promouvoir la formation continue, la planification des carrières et l'aide individualisée à la recherche d'emploi pour renforcer la résilience des travailleurs face aux changements.</p>
Rehausser la productivité pour renforcer la croissance à long terme	
<p>L'État est très présent dans des secteurs comme l'énergie, les télécommunications et les transports, et la concurrence est faible. Parmi les membres de la Commission de la concurrence figurent des représentants d'associations économiques, jetant le doute sur son indépendance. L'accès au marché entre cantons est difficile dans plusieurs professions.</p>	<p>Renforcer la présence capitaliste du secteur privé et lever les barrières à l'entrée, notamment les restrictions relatives au nombre de concurrents, dans l'énergie, les télécommunications et les transports. Mettre fin à la présence de représentants d'associations économiques à la Commission de la concurrence.</p>
<p>Les restrictions aux échanges de services et aux importations agricoles sont importantes, notamment pour la circulation des personnes. Les nouveaux accords de libre-échange offrent l'occasion d'accroître la taille des marchés, de réaliser des économies d'échelle et d'accroître la productivité.</p>	<p>Réduire les restrictions relatives aux échanges de biens et de services, notamment concernant les produits agricoles. Terminer les négociations d'accords de libre-échange qui sont en cours avec des pays d'Asie et le MERCOSUR.</p>
<p>Le taux d'entrepreneuriat est faible dans les groupes d'âge les plus jeunes. La charge administrative est lourde. La fragmentation du système d'aides publiques réduit son efficacité.</p>	<p>Finaliser le guichet virtuel unique destiné au traitement des questions administratives. Établir des points de contact physiques dans les cantons pour améliorer la prestation des services de conseil et les programmes de financement public.</p>
<p>Certaines catégories de population ne réalisent pas leur potentiel, notamment les femmes. Elles assument en grande partie la responsabilité d'élever les enfants, et le système fiscal a un effet dissuasif sur le revenu du ménage. Le ralentissement de l'immigration pourrait aggraver les pénuries de main d'œuvre qualifiée.</p>	<p>Rendre plus abordables les services d'accueil des enfants. Modifier l'imposition des revenus afin qu'elle s'applique au niveau des individus, et non des ménages, ou prendre des mesures équivalentes. Faciliter l'entrée d'immigrés très qualifiés originaires de pays hors UE pour répondre aux besoins du marché du travail.</p>
Garantir le dynamisme du système d'acquisition des compétences et de formation tout au long de la vie	
<p>Les emplois exigeant une formation tertiaire se multiplient, et les taux de vacances d'emploi sont élevés dans les secteurs à forte intensité de compétences. La séparation des élèves entre filière professionnelle et filière générale au terme du premier cycle de l'enseignement secondaire amoindrit la mobilité intergénérationnelle.</p>	<p>Collecter des données plus précises sur les compétences pour faciliter l'adaptation du système d'enseignement à l'évolution des besoins du marché du travail. Accroître l'efficacité des passerelles entre les filières professionnelle et générale en renforçant le volet d'enseignement général du cursus professionnel, et réciproquement.</p>
<p>Le système d'enseignement professionnel repose sur l'apprentissage, mais les petites entreprises tendent à ne pas y participer. Les programmes sont généralement adaptés en fonction de l'évolution de la situation du marché du travail, mais le modèle basé sur l'école est moins relié à l'entreprise.</p>	<p>Encourager les petites entreprises à participer davantage à l'apprentissage en favorisant le partage des places entre les entreprises et les centres de formation prenant en charge une partie de la formation. Resserrer les liens avec les associations patronales dans les cantons où l'enseignement professionnel est dispensé en milieu scolaire.</p>
<p>La participation à la formation continue est élevée, mais pas dans toutes les catégories de population. Les dépenses publiques pour la formation continue sont faibles, et le cadre complexe.</p>	<p>Recourir à des subventions pour favoriser la participation à la formation continue pour les groupes qui en profitent peu.</p>

Évaluation et recommandations

- *La Suisse se porte bien au vu de la plupart des mesures du bien-être économique et social*
- *Le cap de la reprise est difficile à maintenir*
- *Analyser l'ample excédent de la balance courante*
- *Préserver la stabilité des prix et la stabilité financière*
- *Équilibrer les priorités budgétaires à court et moyen termes*
- *Stimuler la productivité pour pérenniser la croissance et le niveau de vie*
- *Assurer le dynamisme de la formation initiale et continue*
- *Vers une plus grande viabilité écologique*

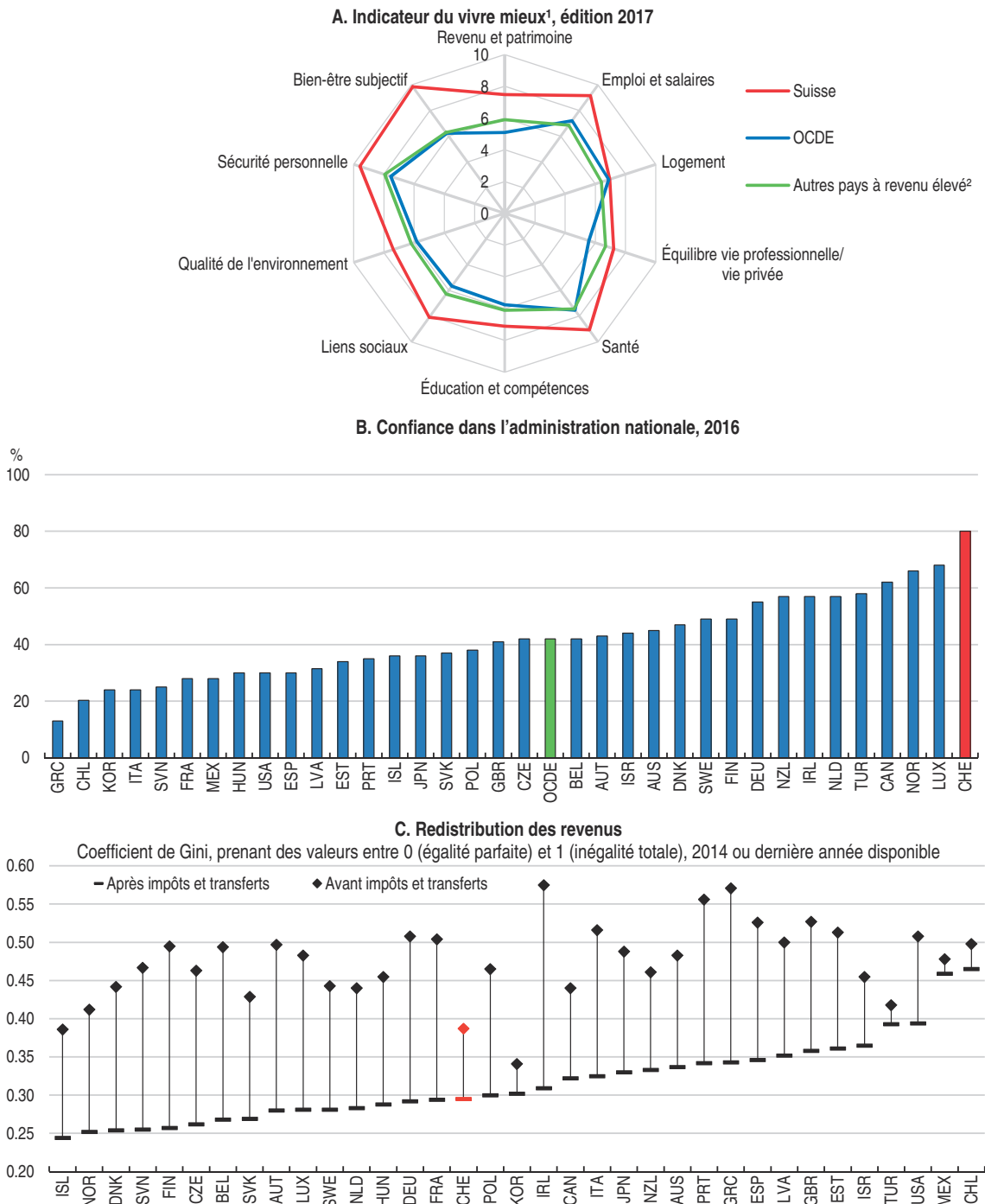
La Suisse se porte bien au vu de la plupart des mesures du bien-être économique et social

L'économie suisse a montré une résilience remarquable ces dernières années face à la crise financière de 2009 et à une appréciation notable de sa monnaie en 2015, mais l'élan de la reprise a été difficile à maintenir et le PIB par habitant plafonne depuis 2008. L'inflation est revenue récemment en territoire positif, notamment grâce au recours à des instruments de politique monétaire non conventionnels. Exprimé proportionnellement au PIB, l'excédent de la balance courante est le plus important de tous les pays de l'OCDE.

Globalement, la population jouit d'un niveau de vie élevé, à l'aune du PIB par habitant et de mesures plus larges du bien-être (graphique 1, partie A). L'emploi et les salaires, la sécurité des personnes et le bien-être subjectif en particulier sont au beau fixe. La confiance dans les administrations publiques s'est améliorée depuis 2007 et place la Suisse au premier rang du classement des pays de l'OCDE (OCDE, 2017a ; graphique 1, partie B). L'inégalité de revenu avant impôt et transferts est l'une des plus faibles de la zone OCDE, reflétant en partie un taux d'emploi élevé (partie C). Le coefficient de Gini après impôts et transferts se situe aux alentours de la moyenne de l'OCDE. Pourtant, la part du revenu et du patrimoine détenue par les 1 % les plus riches s'est accrue au cours des deux dernières décennies, comme dans beaucoup de pays (Atkinson et al., 2017). L'écart entre les groupes socio-économiques les plus et les moins favorisés est à peu près équivalent ou supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE pour certaines autres mesures du bien-être comme le taux d'emploi, les compétences des élèves et l'auto-évaluation de l'état de santé, du fait des résultats particulièrement impressionnants obtenus pour les catégories socio-économiques les plus élevées.


L'économie suisse se situe toujours en bonne position par rapport aux autres pays. Elle se classe par exemple au deuxième rang mondial du classement annuel sur la compétitivité de l'Institut de management IMD en 2017. Elle figure en troisième position, au sein de l'OCDE, pour le PIB par habitant grâce à un niveau d'emploi et une productivité du travail élevés (graphique 2). Préserver le bien-être enviable dont jouit la Suisse est le défi numéro un pour les responsables de l'action gouvernementale. On observe un ralentissement de la croissance annuelle tendancielle de la productivité du travail depuis une vingtaine d'années, celle-ci s'établissant à 0.3 %, soit un tiers de la moyenne des pays de l'OCDE (graphique 3). La faiblesse de la concurrence, notamment dans certains secteurs nationaux essentiels, explique les prix élevés et pèse sur les performances en matière de productivité. Le fort taux d'emploi masque une différence marquée entre les hommes et les femmes pour ce qui est du nombre d'heures travaillées : la Suisse enregistre l'un des taux les plus élevés d'emploi à temps partiel des femmes, s'expliquant par le manque de solutions abordables de garde d'enfants et l'existence de dispositifs fiscaux dissuasifs pour le second revenu, mais aussi par des préférences personnelles. Ces facteurs entravent les possibilités de carrière des femmes et sont préjudiciables à leur bien-être (OCDE, 2015a ; OCDE, 2013 ; Dutu, 2014).

Graphique 1. Bien-être et confiance dans les pouvoirs publics

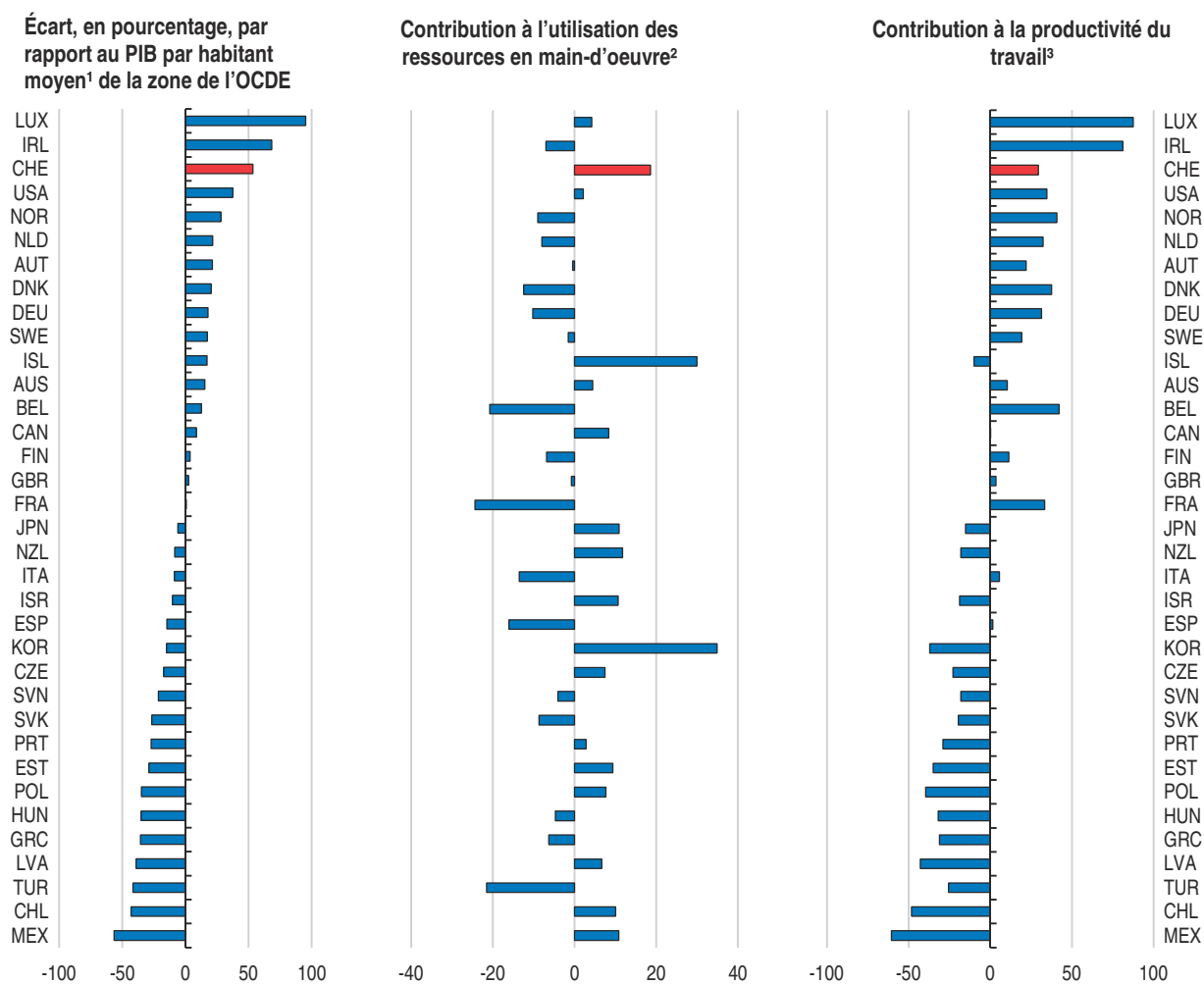


1. Chaque dimension du bien-être est mesurée en utilisant de un à quatre indicateurs entrant dans la composition de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE. Ces indicateurs normalisés sont assortis de coefficients de pondération égaux et normalisés de telle sorte qu'ils varient sur une échelle de 0 à 10 (allant du pire au meilleur résultat possible) selon la formule suivante : $(\text{valeur de l'indicateur} - \text{valeur minimum}) / (\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum}) \times 10$. L'agrégat OCDE est pondéré par la population. Il est à noter que l'OCDE ne procède pas à un classement officiel de ses pays en fonction de leur performance au regard des indicateurs du vivre mieux. La composante de l'engagement civique a été omise car en raison de son régime de démocratie directe, la Suisse organise un nombre exceptionnellement élevé de scrutins nationaux donnant lieu à une participation moyenne relativement faible.
2. En fonction du revenu par habitant ; moyenne non pondérée des États-Unis, de l'Irlande, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la Norvège.

Source : Indicateur du vivre mieux de l'OCDE ; OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Gallup World Poll.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933621899>

Graphique 2. Origine des écarts de revenu réel entre les pays de l'OCDE, 2015




1. Le PIB par habitant dans la zone OCDE correspond à la moyenne pondérée en fonction de la population du PIB nominal converti en parités de pouvoir d'achat (PPA) de 2015. Il est à noter que la population du Luxembourg se trouve augmentée du fait de la présence de travailleurs frontaliers et que le PIB de la Norvège fait référence au PIB continental.

2. L'utilisation du travail correspond au nombre total d'heures travaillées par habitant.

3. La productivité du travail correspond au PIB par heure travaillée.

Source : OCDE (2017), *Réformes économiques : Objectif croissance 2017*.

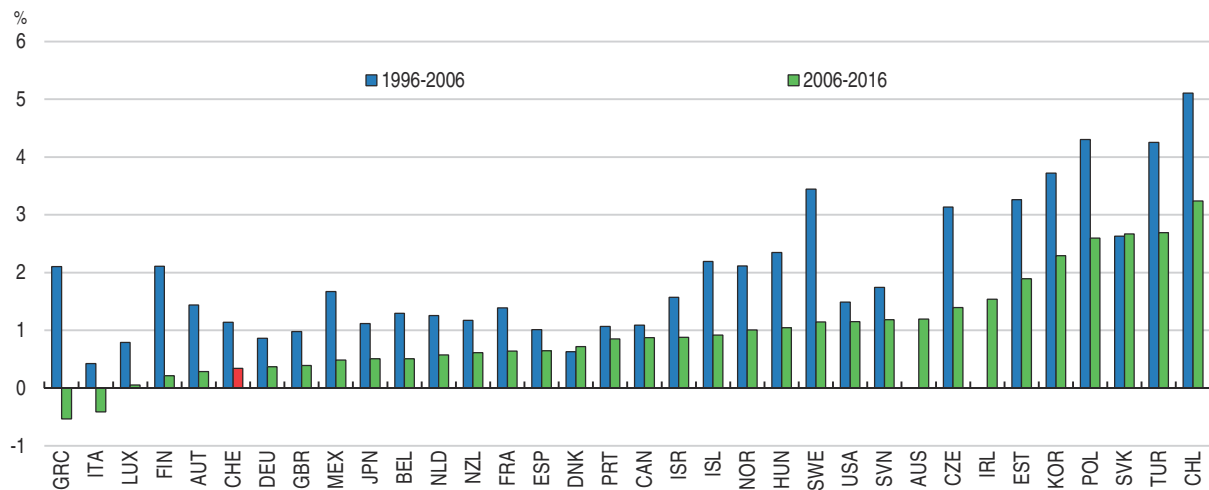
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933621918>

La présence d'une main-d'œuvre qualifiée, en partie issue du système d'enseignement et de formation professionnels réputé de la Suisse, et la forte intensité en capitale (quoiqu'en déclin) sont les ingrédients concourant à la bonne tenue de la productivité du travail, des salaires et de la qualité des emplois (OCDE, 2017b). Parallèlement, la Suisse a été en mesure de répondre à la hausse de la demande de travailleurs hautement qualifiés en partie par l'immigration, facilitée par des accords conclus avec l'Union européenne, mais la transformation numérique et la mondialisation de l'économie accentuent le phénomène, et si le ralentissement de l'immigration se poursuit, les pénuries de main-d'œuvre qualifiée risquent de devenir plus aigües.


Dans ce contexte, les principaux messages de la présente *Étude* sont les suivants :

- La politique monétaire accommodante promeut la croissance et le retour à la stabilité des prix, mais la marge de manœuvre pour poursuivre sur cette lancée est limitée et les

Graphique 3. Taux annuel moyen de croissance tendancielle de la productivité du travail



Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 102, version préliminaire.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933621937>

risques pesant sur la stabilité financière s'accroissent. La situation budgétaire est saine. Le vieillissement de la population exigera d'autres réformes des systèmes de retraite et des mesures favorisant un allongement de la durée de la vie active.

- La productivité du travail alimente le niveau de vie élevé de la population en Suisse, mais la croissance de la productivité est faible depuis de nombreuses années et si l'on veut préserver, voire améliorer, ce niveau de vie, il faudra prendre des mesures pour rétablir cette croissance, améliorer la concurrence en abaissant les obstacles aux importations et en réduisant la participation de l'État dans des secteurs de réseaux clés, et encourager une utilisation plus intense des compétences des femmes et des immigrés.
- Le système d'enseignement et de formation très apprécié de la Suisse a contribué à la bonne santé de son marché du travail, mais celle-ci est de plus en plus menacée par la demande en constante augmentation de travailleurs hautement qualifiés ainsi que par l'évolution de la nature des emplois, qui nécessitent la mise en place d'un système agile et aussi inclusif de formation continue.

Le cap de la reprise est difficile à maintenir

L'activité économique s'est essouffée tout au long de 2016 et n'a retrouvé qu'un peu de vigueur au premier semestre de 2017. Si la croissance du PIB s'est redressée pour atteindre 1.4 % en 2016, dynamisée par la demande intérieure et les exportations, plusieurs composantes de la croissance ont au contraire subi un fléchissement (tableau 1; graphique 4, parties A et B). Un regain de confiance a dopé la demande intérieure privée (partie C), mais les secteurs des services restent étonnamment moroses. L'activité du commerce de détail a été atone bien que le pouvoir d'achat des ménages ait bénéficié de la solidité du franc suisse. L'une des explications possibles est que les ménages ont accru leur épargne de précaution. Depuis quelque temps, la progression des salaires semble modérée. L'investissement des entreprises a été en demi-teinte, conséquence de l'apathie passée des exportations et des excédents de capacités, en particulier dans le secteur manufacturier (parties B et D), mais l'éclaircissement des perspectives de croissance et d'exportation, l'amélioration des marges et le maintien en territoire négatif des taux d'intérêt contribuent

Tableau 1. Indicateurs et projections macroéconomiques

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Prix courants (milliards CHF)	Variation en pourcentage, en volume (prix de 2010)					
Produit intérieur brut (PIB)¹	638	2.5	1.2	1.4	0.8	1.7	1.8
Consommation privée	341	1.3	1.8	1.5	1.3	1.4	1.6
Consommation publique	76	2.2	1.2	1.6	1.4	1.2	1.2
Formation brute de capital fixe	151	2.9	2.3	3.0	2.1	2.4	2.6
Logement	20	2.3	3.8	3.8	2.8	2.9	2.8
Demande intérieure finale	568	1.8	1.8	1.9	1.5	1.6	1.8
Variation des stocks ²		0.6	0.5	-1.4	-1.2	-0.3	0.0
Demande intérieure totale	561	2.7	2.4	0.2	0.2	1.4	1.9
Exportations de biens et de services	459	-6.1	2.2	6.5	0.9	5.6	3.7
Importations de biens et de services	382	-7.7	4.5	6.0	0.0	6.0	4.3
Solde extérieur ²	77	0.2	-0.9	1.0	0.6	0.4	0.1
Autres indicateurs (variation en %, sauf indication contraire) :							
PIB potentiel	..	1.8	1.7	1.6	1.5	1.4	1.4
Écart de production ³	..	-1.1	-1.6	-1.8	-2.5	-2.3	-1.8
Emploi	..	1.7	1.4	1.3	0.9	1.5	1.4
Taux de chômage ⁴	..	4.8	4.7	4.9	4.7	4.5	4.3
Indice implicite des prix du PIB	..	-0.6	-0.6	-0.5	0.4	0.7	0.8
Indice des prix à la consommation	..	0.0	-1.1	-0.4	0.4	0.4	0.6
Indice de base des prix à la consommation	..	0.1	-0.5	-0.3	0.3	0.4	0.6
Termes de l'échange	..	0.0	2.5	-2.2	-1.0	0.1	0.0
Taux d'épargne des ménages, net ⁵	..	18.9	17.6	18.8	19.1	19.3	19.4
Balance commerciale ³	..	11.8	11.5	11.3	11.3	11.8	11.7
Balance des opérations courantes ³	..	8.6	11.2	9.8	10.1	10.1	10.4
Solde budgétaire des administrations publiques ³	..	-0.2	0.6	0.3	0.3	0.4	0.3
Taux du marché monétaire à trois mois, moyenne	..	0.0	-0.8	-0.7	-0.7	-0.6	-0.1
Rendement des obligations d'État à dix ans, moyenne	..	0.7	-0.1	-0.4	-0.1	0.3	1.0

1. Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés.

2. Contributions aux variations du PIB réel, montant réel dans la première colonne.

3. En pourcentage du PIB.

4. En pourcentage de la main-d'œuvre.

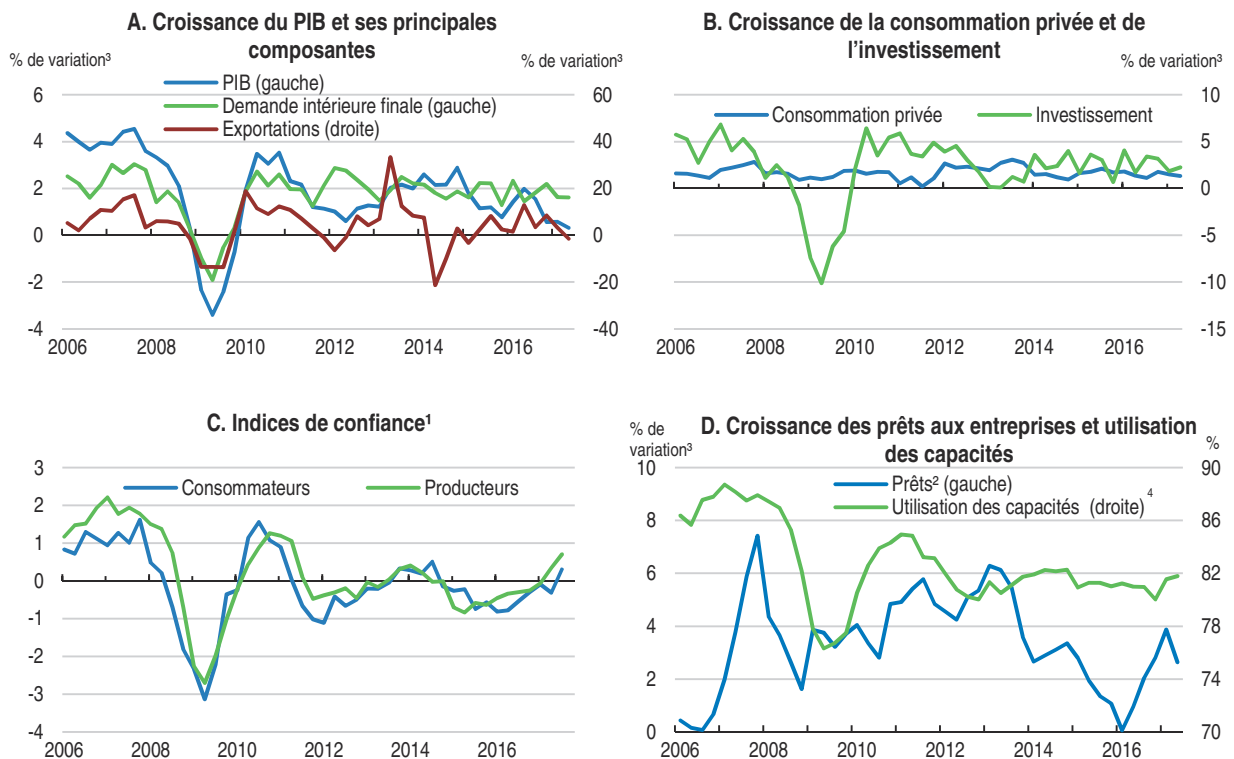
5. En pourcentage du revenu disponible des ménages.

Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 102, version préliminaire ; et calculs de l'OCDE.

à stimuler l'investissement. Globalement, plusieurs indicateurs semblent témoigner d'un raffermissement de l'activité au second semestre de 2017.

L'excédent de la balance courante représentait 9.8 % du PIB en 2016 – soit le chiffre le plus élevé au sein de l'OCDE (graphique 5, parties A et B), et traduit principalement un solde positif concernant les biens et services. La faiblesse de l'inflation a atténué les effets sur la compétitivité des exportations de l'appréciation du taux de change nominal survenue en 2015, et un redressement des résultats à l'exportation avait été observé jusqu'à récemment (parties C et D). La diversité des destinations des exportations suisses a également été un élément positif (graphique 6, partie A). Les exportations de produits pharmaceutiques et l'activité de négoce (associée aux échanges de produits de base) occupent une place de premier plan, leur part dans le PIB ayant atteint 11 % en 2016, et elles sont moins tributaires des prix que d'autres exportations (partie B ; Yeung et al., 2016 ; SNB, 2012). La forte intégration de certains produits manufacturés (par exemple les produits pharmaceutiques) dans les chaînes de valeur mondiales a en outre amoindri l'exposition aux fluctuations des taux de change (Ollivaud et al., 2015). Cependant d'autres exportations, notamment dans les secteurs des machines, du tourisme et des services

Graphique 4. Moteurs de la dynamique de la croissance




1. Divergence par rapport à la moyenne sur 20 ans exprimée en écarts-types.

2. Prêts aux entreprises non financières. Les données sont corrigées d'une rupture de couverture en septembre 2006, date à partir de laquelle les statistiques bancaires couvrent toutes les banques Raiffeisen. Elles couvraient auparavant uniquement les plus grandes banques Raiffeisen.

3. En glissement annuel.

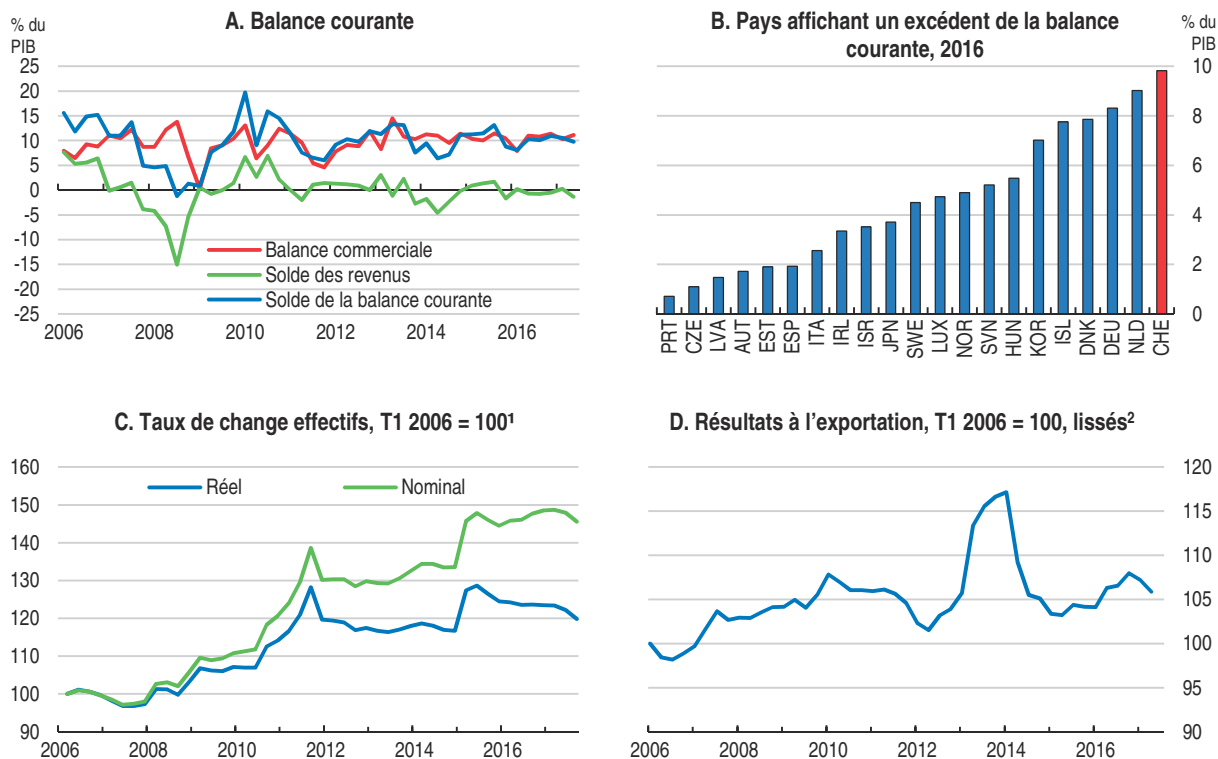
4. Dans le secteur manufacturier.

Source : SECO ; Base de données des Principaux indicateurs économiques de l'OCDE ; Banque nationale suisse ; Thomson Reuters Datastream.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933621956>

financiers, ont été faibles. La spécialisation dans des produits relativement spécifiques est pour les exportateurs un facteur d'économies d'échelle et de compétitivité internationale, mais aussi un facteur d'exposition accrue aux évolutions des réglementations ou des préférences des consommateurs par exemple.

Le taux d'emploi ressort à 80 %, un chiffre encore supérieur au record d'avant la crise qui place la Suisse au deuxième rang des pays de l'OCDE (graphique 7, partie A). Le taux de chômage a légèrement reflué depuis le début de 2016 pour repasser juste en dessous de 5 % (selon la définition de l'OIT). La flexibilité du marché du travail et les flux migratoires entrants et sortants ont contribué à stabiliser l'emploi. Cependant, le taux de chômage de longue durée et le nombre de chômeurs ne percevant pas d'allocations apparaissent relativement élevés par rapport à ce qu'ils étaient dans le passé, même s'ils ne le sont pas en comparaison d'autres pays (partie B). Les salaires réels ont progressé plus vite que la productivité depuis la crise, ce qui a entraîné une compression des bénéfices des entreprises. Cette tendance, s'ajoutant à un recul du taux d'activité des travailleurs indépendants, a porté la part des revenus du travail à des niveaux historiquement hauts (partie C) alors qu'elle a chuté dans les autres pays de l'OCDE. On peut en déduire que la croissance future des salaires réels dépendra de la capacité des entreprises à relever la productivité totale des facteurs, surtout dans le contexte d'un climat de l'investissement difficile.

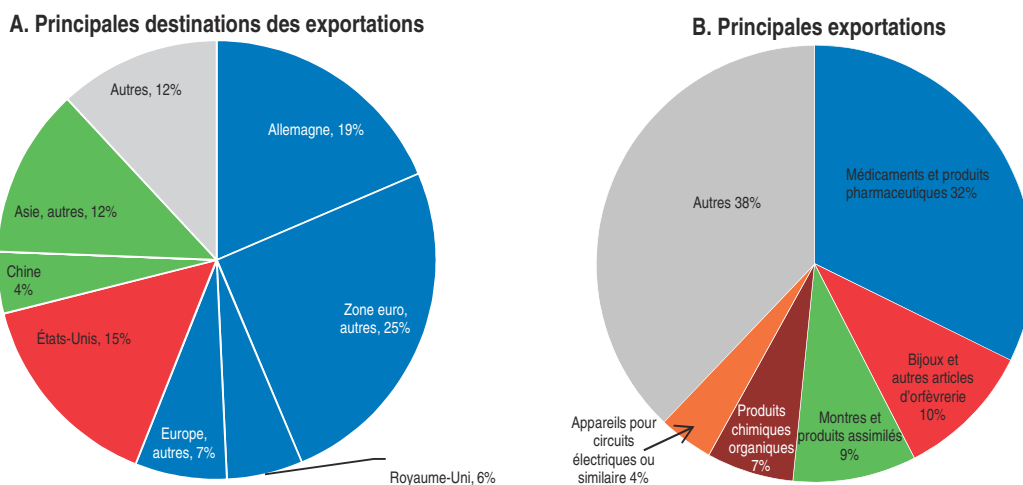
Graphique 5. **L'excédent de la balance courante est resté élevé malgré l'appréciation du franc suisse**



1. Le taux de change effectif nominal est calculé sur la base de coefficients de pondération des échanges fondés sur des indices chaînés ; le taux de change effectif réel est calculé sur la base de coefficients constants de pondération des échanges.
 2. Moyenne mobile sur quatre trimestres. Les performances à l'exportation correspondent au rapport des exportations de biens et de services sur la moyenne des importations en volume des partenaires commerciaux pondérée en fonction des échanges.
- Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 102, version préliminaire.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933621975>

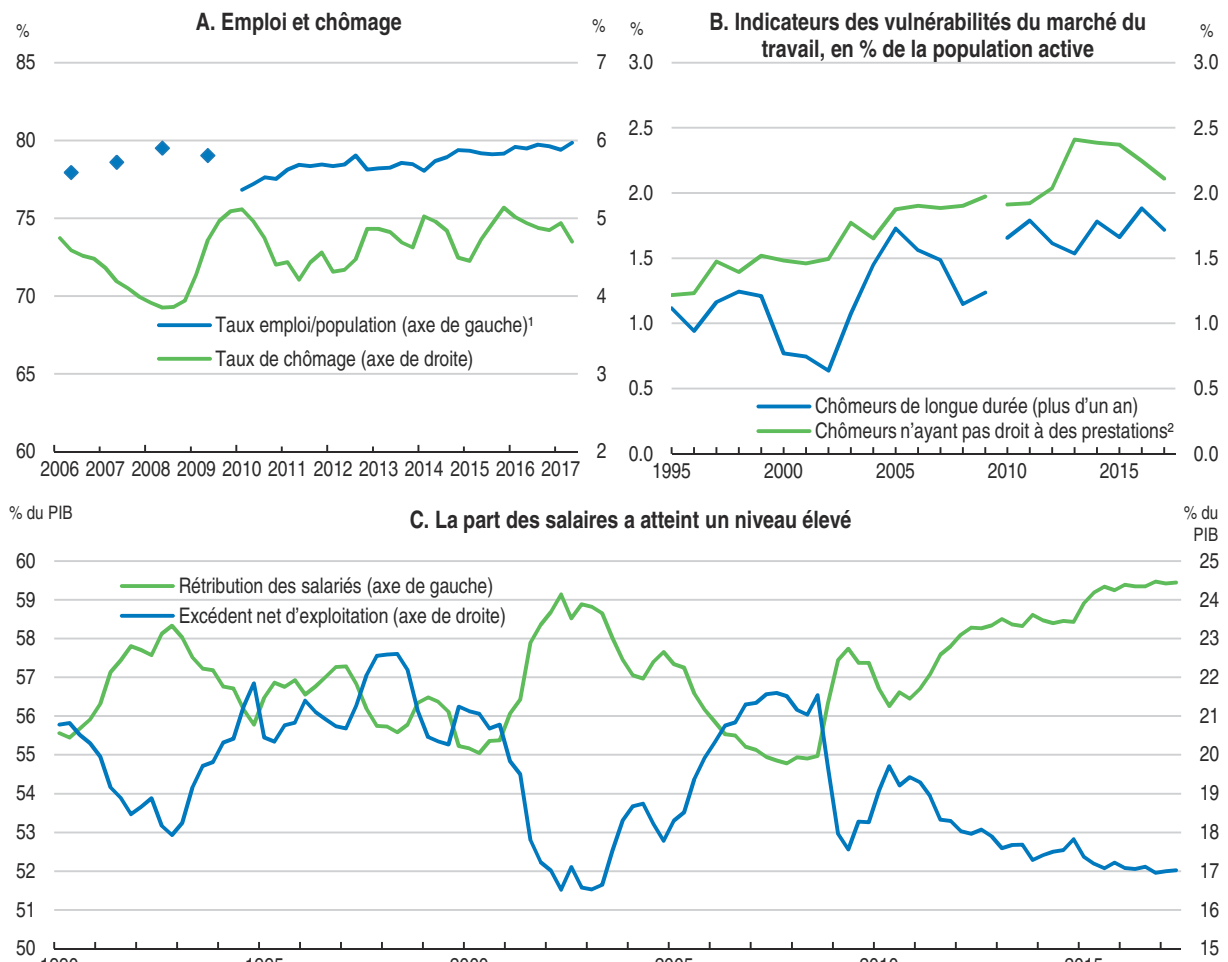
Graphique 6. **Exportations de biens par marché et type de biens¹, 2016**



1. Exclut les exportations d'or non monétaire, qui représentent 27 % de la valeur des exportations brutes mais correspondent à une importation nette.
- Source : Base de données de l'OCDE des Statistiques du commerce international par produit.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933621994>


Graphique 7. Évolutions sur le marché du travail



1. Une rupture méthodologique a été opérée en 2010 pour les statistiques de la main-d'œuvre. De plus, les données antérieures à 2010 ne sont disponibles que pour le deuxième trimestre de chaque année.

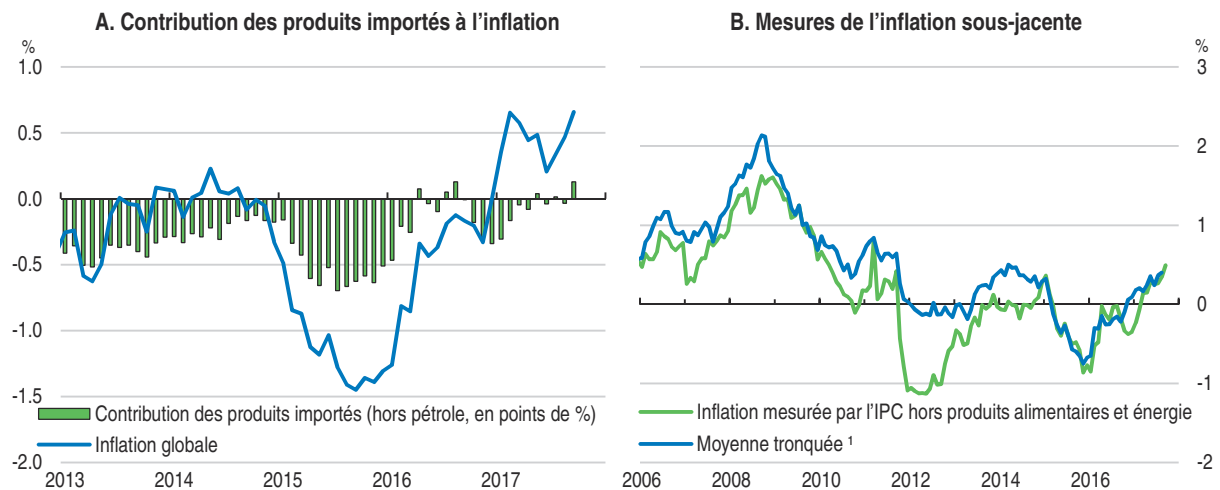
2. Chômeurs non-inscrits dans un centre régional pour l'emploi.

Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 102, version préliminaire ; Base de données de l'OCDE des Statistiques de la population active ; Office fédéral de la statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622013>


L'inflation s'établit à 0.1 % seulement en moyenne par an depuis 2007, et les prix à l'importation ont baissé en raison de la force du franc suisse et de la faiblesse de l'inflation chez les partenaires commerciaux de la Suisse (graphique 8, partie A), mais les pressions sur les prix d'origine intérieure ont également été faibles jusqu'à récemment. Les mesures de l'inflation sous-jacente sont finalement devenues positives (partie B). Les données d'enquête donnent à penser que la proportion des consommateurs anticipant de nouvelles baisses de prix a diminué. Le risque de déflation – de baisse persistante des prix – est encore présent, mais semble avoir cédé du terrain.

La croissance du PIB devrait atteindre 1.8 % en 2019, lorsque la Suisse renouera avec la reprise (tableau 1), ce qui est suffisant pour accroître l'emploi et faire reculer lentement le taux de chômage. L'amélioration de la situation sur le marché du travail aura des effets positifs sur les revenus et la consommation des ménages. L'affermissement de la croissance à l'échelle mondiale, et particulièrement en Europe, dopera l'utilisation des

Graphique 8. **L'inflation est devenue positive**

1. L'inflation calculée par moyenne tronquée exclut les 15 % de valeurs extrêmes des variations des prix.

Source : Banque nationale suisse ; Base de données des Principaux indicateurs économiques de l'OCDE ; et calculs de l'OCDE.

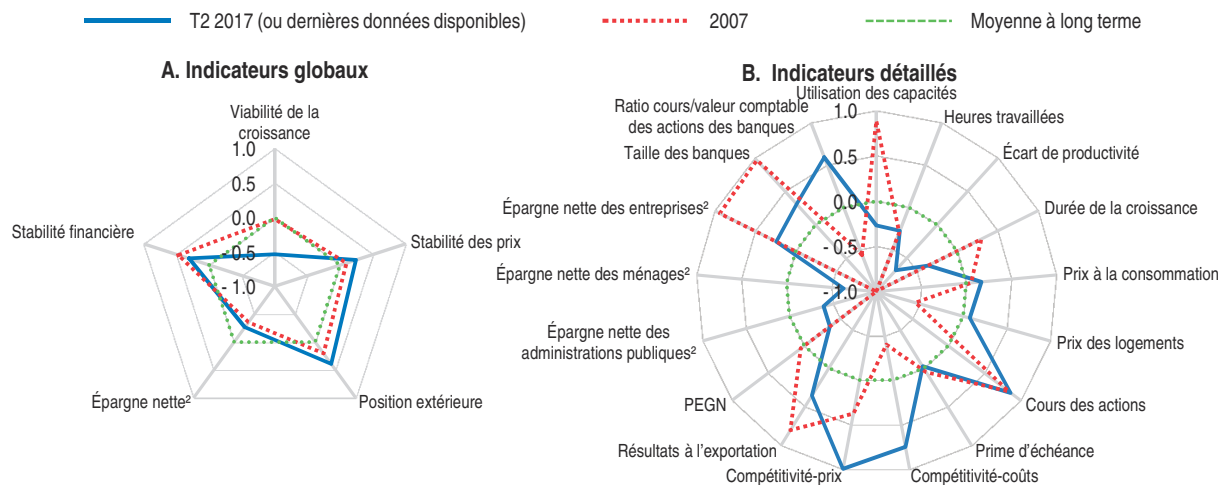
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622032>

capacités et la confiance, encourageant par là même l'investissement des entreprises favorisé par ailleurs par des conditions financières favorables. Dans ces circonstances, et en supposant que le taux de change demeure au même niveau qu'actuellement, l'inflation devrait remonter. L'excédent de la balance courante restera élevé en raison de l'inélasticité de certaines exportations par rapport aux taux de change et de la hausse des revenus de placements qui accompagnera le redressement de l'économie mondiale.

Parce que l'économie suisse est très ouverte, les risques externes sont un paramètre déterminant pour les prévisions. La reprise dans la zone euro pourrait se révéler plus vigoureuse que supposé et elle pourrait dynamiser les exportations et la confiance davantage que prévu, mais de nouvelles turbulences dans cette zone, une sortie désordonnée du Royaume-Uni de l'Union européenne ou un regain de protectionnisme au niveau mondial pèseraient sur l'activité économique. Les indicateurs des vulnérabilités macrofinancières dénotent de légères aggravations de certains déséquilibres, y compris dans le secteur extérieur où la compétitivité s'est détériorée à cause de l'appréciation de la monnaie (graphique 9). Sur d'autres plans, la situation s'est améliorée. De graves chocs externes pourraient également se propager à l'économie suisse (tableau 2), qu'il s'agisse de tensions géopolitiques ou d'une détérioration soudaine de la situation des banques en Europe. En raison du niveau élevé des prix de l'immobilier et des risques auxquels les emprunts hypothécaires et la propriété directe de logements exposent le secteur financier, un choc négatif pourrait déclencher une correction qui aurait des répercussions sur le secteur financier et l'économie toute entière.

Graphique 9. **Évolution des vulnérabilités macrofinancières depuis 2007¹**

Écarts des indicateurs par rapport à leurs moyennes à long terme en temps réel (0), les écarts les plus importants représentant la vulnérabilité potentielle la plus forte (notée +1) et les écarts les plus réduits représentant la vulnérabilité la plus faible (notée -1)¹



- On calcule chaque indicateur global des vulnérabilités macrofinancières en agrégeant (sous la forme d'une moyenne simple) des indicateurs de base normalisés. La viabilité de la croissance recouvre les indicateurs de base suivants : le taux d'utilisation des capacités industrielles, le nombre total d'heures travaillées divisé par la population en âge de travailler (heures travaillées), la différence entre la croissance du PIB et la croissance de la productivité (écart de productivité), et un indicateur reflétant à la fois la longueur et la vigueur de la phase d'expansion consécutive au dernier point bas du cycle économique (durée de la croissance). La stabilité des prix recouvre l'inflation globale et l'inflation sous-jacente (prix à la consommation), la moyenne des ratios des prix du logement au loyer et des prix du logement au revenu (prix des logements), l'indice boursier corrigé du PIB nominal (cours des actions), et la différence entre les taux d'intérêt des titres d'État à long terme et à court terme (prime d'échéance). La position extérieure inclut : la moyenne du taux de change effectif réel (TCER) fondé sur les coûts unitaires de main-d'œuvre et du TCER fondé sur l'indice des prix à la consommation (compétitivité-coûts) ; les prix relatifs des biens et services exportés (compétitivité-prix), le ratio exportations/marchés à l'exportation (résultats à l'exportation) et la position extérieure globale nette (PEGN) en pourcentage du PIB. L'épargne nette inclut : l'épargne nette des administrations publiques, celle des ménages et celle des sociétés, toutes exprimées en pourcentage du PIB. La stabilité financière inclut : la taille des banques mesurée en pourcentage du PIB (taille des banques) et le ratio cours/valeur comptable des actions pour les banques cotées (ratio cours/valeur comptable des actions des banques).
- Données annuelles.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur la Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE ; Banque nationale suisse ; Thomson Reuters Datastream.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622051>

Tableau 2. **Chocs éventuels et conséquences économiques possibles**

Chocs	Conséquences possibles
Montée des tensions géopolitiques	L'afflux de capitaux à la recherche d'un refuge pourrait faire grimper le taux de change entraînant un ralentissement de la croissance et une intensification des pressions déflationnistes au sein de l'économie suisse.
Crise bancaire en Europe	Les coûts de financement pourraient augmenter en raison des inquiétudes à propos de l'adéquation des fonds propres et d'effets de contagion. Une telle crise pourrait également provoquer des entrées de capitaux à la recherche d'un refuge. Ces deux facteurs conjugués auraient un effet majeur de contraction de l'activité.
Correction majeure des prix de l'immobilier	Une correction importante des prix de l'immobilier coïncidant avec une contraction du PIB pourrait exposer l'économie suisse aux vulnérabilités du système financier et déclencher une crise bancaire au niveau national qui ne serait pas sans conséquence sur l'économie réelle.

Analyser l'ample excédent de la balance courante

L'excédent de la balance courante s'établit aux alentours de 10 % du PIB depuis la fin des années 90. Il perdure malgré le fait que le taux de change effectif réel se soit apprécié de 1 % par an environ en moyenne, sans entamer le solde des échanges de biens et de

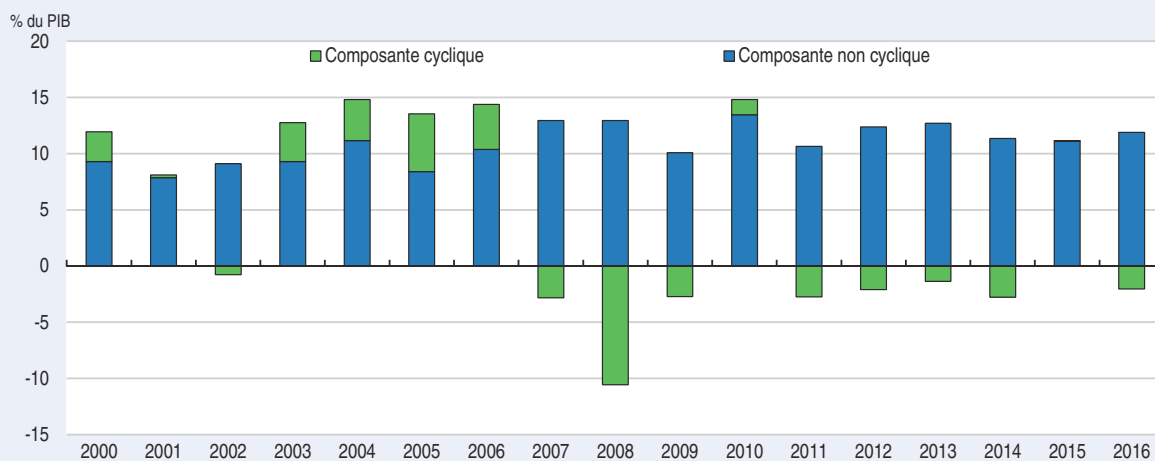
services. De même, les évolutions conjoncturelles semblent n'avoir guère eu d'effet, ne réduisant l'excédent de la balance courante que de manière marginale, sauf en 2008 (encadré 1).

Encadré 1. Estimer la composante cyclique de l'excédent de la balance courante

Il est possible de décomposer le solde de la balance courante de manière à distinguer ses composantes structurelle et cyclique, suivant la méthode exposée par Ollivaud et Schweltnus (2013). Dans ce cadre, la composante cyclique est tirée de modèles distincts pour le solde commercial et le solde des revenus d'investissement ; le premier est exprimé en fonction de l'écart de production relatif (la différence entre l'écart de production de l'économie considérée et la moyenne pondérée par les échanges des écarts de production de ses partenaires commerciaux) et le second en fonction du taux d'intérêt neutre mondial et de l'écart entre l'économie considérée et les autres pays. Compte tenu de la hausse tendancielle des exportations pharmaceutiques, cette composante est au préalable extraite du solde commercial.


Cet exercice révèle que la composante cyclique est actuellement déficitaire, son principal déterminant étant le niveau des taux d'intérêt (sur les avoirs extérieurs nets), qui est inférieur au taux d'intérêt neutre (graphique 10).

Graphique 10. Composantes du solde de la balance courante¹



1. La composante cyclique du solde de la balance courante correspond à la somme des composantes cycliques estimées du solde pétrolier, du solde des échanges de biens et de services hors pétrole et produits pharmaceutiques, et du solde des revenus d'investissement. La composante non cyclique est obtenue de manière résiduelle.

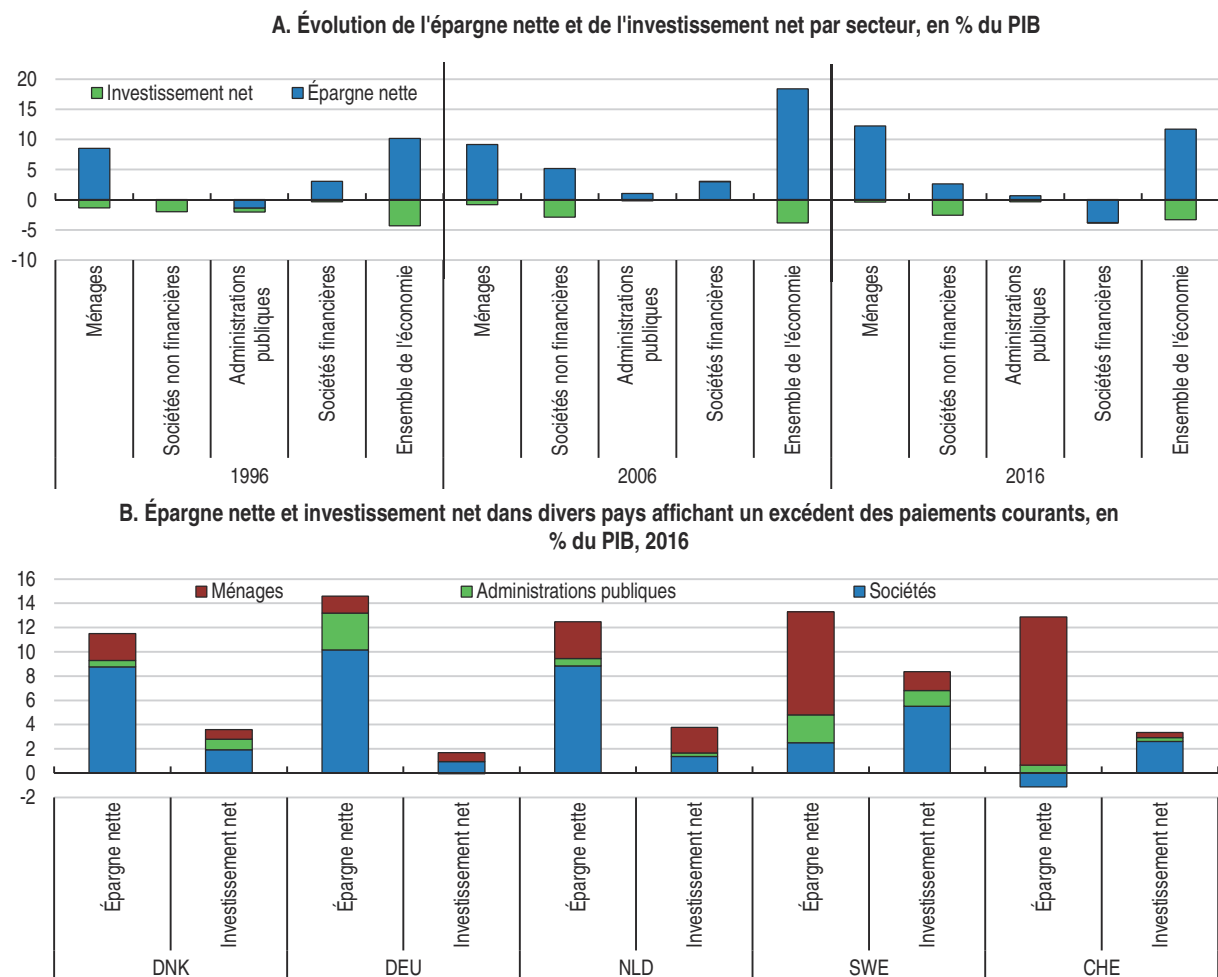
Source : Nations unies, Base de données statistiques sur le commerce des marchandises (COMTRADE) ; FMI, Base de données sur la balance des paiements ; OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 102, version préliminaire ; et calculs de l'OCDE fondés sur Ollivaud et Schweltnus (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622070>


La stabilité de cet excédent s'explique notamment par l'augmentation de la part des exportations insensibles aux prix, évoquée ci-avant, qui sont peut-être plus sensibles au cadre fiscal et réglementaire (notamment aux droits de propriété intellectuelle pour les produits pharmaceutiques) qu'à l'évolution des taux de change. Pour autant que les mesures antérieures prises en matière fiscale aient influé sur les décisions d'implantation des sociétés de négoce international (Beusch et al., 2014), les modifications à venir que les autorités doivent apporter au système d'imposition pour respecter leurs engagements internationaux pourraient réduire la fraction de l'excédent de la balance courante imputable à ces sociétés.

Cet excédent des transactions courantes tient également au caractère de plus en plus excédentaire du solde épargne-investissement des ménages – sachant que la Suisse se classait au premier rang des pays de l'OCDE à l'aune du taux d'épargne des ménages en 2016 (graphique 11, partie A). Cette situation contraste avec celle de nombreux autres pays en excédent, où celui-ci tient essentiellement à l'épargne des entreprises, mais elle est similaire à celle de la Suède (graphique 11, partie B). L'importance de l'épargne des ménages semble en partie liée à la hausse rapide de la proportion de Suisses approchant de l'âge de la retraite et à leur épargne-retraite, ainsi qu'à la nécessité d'épargner pour pouvoir accéder à la propriété, ce qui est coûteux. La propension des ménages à consommer semble également plus faible que par le passé : leur consommation a diminué de 4 points de PIB au milieu des années 2000 et demeure faible par rapport au milieu des années 90 ; et l'investissement des ménages a reculé de 0.9 point de PIB. La persistance des écarts de prix avec les pays voisins, a favorisé les achats de l'autre côté des frontières, lesquels sont toutefois difficiles à mesurer. L'épargne des administrations publiques a augmenté, tandis que leur investissement a légèrement diminué. L'investissement du secteur des entreprises est supérieur à son

Graphique 11. Le solde épargne-investissement



Source : Office fédéral de la statistique ; OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 102, version préliminaire ; OCDE, Base de données des comptes nationaux annuels de l'OCDE ; et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622089>

épargne, mais ce résultat global masque une hétérogénéité des situations entre les différents types d'entreprises, qui tient notamment aux problèmes de mesure liés aux bénéfices des entreprises multinationales à capitaux étrangers (Jarrett et Letrémy, 2008) ainsi qu'aux contributions susmentionnées des produits pharmaceutiques et des activités de négoce international au gonflement de l'excédent de la balance courante.

Bien que d'amples excédents soient moins préoccupants que des déficits, ils se traduisent par une forte exposition aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt. En particulier, l'appréciation de la monnaie entraîne des pertes liées aux réévaluations. Cela peut signifier que les ménages n'anticipent pas correctement le rendement de leurs investissements. En 2016, la Suisse affichait une position extérieure nette créditrice équivalant à 130 % de son PIB, ce qui la plaçait au cinquième rang des pays du monde à l'aune de cet indicateur. Cette situation n'a guère changé depuis 2000, mais l'exposition brute du secteur privé non bancaire s'est sensiblement accrue, de même que l'exposition de la Banque nationale suisse (BNS) (tableau 3). Le rendement implicite des actifs de la Suisse tend à être légèrement inférieur à celui de ses engagements, mais en 2007-08, cet écart était nettement plus important. Si ce déséquilibre résulte de préoccupations relatives aux revenus des retraités liées à une longévité qui augmente mais demeure incertaine et à une diminution du rendement des investissements, les responsables de l'action publique peuvent avoir un rôle à jouer. Des réformes pourraient en effet favoriser un allongement de la vie active, réduire l'incertitude relative aux revenus à la suite d'une perte d'emploi en élargissant le champ d'application de l'assurance chômage, et donner davantage de certitude quant au système de retraite, comme indiqué ci-après. À mesure que la population vieillira et que les ménages âgés désépargneront, l'excédent d'épargne par rapport à l'investissement devrait diminuer, réduisant du même coup l'excédent de la balance courante (Peters et Winkler, 2016).

Tableau 3. **Position extérieure globale nette de la Suisse**

En pourcentage du PIB

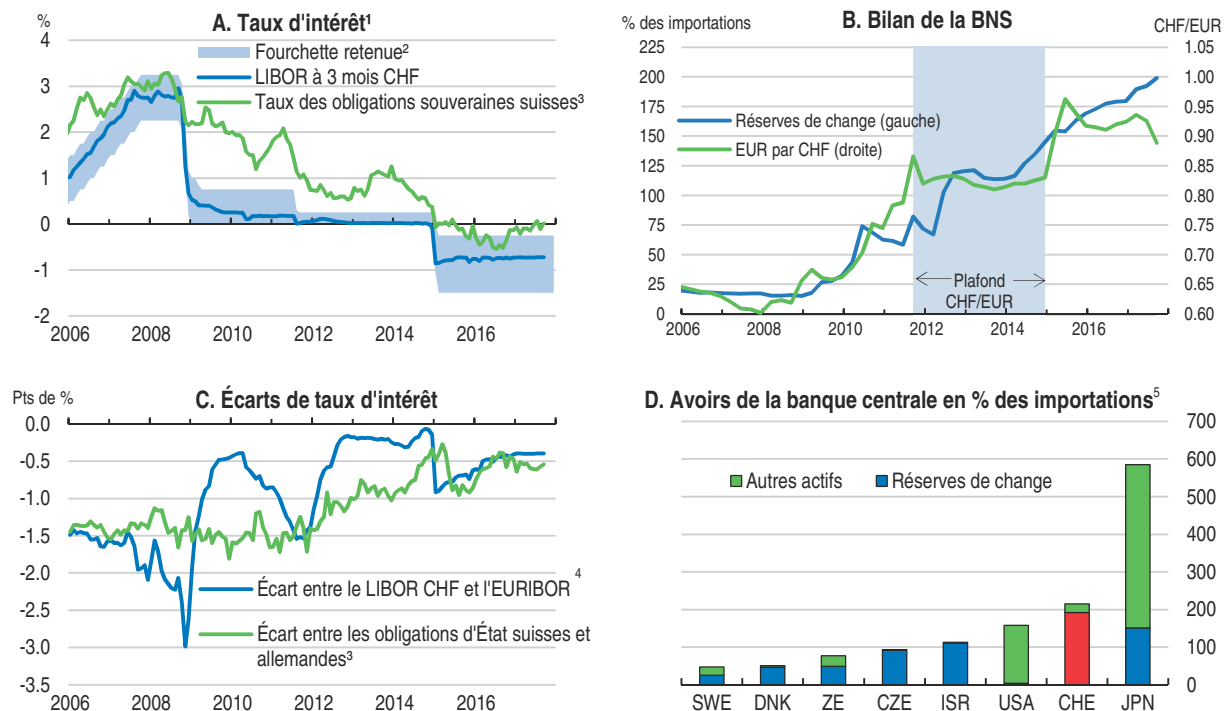
	Actifs		Engagements		Actifs nets	
	2000	2016	2000	2016	2000	2016
Secteur privé non bancaire	297	462	215	400	82	63
Banques	165	101	155	127	9	-26
Banque nationale suisse	20	113	1	18	19	94
Secteur public	2	4	2	5	0	-2
Total	484	680	373	550	110	130

Source : Banque nationale suisse ; et OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102, version préliminaire.

Préserver la stabilité des prix et la stabilité financière


Les autorités monétaires luttent contre la désinflation, notamment contre les effets des entrées de capitaux liées au statut de place refuge de la Suisse, depuis le déclenchement de la crise financière mondiale. Une fois épuisées les possibilités offertes par les instruments de politique monétaire conventionnels, un plafonnement du taux de change du franc suisse vis-à-vis de l'euro a été instauré (graphique 12, parties A et B). Depuis la suppression de ce plafond en janvier 2015, la Banque nationale suisse (BNS) agit sur deux fronts, en appliquant un taux d'intérêt négatif fixé à -0.75 % – ce qui a permis de rétablir en partie l'écart négatif de taux d'intérêt qui a longtemps prévalu par rapport à la zone euro –

Graphique 12. La politique monétaire reste très accommodante



1. La Banque nationale suisse (BNS) met en œuvre sa politique monétaire en se fixant comme objectif une fourchette de fluctuation relative au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) à trois mois pour le franc suisse. Le LIBOR est un taux d'intérêt de référence sur le marché interbancaire pour les prêts non garantis. Il s'agit de la moyenne tronquée des taux appliqués par 11 grandes banques, qui est publiée quotidiennement par l'ICE Benchmark Administration.
2. Comme objectif par la BNS.
3. À 10 ans.
4. À 3 mois.
5. En juin 2017.

Source : Banque nationale suisse ; OCDE, *Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 102, version préliminaire ; et Thomson Reuters Datastream.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622108>

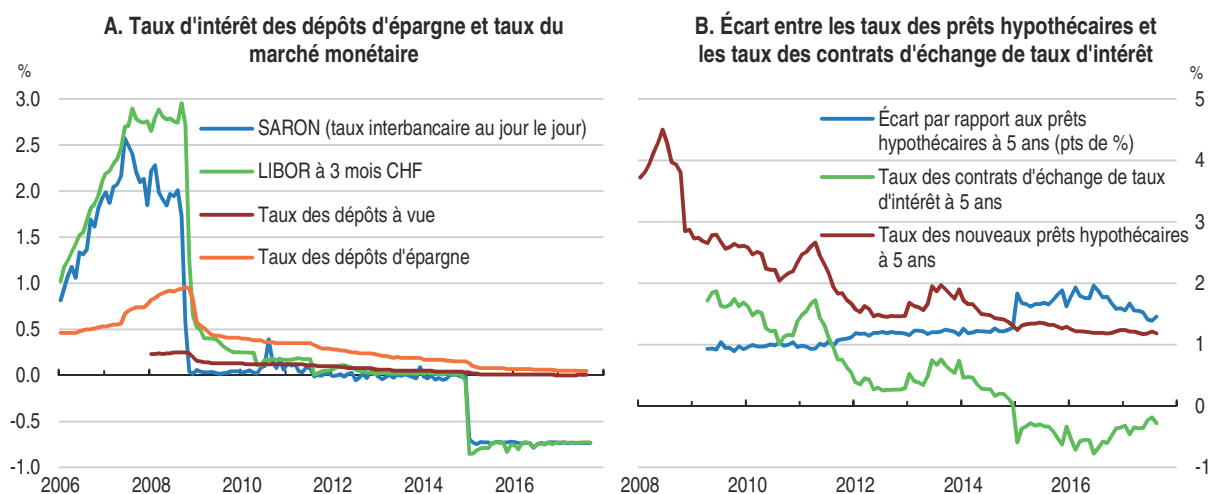
et en intervenant périodiquement sur le marché des changes pour empêcher une appréciation excessive du franc suisse. Néanmoins, les écarts de taux d'intérêt avec la zone euro se sont de nouveau réduits (graphique 12, partie C). Par ailleurs, le volume des actifs de la BNS a atteint 113 % du PIB en 2016, avec des réserves de change qui équivalaient à 192 % des importations en juin 2017 – soit le niveau le plus élevé observé parmi les banques centrales des pays de la zone OCDE (graphique 12, parties B et D).

Cette double approche a certes permis d'écarter la menace de la déflation, mais elle soulève également un certain nombre de difficultés actuelles et futures. Premièrement, à mesure que le bilan de la BNS augmente, les débats relatifs à ses investissements risquent de devenir plus vifs. Ses actifs prennent essentiellement la forme d'obligations d'État étrangères, tandis que 20 % d'entre eux environ sont constitués de titres de participation étrangers suivant les règles prescrites en matière de diversification (au Danemark, au Japon et en République tchèque, environ 10 % des réserves sont également investis en titres de participation). Les risques de bilan qui pèsent sur la BNS perdureront pendant de nombreuses années, ces risques étant liés à la fois à l'éventualité d'une appréciation du franc suisse et à l'évolution des prix des actifs sous-jacents. Deuxièmement, si la BNS commence

à réduire son bilan, il sera alors indispensable qu'elle communique suffisamment tôt et de manière appropriée pour atténuer le risque d'amples réactions des marchés.


Tandis que l'inflation s'éloigne plus nettement de zéro et que les risques de déflation s'atténuent, la BNS pourra envisager de commencer à normaliser les taux d'intérêt. Il est peu probable qu'il soit opportun d'engager ce processus avant que le taux directeur de la zone euro commence à augmenter (afin que l'écart de taux d'intérêt entre la Suisse et la zone euro ne se réduise pas, poussant ainsi le franc à la hausse), sauf si l'économie suisse connaît une expansion suffisamment robuste pour que les tensions inflationnistes augmentent ou si les inquiétudes relatives à la stabilité financière s'intensifient. Cette normalisation réduira certains effets secondaires préjudiciables des taux d'intérêt négatifs, notamment le fardeau qu'ils font peser sur la rentabilité des banques commerciales, même si une grande partie de leurs réserves n'est pas assujettie par la BNS à son taux négatif. Comme ailleurs, les banques suisses sont réticentes à appliquer des taux d'intérêt négatifs aux dépôts de la clientèle de détail, mais elles ont accru leurs marges sur les nouveaux prêts hypothécaires (graphique 13). Le produit des crédits hypothécaires et, par voie de conséquence, la rentabilité des banques risquent d'être entamés par l'accentuation de la concurrence, notamment de la part des sociétés d'assurance-vie et des caisses de pension, qui se caractérisent par des structures de financement différentes et sont en quête de rendement. De fait, les marges d'intérêt se sont réduites depuis la crise et semblent avoir encore diminué dernièrement (BNS, 2017 ; graphique 13, partie B). Les banques axées sur le marché intérieur ont assumé davantage de risques de taux d'intérêt pour accroître le produit de leurs opérations de transformation d'échéances, accentuant ainsi leur exposition au risque d'une hausse brutale des taux d'intérêt (BNS, 2017).

Graphique 13. **Les banques recouvrent une partie de leurs coûts par les prêts hypothécaires**

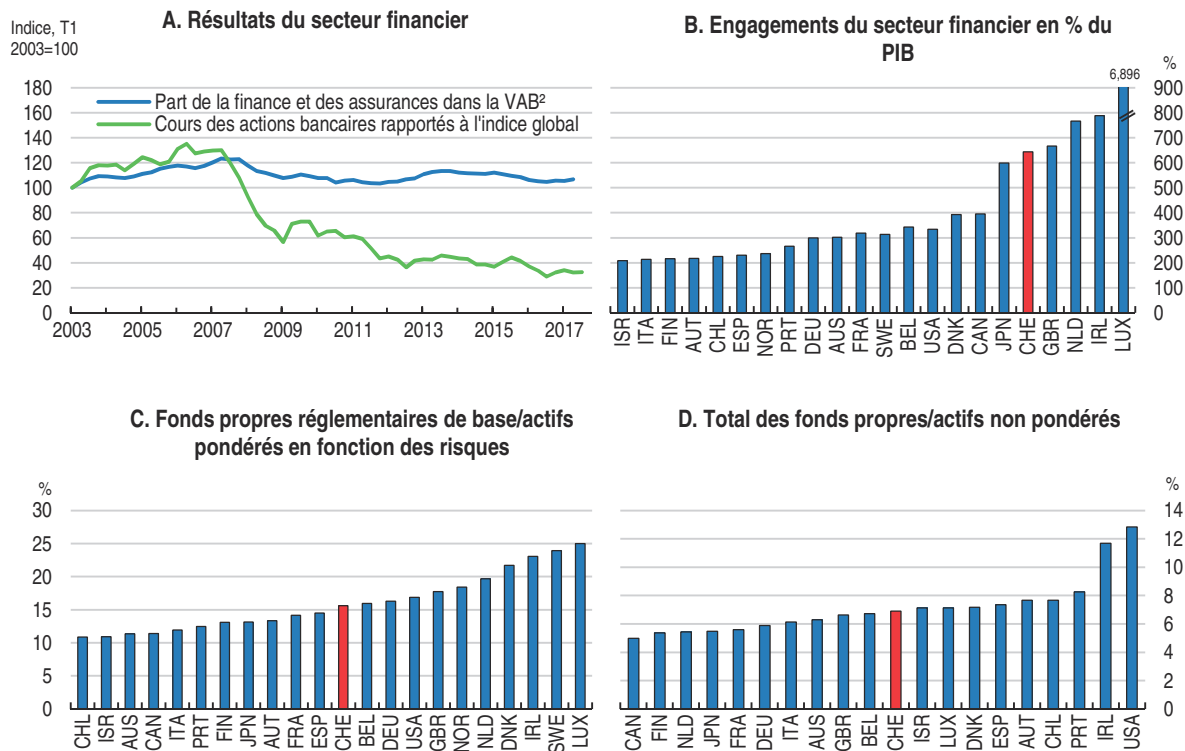


1. Le seuil d'exonération du taux négatif appliqué aux réserves correspond à 20 fois le montant des réserves minimales requises, ou à 10 millions CHF pour les banques qui ne sont pas soumises à l'obligation de détenir des réserves minimales.

Source : Banque nationale suisse ; et Thomson Reuters Datastream.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622127>


Globalement, les banques ont enregistré des résultats moins bons que le reste de l'économie depuis la crise, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt ainsi que de procédures judiciaires, du durcissement des exigences de fonds propres et de la probabilité grandissante que le secret bancaire soit remis en question (graphique 14, partie A). Le

Graphique 14. Le secteur financier s'adapte à l'environnement postérieur à la crise¹

1. Les données des parties B, C et D du graphique se rapportent à l'ensemble des banques et à 2016, ou à la dernière année connue.

2. VAB est la valeur ajoutée brute. Les deux séries sont des volumes.

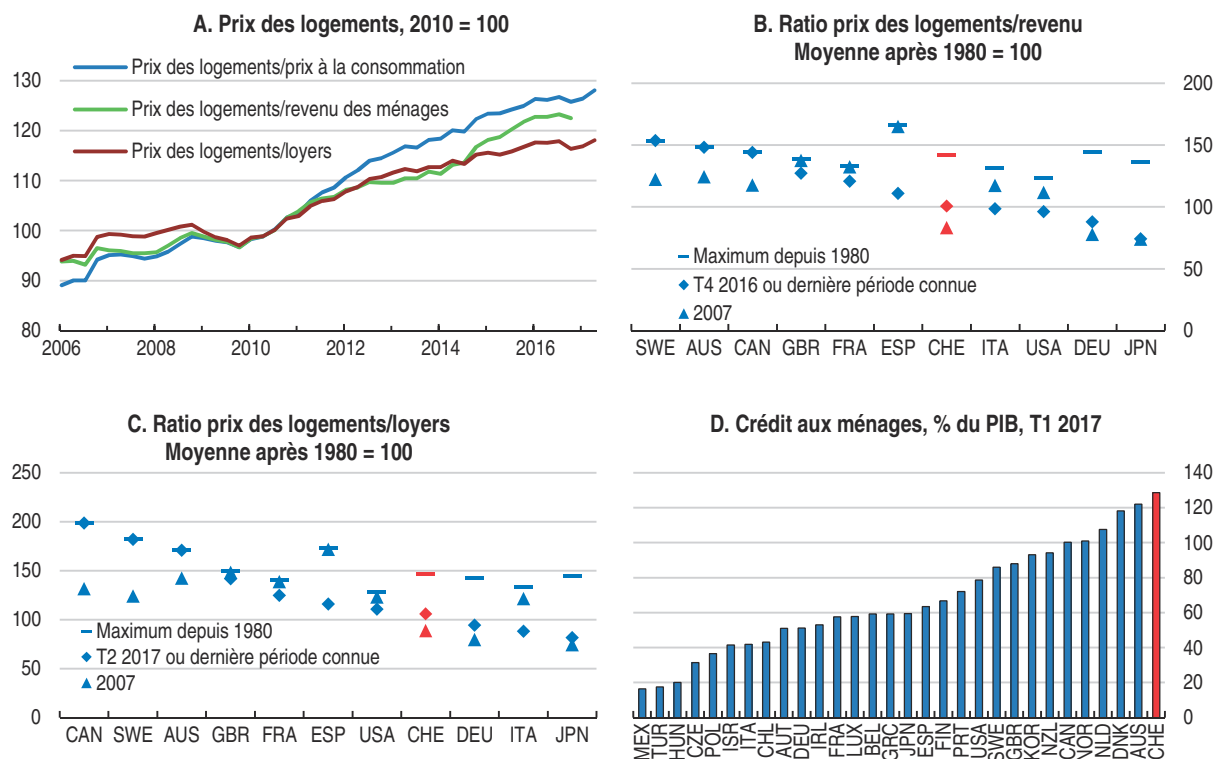
Source : Thomson Reuters Datastream ; OCDE, Base de données des comptes nationaux ; FMI, Indicateurs de solidité financière ; OCDE, Base de données des indicateurs de vulnérabilité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622146>

rendement des capitaux propres a reculé, passant de 10 % à 5 % entre la mi-2015 et la mi-2016. Compte tenu de l'importance du secteur financier, les exigences de fonds propres ont été revues à la hausse depuis la crise financière, et les ratios de fonds propres s'établissent maintenant, en moyenne, aux alentours de la médiane des pays de l'OCDE (graphique 14, parties B et D). Comme ailleurs, une préoccupation essentielle des autorités de régulation tient au fait que des taux d'intérêt proches de zéro accentuent le risque que le crédit hypothécaire ne prenne un caractère excessif, et qu'une bulle des prix de logements ne se forme. En conséquence, la réglementation prudentielle, y compris les normes d'autorégulation, a été durcie au cours de la période 2012-14. Après une accalmie en 2016, les prix des logements sont de nouveau orientés à la hausse (graphique 15, partie A). Les créances en souffrance ne représentaient que 0,8 % des prêts bruts à la mi-2016.

Néanmoins, les risques liés aux déséquilibres du marché du logement subsistent (BNS, 2017). Les prix des biens immobiliers ont augmenté nettement plus vite que les revenus et les loyers au cours des dix dernières années et ont rendu l'accession à la propriété plus difficile d'un point de vue financier (graphique 15 ; OCDE, 2015b). Dans une perspective plus longue, la progression observée a été moins spectaculaire que dans certains autres pays de l'OCDE (graphique 15, parties B et C). L'endettement hypothécaire des ménages est considérable et représente plus de 90 % du crédit aux ménages, dont le niveau en proportion du PIB est lui-même le plus élevé de la zone OCDE (graphique 15, partie D). L'ampleur de la dette du secteur des ménages est compensée par ses actifs

Graphique 15. Prix des logements et dette des ménages



Source : OCDE, Base de données sur les prix des logements ; Banque nationale suisse ; et OCDE, Base de données des indicateurs de vulnérabilité. StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933622165>

financiers, tout du moins au niveau agrégé, mais on ne dispose pas d'informations financières au niveau des ménages pris individuellement. L'exposition des banques cantonales s'est accrue depuis l'Étude de 2015, les prêts hypothécaires représentant environ 60 % de leurs actifs totaux. Les banques Raiffeisen et les banques régionales se caractérisent par des expositions de 70 % et 80 % respectivement. Dans l'ensemble, on estime que ces banques sont suffisamment capitalisées pour passer avec succès les actuels tests de résistance bancaire (BNS, 2017). Dans la mesure où la plupart des banques cantonales bénéficient de la garantie de leur canton, une correction des prix des logements pourrait poser un problème de finances publiques en cas de crise. Les banques cantonales bénéficient également de coûts de financement plus modérés que leurs concurrentes. Par conséquent, les garanties explicites encore en vigueur devraient être éliminées, comme cela avait été précédemment recommandé (tableau 4).

Un autre risque grandissant lié au niveau élevé et croissant de l'endettement hypothécaire conjugué à la faiblesse des taux d'intérêt réside dans la possibilité que les banques (et les autres émetteurs de crédits hypothécaires) assouplissent leurs critères d'octroi de prêts en vue d'accroître leurs recettes. Une indication de ce comportement réside dans la proportion croissante de prêts caractérisés par un ratio de capacité financière (coût implicite du prêt/revenus de l'emprunteur) supérieur à un tiers, sachant que le calcul du coût implicite repose sur l'hypothèse que le taux d'intérêt est de 5 %, que les autres frais représentent 2 % du montant emprunté et que les revenus de l'emprunteur correspondent à son salaire brut, à son revenu de rente ou à ses revenus locatifs. En 2016, ce ratio de capacité financière était supérieur à un tiers pour 46 % des nouveaux prêts

Tableau 4. **Recommandations antérieures concernant la réglementation du secteur financier**

Recommandations	Mesures prises depuis l'Étude de novembre 2015
Supprimer les garanties explicites accordées par les autorités cantonales aux banques cantonales.	La garantie dont bénéficiait la Banque Cantonale de Genève a été éliminée en 2016.
Mettre en place un dispositif permettant de faire face explicitement au risque lié au dépassement de la capacité financière des emprunteurs, à actionner si nécessaire pour contenir les risques pour la stabilité financière liés aux déséquilibres des marchés du logement et du crédit hypothécaire.	Aucune mesure n'a été prise.
Envisager une rotation périodique des sociétés d'audit chargées d'établissements financiers particuliers, et élargir l'éventail des sociétés d'audit agréées.	Les auditeurs responsables font l'objet d'une rotation périodique, mais l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) considère qu'une rotation périodique des sociétés d'audit ne serait pas judicieuse, compte tenu du nombre limité de grandes sociétés d'audit. La FINMA étudie actuellement les possibilités d'élargir l'éventail des sociétés d'audit agréées en revoyant les critères applicables aux auditeurs responsables.
Compléter les seuils de déclenchement comptable des emprunts à conversion obligatoire (CoCos, <i>contingent convertible bonds</i>) par des indicateurs de marché. À titre d'exemple, la FINMA pourrait être tenue de demander une vérification indépendante de la valeur comptable d'une banque lorsque les indicateurs de marché descendent en dessous d'un seuil prédéfini. Le seuil de déclenchement relatif au ratio des fonds propres de base aux actifs pondérés des risques devrait être relevé à 7 % pour tous les CoCos.	Aucune mesure n'a été prise.
Mettre au point des plans de liquidation pour les grandes sociétés d'assurance suisses.	À la fin de 2015, les trois premiers groupes d'assurance suisses avaient fait l'objet de plans de liquidation allégés.

hypothécaires contractés par des propriétaires occupants (BNS, 2017). En pratique, les définitions internes des banques concernant la capacité financière des emprunteurs diffèrent d'un établissement à l'autre, mais le taux global de 7 % est généralement appliqué pour calculer le coût implicite des prêts. Afin de limiter les risques de fléchissement de l'activité économique ou (*in fine*) de hausse des taux d'intérêt, les autorités devraient formaliser un cadre approprié permettant de fixer des limites de prêts, qui prendrait en compte la capacité financière des emprunteurs et serait mis en œuvre selon le principe « appliquer ou s'expliquer ».

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) a multiplié ses inspections (FMI, 2016). Néanmoins, elle recourt toujours fortement à l'externalisation. Elle devrait réduire les risques liés aux prestations externalisées ou se procurer les ressources supplémentaires nécessaires pour réaliser elle-même les tâches considérées (tableau 4 ; FMI, 2016 ; OCDE, 2015b). Il demeure également important que les sociétés d'assurance-vie et les caisses de pension fassent l'objet d'une surveillance étroite, compte tenu de la nécessité dans laquelle elles se trouvent de tirer de leurs placements des revenus suffisants pour financer les rendements qu'elles ont garantis. Les récentes décisions de sociétés d'assurance d'offrir des produits sans garantie, ou assortis de garanties fournies par des banques, sont bienvenues.

Le cadre de gestion des crises est en cours d'amélioration. En vertu des règles révisées relatives aux établissements trop grands pour faire faillite, les banques d'importance systémique sont tenues de se doter de plans d'urgence d'ici à la fin de 2019, en commençant par les deux établissements ayant une importance systémique mondiale. La protection des déposants est en cours de révision après deux examens qui ont mis en évidence des défaillances graves (FMI, 2014 ; Brunetti, 2014). Le délai de remboursement des dépôts garantis (actuellement de 20 jours) sera notamment raccourci afin de rendre le dispositif plus

efficace. Des examens antérieurs ont montré que ce dispositif n'était pas préfinancé et qu'aucun dispositif de financement supplémentaire n'était explicitement prévu en cas d'insuffisance des fonds disponibles (FMI, 2014 ; OCDE, 2009). La réforme améliore effectivement le financement puisqu'elle impose que la moitié des engagements des banques soit assortie de garanties (l'obligation réglementaire de détenir des actifs liquides étant réduite en conséquence). Il faudrait mieux faire connaître ce dispositif au public, afin que les déposants demeurent incités à prendre des précautions et que l'efficacité du dispositif soit garantie.

Les banques suisses s'adaptent également à la suppression progressive du secret bancaire, au moins au niveau international. La Suisse s'est engagée, de même qu'une centaine d'autres juridictions, à mettre en œuvre la norme OCDE/G20 d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale (Norme commune de déclaration). La Norme commune de déclaration précise les catégories de comptes financiers et de contribuables non-résidents couverts, ainsi que les informations devant être automatiquement échangées avec les autres administrations fiscales. Les établissements financiers suisses doivent collecter et transmettre chaque année des renseignements sur les comptes financiers détenus par des non-résidents depuis janvier 2017, sachant que les premiers échanges doivent avoir lieu avec les membres de l'UE et neuf autres juridictions en 2018.

Équilibrer les priorités budgétaires à court et moyen termes

La dette publique est faible et la situation budgétaire est saine. Le solde budgétaire des administrations publiques est excédentaire depuis 2015. Elles devraient également enregistrer des excédents modestes sur la période 2017-19 (tableau 5). Après quoi, une certaine incertitude entoure la réforme de l'imposition des entreprises, qui a été initialement rejetée par référendum mais est nécessaire pour mettre en conformité le système fiscal de la Suisse avec ses engagements internationaux (encadré 2). Les cantons devraient réduire les taux de leurs impôts sur le bénéfice des entreprises suivant le modèle du fédéralisme concurrentiel. Pour atténuer l'incertitude politique, l'administration fédérale devrait travailler avec les cantons afin d'annoncer à l'avance leurs réductions d'impôt sur le bénéfice des entreprises, ainsi que la façon dont ils compenseront les pertes de recettes en découlant. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer le paquet de réformes final, les efforts déployés par la Suisse pour respecter ses engagements internationaux sont bienvenus.

Tableau 5. **Indicateurs budgétaires**

En pourcentage du PIB

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes et dépenses :						
Recettes totales	33.6	34.7	34.6	34.8	34.6	34.3
Dépenses totales	33.8	34.0	34.3	34.5	34.2	33.9
Charges d'intérêts nettes	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
Soldes budgétaires :						
Solde budgétaire des administrations publiques	-0.2	0.6	0.3	0.3	0.4	0.4
Solde primaire sous-jacent ¹	0.3	1.3	1.3	1.5	1.5	1.3
Dette publique :						
Dette brute des administrations publiques (suivant la définition du SCN)	45.3	44.8	44.4	44.1	43.6	43.1
Dette nette des administrations publiques	1.9	5.9	5.5	5.1	4.6	4.1

1. En pourcentage du PIB potentiel.

Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 102, version préliminaire.

Encadré 2. Réformer l'imposition des entreprises pour respecter les obligations internationales

Depuis plusieurs années, il existe en Suisse des régimes fiscaux spéciaux permettant à des entreprises exerçant essentiellement leurs activités à l'étranger de bénéficier de taux d'imposition inférieurs. Ces régimes font l'objet d'un débat à l'OCDE et dans l'Union européenne depuis 2005. En 2016, face à ces critiques, le Parlement suisse a adopté un paquet de mesures (la « réforme de l'imposition des entreprises III ») conformément aux engagements pris par la Suisse dans le cadre du projet de l'OCDE et du Groupe des Vingt (G20) sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) et à la déclaration commune sur la fiscalité des entreprises signée avec l'UE. Néanmoins, 59.1 % des électeurs suisses ont rejeté cette réforme par référendum en février 2017, étant donné l'incertitude quant à qui aura à supporter le coût des pertes de recettes escomptées de ces dispositions.

Un projet de réforme révisé – baptisé « Projet fiscal 17 » – a été publié par le Conseil fédéral pour consultation en septembre 2017, au terme d'un large processus de consultation préalable des parties prenantes. Il comprend les principales mesures suivantes :

- Les régimes fiscaux spéciaux des cantons seraient supprimés, l'imposition des dividendes serait revue à la hausse, et une égalité de traitement fiscal serait assurée entre toutes les entreprises résidentes. Les sociétés auxquelles s'appliquait antérieurement un régime spécial bénéficieraient d'une période de transition de cinq ans pour déclarer leurs « réserves latentes ».
- Un régime dit « *patent box* », conforme aux normes internationales, devra être mis en place dans tous les cantons en vertu d'une loi fédérale d'harmonisation.
- Les cantons pourront éventuellement instaurer une déduction supplémentaire pour les dépenses de recherche-développement (R-D).
- Les allocations familiales seraient augmentées, de même que la part des recettes d'impôt fédéral direct revenant aux cantons (qui sera portée de 17 % à 20.5 %).

En outre, les cantons réduiront probablement leurs taux d'imposition des bénéfices des entreprises.

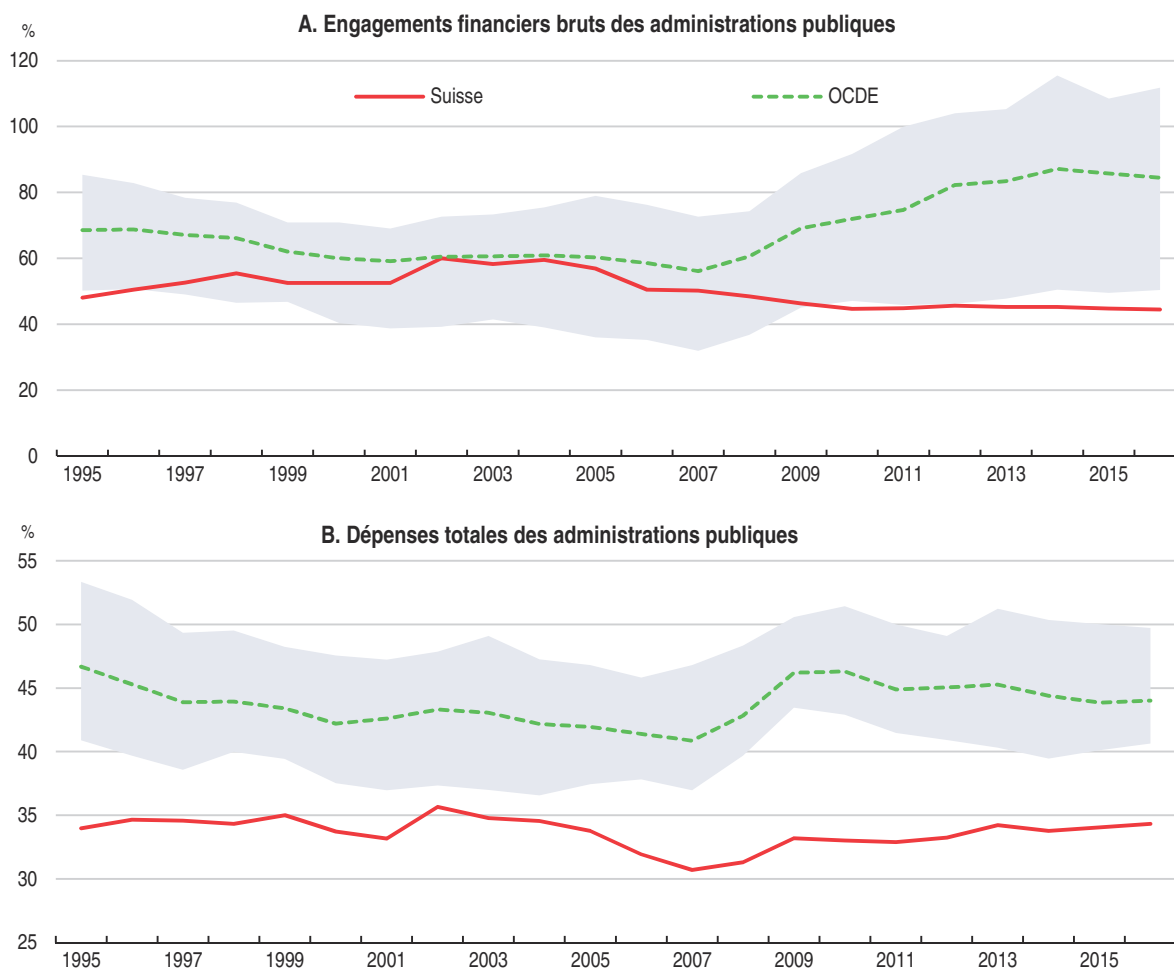
La période de consultation se termine en décembre 2017. Sous réserve que le processus suisse d'approbation parlementaire/constitutionnelle soit mené à bonne fin, les autorités ont l'intention que cette nouvelle législation fédérale entre en vigueur d'ici le 1 janvier 2021.

Il est difficile d'estimer l'impact budgétaire global de ce projet de réforme, compte tenu de la complexité du système fiscal et de l'incertitude qui entoure la réaction des cantons. En 2011, 7 % de toutes les personnes morales imposables étaient assujetties à un régime fiscal spécial (CF, 2015). Considérées dans leur ensemble, ces personnes morales acquittaient environ la moitié des impôts sur le bénéfice des entreprises perçus par la Confédération (7 % des recettes) et 20 % des impôts sur le bénéfice des entreprises collectés par les cantons (6 % des recettes) (CF, 2017a ; DFF, 2016a). D'après les estimations, les recettes de l'administration fédérale s'en trouveraient réduites de 755 millions CHF en 2021, soit 1 % des recettes prévues (DFF, 2017). Précédemment, certains cantons avaient annoncé qu'ils projetaient de réduire leurs taux d'imposition des bénéfices de 3 à 10 points de pourcentage.

La dette des administrations publiques a diminué en proportion du PIB en partie grâce à l'instauration, en 2003, d'une règle budgétaire fédérale (la règle du « frein à l'endettement ») (graphique 16). Cette règle vise à équilibrer le budget sur l'ensemble d'un cycle conjoncturel, mais revêt un caractère asymétrique au sens où les déficits structurels doivent être compensés dans les budgets futurs, tandis que les excédents sont utilisés pour rembourser la dette. La règle fédérale a été doublée de règles budgétaires dans la quasi-totalité des cantons (Marti Locher et al., 2015). En conséquence, la Suisse affiche aujourd'hui un des ratios de dette publique les plus faibles de la zone OCDE (la dette brute étant inférieure à 45 % du PIB).


Graphique 16. **Les dépenses et la dette publiques sont relativement faibles**¹

En pourcentage du PIB



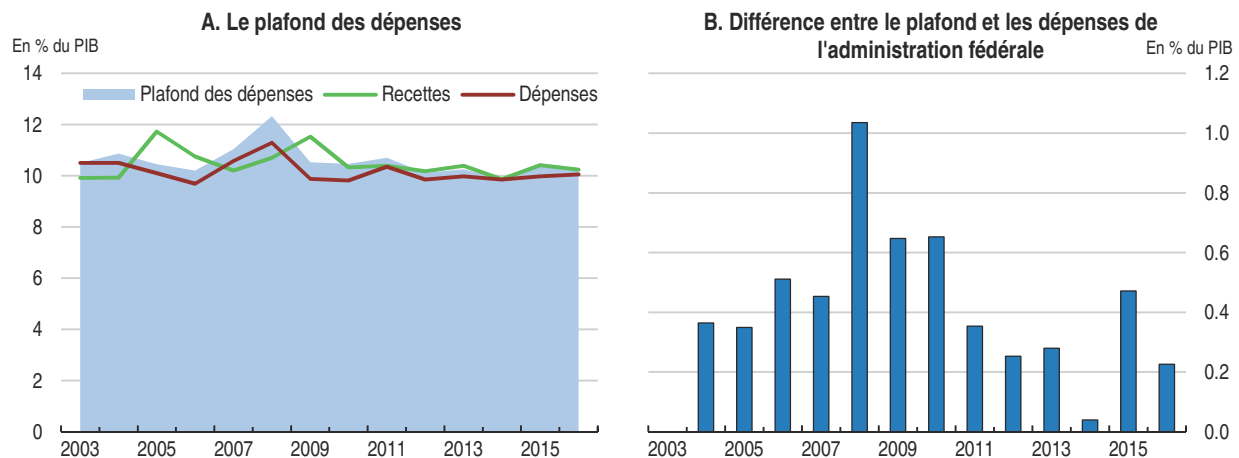
1. Les données correspondent aux comptes des administrations publiques (ce qui veut dire qu'elles portent également sur les comptes des administrations infranationales). La zone grisée représente l'intervalle compris entre le 25^e et le 75^e centiles de la distribution des données disponibles pour les pays de l'OCDE. L'agrégat OCDE est une moyenne simple des données disponibles concernant les pays membres de l'Organisation.

Source : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 102, version préliminaire.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622184>


Les autorités disposent de marges de manœuvre budgétaires accrues pour soutenir la croissance à court terme

L'orientation de la politique budgétaire devrait être globalement neutre en 2017-19 et l'excédent des administrations publiques devrait se maintenir. Compte tenu des capacités inutilisées dans l'économie et des contraintes pesant sur la politique monétaire, il serait opportun d'éviter toute sous-utilisation persistante des fonds disponibles grâce à une meilleure coordination des procédures aux échelons fédéral et infranational. Même si la dette est modeste et le fait que les taux d'intérêt soient en terrain négatif signifient qu'il faut moins d'années pour rembourser des déficits financés par l'endettement (Botev et al., 2016), il n'est pas possible, en vertu des règles budgétaires fédérales et cantonales, de mobiliser toute cette marge budgétaire. Au niveau fédéral, les dépenses de l'administration ont été systématiquement inférieures au plafond, de 0.3 point de pourcentage du PIB en moyenne ces dernières années (graphique 17). Cependant, du fait d'améliorations récentes,

Graphique 17. Le frein à l'endettement fédéral¹

1. Le plafond des dépenses est égal aux recettes prévues, corrigées de l'écart de production.

Source : Département fédéral des finances ; OCDE, *Base de données des Perspectives Économiques de l'OCDE*, n° 102, version préliminaire.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622203>

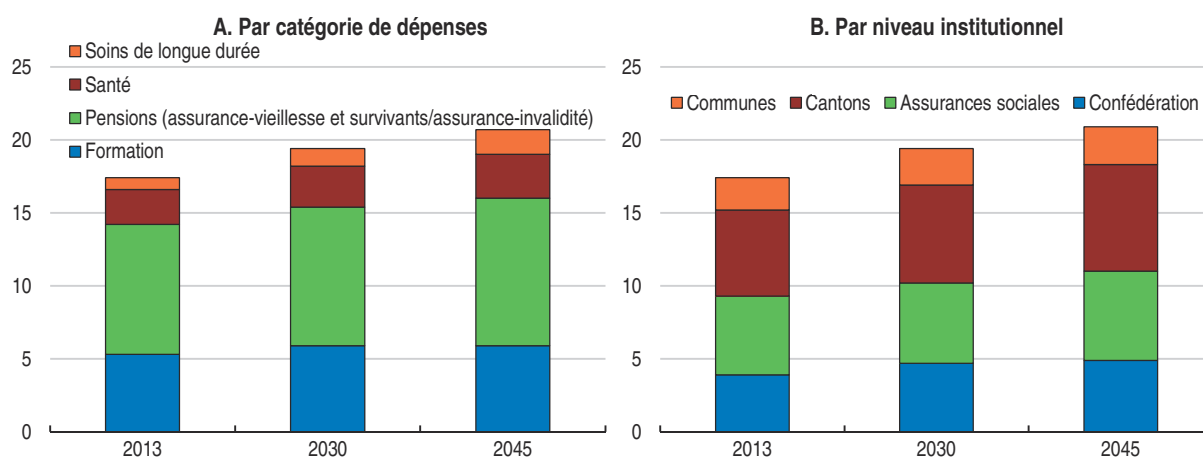
cette sous-utilisation devrait devenir modeste, s'établissant peut-être à seulement 0.1 point de pourcentage du PIB. Les auteurs d'une récente étude sur le frein à l'endettement, réalisée à la demande du Conseil fédéral, recommandaient de ne pas modifier le mécanisme du frein à l'endettement lui-même (Sturm et al., 2017). Au niveau cantonal, grâce à l'autonomie des administrations infranationales, il a été possible de faire en sorte que les dépenses soient plus efficaces et orientées en fonction des besoins. La constitution impose que toutes les administrations prennent en compte la situation économique, mais tous les cantons ne le font pas (Marti Locher et al., 2015). Par exemple, en 2015 et en 2016, malgré le creusement de l'écart de production, les cantons ont réduit leur déficit global de 0.2 point de pourcentage du PIB (hors éléments exceptionnels). Outre qu'il faudrait accroître encore la coordination entre tous les échelons de l'administration, ceux-ci pourraient mettre à profit la marge de manœuvre pour des dépenses supplémentaires qui leur est accordée par leurs règles budgétaires. Ces dépenses supplémentaires pourraient être consacrées à des mesures de haute qualité permettant d'augmenter la production ou le bien-être. Dans les précédentes Études ainsi que dans *Objectif croissance*, il avait été préconisé de financer le développement du système d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, d'accroître les aides financières destinées à permettre aux jeunes issus de milieux socioéconomiques défavorisés d'accéder à l'enseignement préprimaire et à l'enseignement supérieur, et de consacrer des investissements aux travailleurs âgés, comme indiqué ci-après.

La politique budgétaire peut également soutenir la croissance à court terme si les autorités trouvent le moyen d'accélérer les investissements prévus destinés aux infrastructures et de redéployer les ressources en réduisant les dépenses inefficaces. Les aides à l'agriculture représentent 1 % du PIB, soit le niveau plus élevé de la zone OCDE au regard de la valeur ajoutée de ce secteur, mais elles sont fixées dans une large mesure par la législation en vigueur jusqu'en 2021 ; il faudrait les réduire par la suite (OCDE, 2017c). Les autorités devraient s'efforcer de réaliser des gains d'efficacité, par exemple dans le domaine des marchés publics et dans celui de la santé, afin de dégager des marges de manœuvre permettant de financer d'autres dépenses ou de réduire les impôts ayant un effet de distorsion (OCDE, 2015b).

À plus longue échéance, l'évolution démographique se traduira par une hausse du taux de dépendance des personnes âgées et des dépenses publiques de retraite, de santé et de soins de longue durée, comme dans de nombreux autres pays. Selon les projections démographiques des Nations unies, le taux de dépendance des personnes âgées augmentera de 21 points de pourcentage, ce qui représente une hausse similaire à celle que connaîtront certains autres pays d'Europe occidentale, quoique plus importante que celles prévues aux États-Unis et en France. Un rapport du gouvernement de 2016 montrait que les dépenses liées au vieillissement démographique pourraient absorber 3.5 points de pourcentage du PIB de plus en 2045 qu'en 2013 (graphique 18, partie A ; DFF, 2016b), sachant que cette augmentation sera probablement plus importante parce que la réforme des retraites prévue a été rejetée par un référendum récent. Ces coûts supplémentaires seront essentiellement à la charge des cantons (graphique 18, partie B). L'augmentation rapide du ratio de dépendance sera source de tensions supplémentaires sur les recettes, étant donné la part des recettes fiscales globales que représente l'impôt sur le revenu des personnes physiques (31 % contre 24 % en moyenne dans la zone OCDE). Compte tenu de la structure par âge plus favorable de la population immigrée, une immigration demeurant vigoureuse pourrait contribuer à repousser l'émergence de ce problème (encadré 3). De fait, une diminution moins rapide du solde migratoire (se traduisant par environ 25 % d'immigrés de plus) pourrait quasiment réduire de moitié l'augmentation prévue du ratio dette/PIB sur la période 2013-45 (DFF, 2016b).


Graphique 18. **Projections à long terme des dépenses liées à l'âge**¹

En pourcentage du PIB



1. Ces projections reposent sur l'hypothèse de politiques inchangées et d'une adoption du projet de réforme « Prévoyance vieillesse 2020 » tel qu'il avait été initialement formulé par le Conseil fédéral ; aucune réforme n'ayant été pour l'instant adoptée, la hausse des dépenses de pensions sera plus forte que celle illustrée par ce graphique.

Source : Département fédéral des finances (2016), *Perspectives à long terme des finances publiques en Suisse*, 2016.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622222>

Les efforts de réforme du système de retraite ont connu un coup d'arrêt lorsqu'un projet en ce sens a été rejeté par la population suisse en septembre 2017. Une telle réforme reste une urgence, car depuis les 20 dernières années, aucune modification substantielle n'a été apportée au système de retraite, et l'insuffisance des recettes par rapport aux dépenses du fonds public ne cesse de s'aggraver. Relever l'âge de la retraite constitue un moyen efficace de limiter l'accroissement des dépenses (Keuschnigg et al., 2011). L'espérance de vie à 60 ans est plus élevée en Suisse que dans de nombreux autres pays de l'OCDE, puisqu'elle s'établit

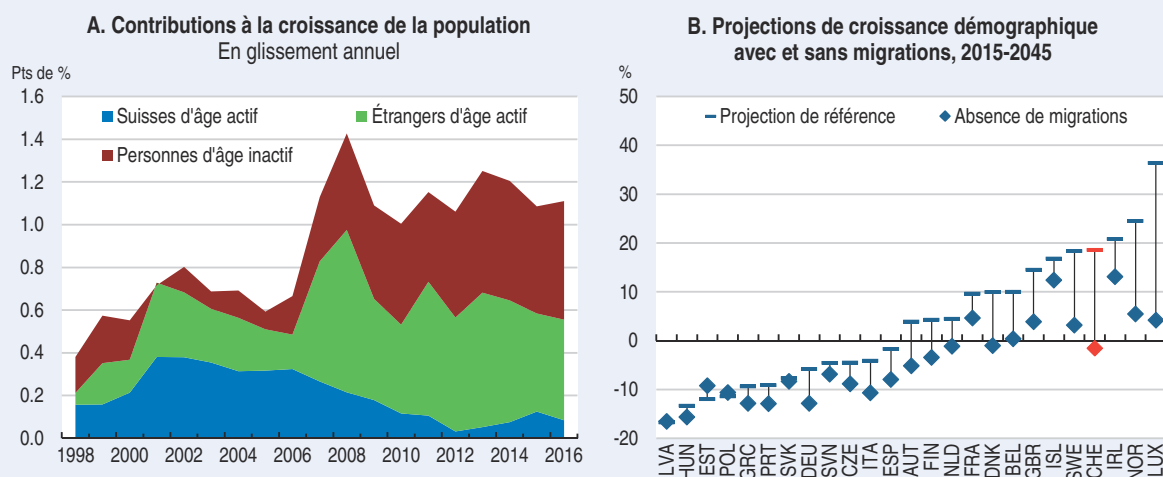
Encadré 3. L'importance de l'immigration en Suisse

Les migrations constituent un déterminant clé de la taille et de l'évolution de la population résidente suisse. Les résidents nés à l'étranger représentaient 28 % de la population totale en 2013, ce qui plaçait la Suisse au deuxième rang des pays de l'OCDE à l'aune de cet indicateur. L'accord de 2002 sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne (UE) s'est traduit par un nombre considérable d'entrées de travailleurs européens, alimentant une croissance de la population d'âge actif qui est venue renforcer la population active en Suisse (graphique 19, partie A ; Confédération suisse, 2017). Par ailleurs, la population suisse vieillit, ce qui fait augmenter le taux de dépendance des personnes âgées. Les flux nets d'immigration diminueront sans doute au fil du temps, si la propension des anciens immigrés à quitter la Suisse demeure constante tandis que les flux entrants demeurent peu ou prou stables. Néanmoins, d'après les projections des Nations unies, la croissance de la population de la Suisse jusqu'en 2045 reposera sur son solde migratoire (graphique 19, partie B).


En 2014, les électeurs suisses se sont prononcés, à une très courte majorité, en faveur d'une initiative populaire « Contre l'immigration de masse » visant à limiter les arrivées de migrants. Néanmoins, en vertu de l'accord conclu avec l'UE, les ressortissants de l'Union européenne peuvent immigrer en Suisse s'ils sont en possession d'un contrat de travail valide, exercent une activité indépendante ou disposent de moyens financiers suffisants. En décembre 2016, l'Assemblée fédérale suisse a adopté un amendement à la Loi fédérale sur les étrangers pour y introduire de nouveaux articles constitutionnels. Elle a adopté des mesures visant à lutter contre le chômage et à permettre un meilleur usage du potentiel de main-d'œuvre de la Suisse. Le 28 juin 2017, le Conseil fédéral a présenté un projet d'ordonnance et ouvert une consultation publique, qui a été close le 6 septembre 2017. Le gouvernement statuera sur les ordonnances au début de 2018. Ces nouvelles dispositions législatives sont considérées comme compatibles avec les obligations de la Suisse vis-à-vis de l'UE.

Néanmoins, la politique d'immigration reste une question d'actualité. En mai 2017, les autorités ont invoqué une clause de l'accord sur la libre circulation des personnes leur permettant de réintroduire des contingents pour les demandes d'autorisations de séjour de longue durée émanant de citoyens roumains et bulgares, et il est possible que la question de l'immigration donne lieu à de nouveaux scrutins.

Graphique 19. Rôle du solde migratoire dans la croissance antérieure et prévue de la population



Source : Office fédéral de la statistique ; Division de la population, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations unies (2017), *World Population Prospects: The 2017 Revision – Special Aggregates* ; et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622241>

à 25 ans selon les estimations des Nations unies, et elle devrait augmenter au cours des décennies à venir. Néanmoins, la Suisse fait partie des rares pays qui n'envisagent pas de porter l'âge de la retraite à 67 ans en 2050, ni de le lier à l'espérance de vie, comme cela avait été recommandé dans les précédentes *Études* (tableau 6). L'âge de départ à la retraite est de 64 ans pour les femmes et de 65 ans pour les hommes ; il conviendrait de les harmoniser. Par la suite, l'âge de la retraite devrait être indexé sur l'espérance de vie. Alors qu'en 2016, le taux d'activité des personnes âgées de 60 à 64 ans s'établissait à 62 % (soit un des taux les plus élevés de la zone OCDE), il n'était que de 23 % pour le groupe d'âge des 65-69 ans. Il faudrait ajuster les prestations de retraite (dans toutes les parties du régime) pour renforcer les incitations à continuer de travailler, ce qui ferait augmenter l'offre de travailleurs âgés. Pour réduire la charge budgétaire future, une autre possibilité pourrait consister à instaurer une règle de stabilisation automatique en vertu de laquelle des mesures correctrices seraient automatiquement prises si la situation financière du régime public de retraite atteignait des seuils critiques. Par exemple, la TVA pourrait être relevée. Une harmonisation des régimes publics et privés d'incitation concernant le départ en retraite serait également la bienvenue, de même que des réformes visant à garantir la viabilité financière du deuxième pilier du système de retraite (tableau 6).

Tableau 6. Recommandations antérieures concernant le vieillissement démographique

Recommandations	Mesures prises depuis l' <i>Étude</i> de novembre 2015
Fixer l'âge de la retraite à 65 ans pour les deux sexes et le lier ensuite à l'espérance de vie. Pour faire diminuer les retraites anticipées, réduire les incitations existantes à cet égard et accorder une majoration de pension plus importante à ceux qui choisissent de travailler plus longtemps. Remédier à un déficit éventuel de viabilité du système en ajustant à la fois les taux de cotisation, les prestations et le nombre d'années de cotisation requis.	Aucune mesure prise. Une réforme globale des retraites (baptisée « Prévoyance Vieillesse 2020 ») a été adoptée par le Parlement en mars 2017 mais elle a été rejetée par référendum en septembre 2017.
Permettre aux caisses de pension de fixer le taux de conversion.	Aucune mesure n'a été prise.
Revoir la générosité des avantages fiscaux dont bénéficient les régimes de retraite professionnels.	Aucune mesure n'a été prise.

Il est possible de réduire les tensions sur les dépenses de santé et de soins de longue durée en améliorant leur efficacité, comme cela avait été mis en avant dans la précédente *Étude* (OCDE, 2015b). Ainsi, la concurrence devrait être intensifiée et les coûts des hôpitaux devraient faire l'objet de davantage d'évaluations comparatives. Le cadre stratégique mis en place à l'échelle du pays (Santé2020) devrait être utilisé afin de définir des priorités et de faciliter la mise en œuvre des politiques nationales de santé.

Des mesures destinées à favoriser l'allongement de la vie active et à améliorer la qualité des emplois des seniors atténueraient les futures tensions sur les dépenses et pourraient faire diminuer le taux d'épargne élevé et l'ample excédent de la balance courante. Bien que le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans soit élevé par rapport à ceux observés dans d'autres pays, le taux d'emploi des individus n'ayant pas achevé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est inférieur de 20 points de pourcentage à celui des personnes diplômées de l'enseignement supérieur, et le taux d'emploi des femmes est inférieur à celui des hommes à tous les niveaux de formation. La transformation numérique représente également une source de risques pour les seniors, ceux-ci étant moins susceptibles de posséder les compétences requises dans des environnements à forte composante technologique (OCDE, 2017d). L'Initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié

lancée par le gouvernement prévoit des mesures destinées à renforcer la présence des seniors sur le marché du travail ainsi que leur productivité. Un renforcement de la participation aux programmes ciblés de formation, notamment dans les technologies innovantes, et des programmes de soins préventifs contribuerait à préserver la productivité et le bien-être. Instaurer des modalités de travail plus flexibles et conjuguer mobilité professionnelle et planification des carrières permettraient de garantir que l'adéquation entre les travailleurs âgés et leur emploi reste satisfaisante. Travailler avec les partenaires sociaux pour faire en sorte que les grilles de salaires soient plus étroitement liées à l'expérience, et non à l'ancienneté, favoriserait la mobilité (OCDE, 2014). Les efforts de sensibilisation déployés concernant la discrimination à l'égard des seniors devraient se poursuivre.

Les réformes fiscales propices au renforcement de la croissance évoquées dans les précédentes *Études* pourraient contribuer au financement des dépenses liées au vieillissement démographique (OCDE, 2011). Néanmoins, de telles réformes sont généralement complexes et peuvent être impopulaires, si bien qu'il est probable qu'elles fassent l'objet d'un référendum, comme cela a été le cas en 2017 pour la réforme de l'imposition des entreprises. Avant un référendum, le gouvernement doit fournir aux électeurs un livret exposant les arguments pour et contre la proposition considérée. Une petite institution budgétaire indépendante pourrait être en mesure de mieux communiquer sur les questions budgétaires complexes en fournissant une analyse indépendante des conséquences budgétaires potentielles, comme dans d'autres pays de l'OCDE tels que l'Australie, le Canada, les États-Unis et les Pays-Bas (Von Trapp et Nicol, 2017).

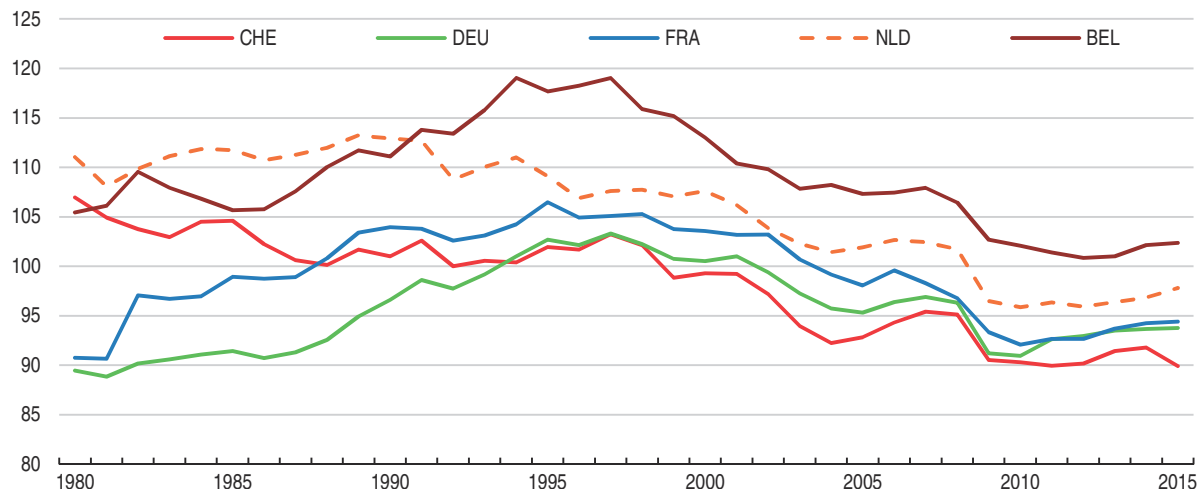
Stimuler la productivité pour pérenniser la croissance et le niveau de vie

La productivité du travail évolue depuis quelque temps de manière décevante en Suisse. Alors qu'il jouissait sur ce plan d'une position enviable il y a une quarantaine d'année, le pays a perdu peu à peu du terrain (graphique 20). Même si la croissance de la productivité helvétique piétinait, la croissance tendancielle du PIB par habitant a connu une accélération bien visible au cours des cinq années qui ont précédé la crise mondiale (graphique 21), accélération qu'il faut attribuer en partie à la population immigrée, principalement composée d'individus en âge de travailler et affichant un fort taux d'emploi (encadré 3). Si l'emploi en hausse grève la productivité du travail par une moindre intensité capitalistique, il est aussi susceptible d'accroître la productivité globale des facteurs (PGF) dans la mesure où il vient compléter les investissements en capital et corriger les inadéquations entre l'offre et la demande de compétences. Il reste que la PGF progresse à pas comptés depuis le début des années 2000, concourant ainsi au fléchissement de la croissance de la productivité du travail que l'on a pu observer dans la plupart des pays de l'OCDE également (OCDE, 2015c). Il n'empêche qu'avec son secteur des TIC de pointe et son haut niveau d'infrastructure, la Suisse a de bons atouts à jouer dans la transformation numérique et la prochaine révolution de la production. La diffusion de l'innovation et la réactivité du système d'enseignement et de formation face à l'évolution des besoins en travailleurs qualifiés seront toutefois des facteurs déterminants (OCDE, 2017d et 2017e).

Le bénéfice produit par l'élévation du taux d'emploi aurait pu être démultiplié si l'investissement avait montré le dynamisme voulu. Au lieu de cela, le déclin de l'intensité capitalistique a eu un effet délétère sur la croissance de la productivité. Il serait bon de créer des conditions plus propices à l'investissement privé. Ainsi, des investissements s'imposent dans divers domaines en lien avec l'environnement, dont l'énergie et les transports

Graphique 20. Comparaison de la productivité horaire dans plusieurs économies européennes

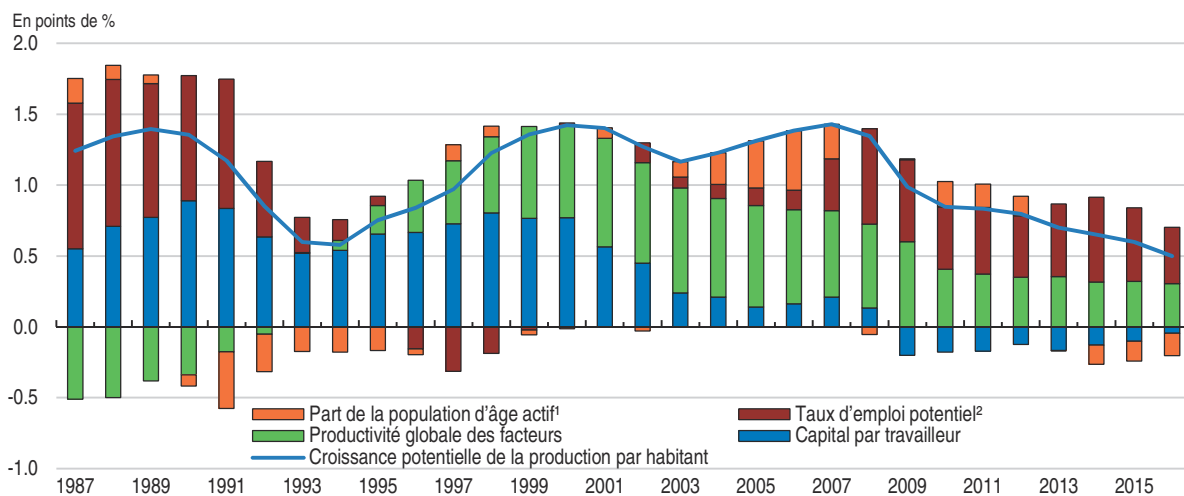
États-Unis = 100, prix constants, PPA de 2010



Source : Base de données de l'OCDE sur la productivité.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622260>

Graphique 21. Décomposition du taux de croissance de la production potentielle suisse par habitant



1. Part de la population âgée de 15 à 74 ans dans la population totale.

2. Le taux d'emploi potentiel correspond à l'emploi potentiel en proportion de la population d'âge actif. Il tient compte en particulier de l'évolution du taux de chômage structurel, du taux d'activité tendanciel et de la proportion de travailleurs nationaux parmi les travailleurs exerçant un emploi dans le pays (y compris les travailleurs frontaliers).

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 102, version préliminaire.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622279>

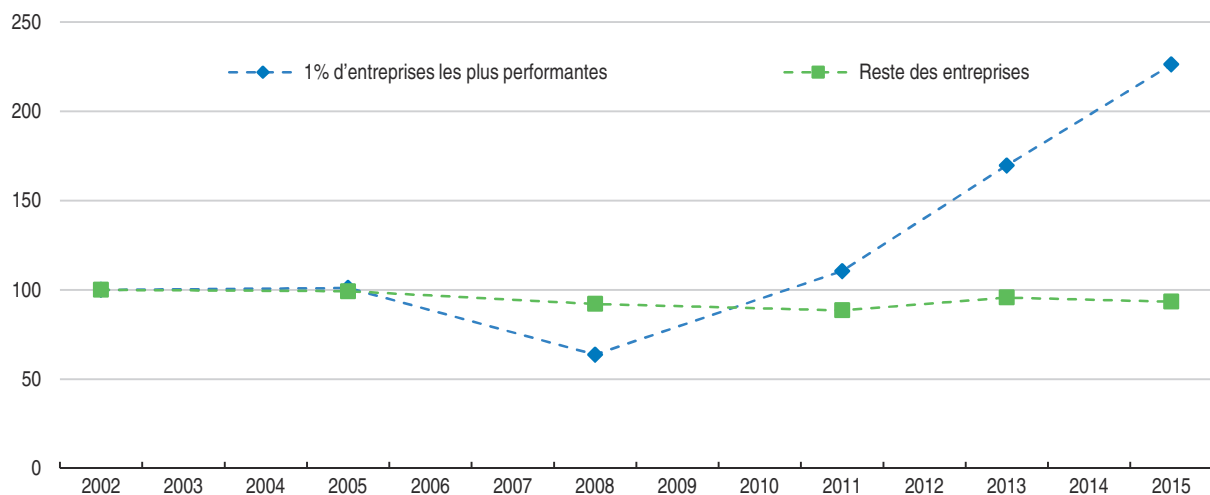
(OCDE, 2017f). Divers instruments financiers peuvent se prêter à la mobilisation de capitaux privés à employer, par exemple, pour développer des infrastructures propres (OCDE, 2017g). De plus, l'investissement public se révèle relativement faible, puisqu'il représente en moyenne 3 % du PIB depuis l'an 2000, contre 4 % dans les années 1980 et 1990. Il est probable, mais non certain, qu'un effort sur ce plan et une augmentation directe du stock de capital public pourraient stimuler la PGF et, potentiellement, encourager par ricochet l'investissement privé. L'investissement immatériel tel que des dépenses consacrées à

l'éducation et l'accueil des jeunes enfants, a lui-aussi une action bénéfique à long terme sur la productivité et favorise la cohésion sociale (Fournier et Johansson, 2016).

Un faisceau de plus en plus dense d'éléments recueillis dans différents pays tend à démontrer qu'il existe un rapport entre le ralentissement de la croissance de la productivité et l'aggravation des inégalités (OCDE, 2016a). Des données sur les entreprises suisses (fournies par l'institut KOF) font apparaître un différentiel de productivité entre les entreprises les plus efficaces et le reste des entreprises qui va s'accroissant et de pair, semble-t-il, avec un creusement de l'écart de salaire (graphique 22 ; chapitre 1). Dans des études consacrées à d'autres pays de l'OCDE, le différentiel de salaire est associé à l'aggravation du différentiel de productivité entre les entreprises (Berlingieri et al., 2017 ; OCDE, 2016b). Si la base de données de l'institut KOF est utile pour apporter un éclairage sur l'évolution de la productivité au niveau des entreprises, il n'en reste pas moins qu'elle comporte des lacunes : par exemple, on n'y trouve aucune information sur les heures travaillées, et les start-ups et les entreprises jeunes en sont exclues. Des efforts supplémentaires devraient être déployés pour résoudre ces problèmes et participer aux exercices internationaux de collecte de données au niveau des entreprises, de manière à permettre des comparaisons plus solides. Il s'ensuit que des interventions publiques (dépenses d'éducation, politiques actives du marché du travail) visant à stimuler le développement des compétences parmi la population et adoucir les effets du changement structurel pourraient contribuer à inscrire dans la durée une croissance économique qui profite à tous (OCDE, 2016c ; chapitre 2). S'agissant de la Suisse, le différentiel de productivité trouve peut-être son explication dans le manque de concurrence sur les marchés intérieurs, en dépit de la présence de nombreuses entreprises de stature mondiale, et la trop faible diffusion des technologies.


Graphique 22. **La performance des entreprises diverge depuis la crise**

Productivité du travail¹, 2002 = 100



1. Les marqueurs montrent les années de chaque enquête. La productivité du travail correspond à la valeur ajoutée par salarié, hors ajustement au titre des heures moyennes travaillées par salarié. À chaque fois qu'une enquête est réalisée, l'échantillon des 1 % d'entreprises les plus productives est recalculé au niveau à deux chiffres de la classification sectorielle utilisée. Voir le chapitre 1 pour des détails supplémentaires.

Source : Calculs de l'OCDE fondés sur KOF, Base de données de l'Enquête suisse sur l'innovation.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622298>

Améliorer les conditions cadres pour favoriser l'expansion des entreprises

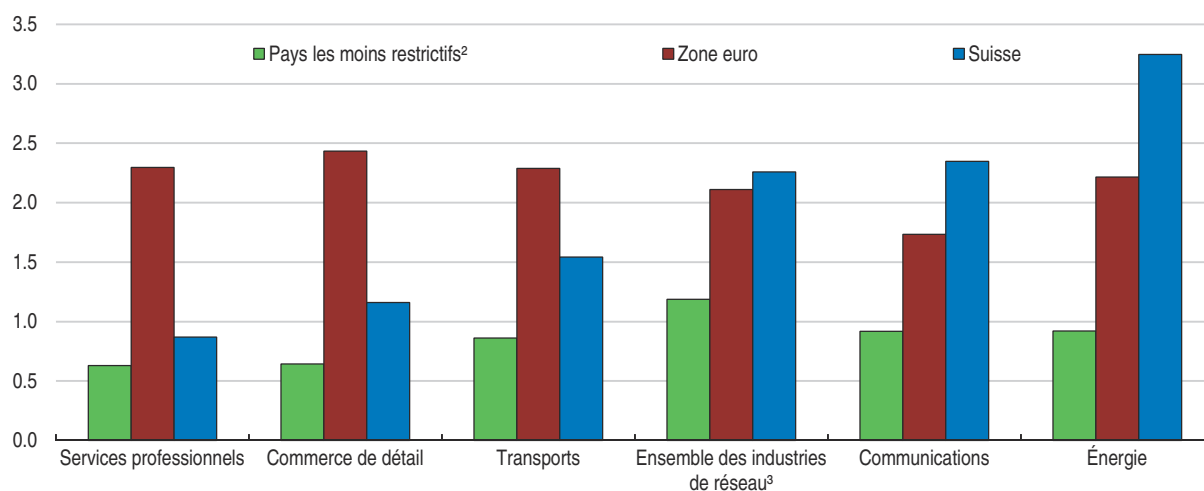
Intensifier la concurrence

L'amélioration des conditions cadres lèvera les obstacles auxquels se heurtent les entreprises, donnera plus de force aux mesures incitatives et ouvrira des perspectives nouvelles. L'assouplissement de la réglementation des marchés de produits tend à profiter à la PGF, la concurrence amenant une adoption et une diffusion efficaces des innovations, élargissant le choix qui s'offre au consommateur et tirant les prix vers le bas (Bouis et Duval, 2011 ; Égert, 2016). Les réglementations anticoncurrentielles dans les secteurs d'amont, comme les industries de réseau, sont un frein à la croissance de la PGF, notamment dans les pays les plus proches de la frontière technologique mondiale (Bourlès et al., 2010). Les interventions étatiques elles aussi peuvent inhiber la croissance des entreprises (OCDE, 2015d). L'État exerce sur les activités des entreprises un contrôle particulièrement étroit en Suisse en comparaison d'autres pays. Parce qu'elle serait plus propice à la diffusion de la technologie, une concurrence plus soutenue aiderait le pays à recueillir les fruits de l'économie numérique et du progrès technique (OCDE, 2017e).

La réglementation des industries de réseau – énergie, télécommunications, transport et postes – contrarie nettement plus la concurrence que dans les pays les moins restrictifs de ce point de vue ou généralement dans la zone euro (graphique 23). Ces industries se distinguent, en Suisse, par leur caractère public et leur intégration verticale (énergie et transport ferroviaire), les barrières mises à l'entrée pour protéger les opérateurs historiques (gaz, postes, transport ferroviaire et transport routier) et le manque d'ouverture à la concurrence (gaz, postes et transport ferroviaire). De récentes études comparatives consacrées aux pratiques des autorités de régulation de ces industries, considérées sous l'angle de l'indépendance, de la responsabilité et du champ d'action, laisse percevoir que le


Graphique 23. La réglementation des industries de réseau est fortement restrictive

Indicateur de réglementation des marchés de produits¹, 2013



1. L'indicateur de réglementation des marchés de produits est un indice composite constitué d'une série d'indicateurs permettant d'évaluer dans quelle mesure la réglementation favorise, ou limite, la concurrence sur les marchés de produits où celle-ci est viable.
2. Moyenne des trois pays obtenant le résultat le plus faible dans chaque secteur. Les résultats vont de 0 à 6 par ordre croissant de restrictivité.
3. L'ensemble des industries de réseau correspond à la moyenne non pondérée des secteurs des communications, des transports et de l'énergie.

Source : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622317>

régime suisse est légèrement moins efficace que la moyenne des pays de l'OCDE (Koske et al., 2016). Comme recommandé déjà dans la précédente *Étude économique*, l'État devrait réduire ses participations, en particulier dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie, moyennant entre autres la privatisation de Swisscom. Une proposition visant à jeter les bases d'une privatisation future de Swisscom vient d'être rejetée par le parlement. Cette entreprise bénéficie en effet d'une garantie financière implicite de l'État qui lui permet de réduire ses coûts (Moody's, 2016). La neutralité concurrentielle devrait être garantie, notamment par une réglementation permettant d'instaurer des règles du jeu équitables, de sorte que toutes les entreprises, publiques et privées, se trouvent sur un pied d'égalité (OCDE, 2012a). Ainsi, la plupart des commerces ne devraient pas être désavantagés par rapport à ceux qui se trouvent dans des zones appartenant aux Chemins de fer fédéraux, et les activités commerciales exercées par une structure publique devraient s'inscrire dans le cadre d'une entité constituée en société.

La promotion des activités de la COMCO (Commission de la concurrence) aurait également un effet positif. Siègent au comité directeur de cette commission sept experts indépendants et cinq représentants du monde économique. La présence de ces derniers est depuis de nombreuses années sujet à controverse ; une mise à l'écart progressive donnerait aux experts une voix plus prépondérante et rehausserait l'image d'indépendance de la commission (OCDE, 2006). Le resserrement des liens avec les institutions de l'UE favoriserait la prise de positions communes et mieux arrêtées dans des affaires impliquant de grandes entreprises multinationales. Le contrôle des fusions est jugé beaucoup plus « complaisant » qu'ailleurs car les atteintes à la concurrence doivent être particulièrement graves pour déclencher l'interdiction d'une opération de concentration (OCDE, 2006). Seules 3 des 51 fusions annoncées en 2015-16 ont fait l'objet d'une enquête approfondie après examen préalable du projet (COMCO, 2017a). La révision à venir des procédures relatives aux fusions, qui permettra une meilleure prise en considération des conséquences négatives pour la concurrence, mettra les pratiques suisse et européenne sur un même pied ; il serait souhaitable d'accélérer le processus.

Il existe aussi une très appréciable marge de progression du côté de la transparence de la réglementation et de sa cohérence entre les différents cantons. Les avancées dans ces deux domaines promouvraient la mobilité de la main-d'œuvre et des capitaux à l'intérieur de la Confédération et élargiraient la taille des marchés, ce qui aurait pour effet de tirer la productivité vers le haut. Elles seraient en outre de nature à réduire en partie l'écart de 20 % qui sépare les régions les plus productives des régions les moins productives. Une plus grande coordination est de rigueur face au morcellement administratif, en complément d'un effort soutenu d'harmonisation de la réglementation. La législation fédérale devrait être appliquée de manière uniforme dans tout le pays ; la COMCO (2017b) a noté que pour un grand nombre de professions, certains cantons imposaient des restrictions excessivement contraignantes à l'accès intercantonal au marché.

Libéraliser le commerce extérieur et l'investissement étranger

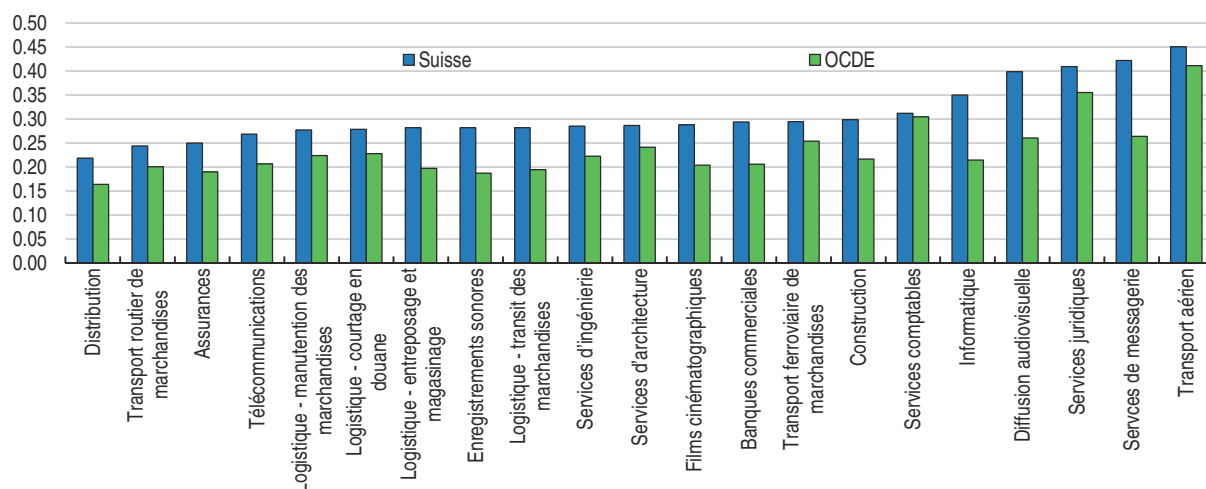
Le développement des échanges commerciaux peut stimuler la productivité par divers canaux, notamment l'accès à une plus large gamme de facteurs de production, la diffusion des savoirs étrangers et l'élargissement des marchés, permettant de tirer parti de rendements croissants (OCDE, 2017h). Si la Suisse a déjà amplement profité de la mondialisation, elle aurait tout intérêt à poursuivre les négociations sur la libéralisation des échanges, dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange, notamment celles

engagées avec des pays comme l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Vietnam ainsi que l'Équateur et, plus récemment, avec le MERCOSUR. L'Argentine, le Brésil, l'Inde et l'Indonésie comptent en effet pour 13 % environ du PIB mondial mais seulement 4 % des échanges, ce qui donne la mesure du potentiel d'ouverture qu'ils recèlent encore. D'autre part, si la Suisse réalise 5 % de ses exportations avec l'Inde, l'or en représente pratiquement 90 %, signe qu'il doit exister des opportunités intéressantes à saisir sur d'autres marchés. La conclusion d'accords irait de pair avec une plus grande ouverture aux échanges, que l'on associe, de façon empirique, à un accroissement de la PGF (Égert et Gal, 2017). Abaisser les barrières douanières mises en place pour protéger l'agriculture – qui sont une forme dispendieuse de soutien aux exploitants – faciliterait les négociations commerciales, en particulier avec le MERCOSUR, en plus d'être de l'intérêt du consommateur (OCDE, 2015b). Les droits de douane sont généralement modestes, à l'exception de ceux qui frappent les produits alimentaires, qui s'élevaient en moyenne pondérée à 27 % en 2015. Dans les produits industriels aussi, il est possible d'abaisser les droits de douane et d'assouplir les procédures à la frontière, comme le montrent les indicateurs *Doing Business* (Banque mondiale, 2017).

La Suisse applique aux échanges des restrictions supérieures à la moyenne de l'OCDE dans l'ensemble des 21 grands secteurs de services (graphique 24). L'écart est tout à fait considérable en ce qui concerne l'informatique, la diffusion audiovisuelle et les services de messagerie. Parmi les obstacles mis, citons les procédures rendant difficiles l'embauche de travailleurs étrangers, l'obtention d'un visa d'affaires et l'enregistrement d'une société, ainsi que d'autres barrières spécifiques, comme le monopole exercé sur l'acheminement du courrier et l'obligation de présence commerciale dans le pays pour y assurer des services de messagerie. Ces contraintes sont une entrave directe aux échanges de services, elles accroissent les marges des entreprises helvétiques en gênant la concurrence et elles nuisent par contre-coup aux échanges de produits manufacturés, eu égard à l'importance des services parmi les facteurs de production intermédiaires (Nordås et Rouzet, 2015 ; Rouzet et Spinelli, 2016). L'allègement des restrictions aurait des effets positifs sur la productivité ;


Graphique 24. **La réglementation des échanges de services est relativement contraignante**

Indice de restrictivité des échanges de services de l'OCDE¹, 2016



1. Les valeurs sont comprises entre 0 (degré de restriction le plus faible) et 1 (degré de restriction le plus élevé).

Source : OCDE, Base de données de l'Indice de restrictivité des échanges de services.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622336>

l'assouplissement des conditions d'obtention des visas de travail temporaire aurait quant à lui une incidence positive sur les transferts de connaissances et contribuerait à résorber les pénuries de personnel qualifié.

Faciliter les entrées et sorties d'entreprises

La productivité globale s'élève lorsque la main-d'œuvre et les ressources en capital se dirigent vers les entreprises les plus performantes. Le processus suppose qu'un ensemble de conditions soient réunies pour faciliter l'entrée de nouvelles entreprises sur le marché et la sortie de celles qui se trouvent en situation de faiblesse (OCDE, 2015c). Les créations d'entreprises en Suisse se situent à un niveau proche de la moyenne OCDE, avec toutefois un taux de survie particulièrement élevé (Ecoplan, 2016). Quoi qu'il en soit, ces créations d'entreprises pourraient être plus nombreuses : les obstacles réglementaires à l'entrepreneuriat sont d'un niveau voisin à la médiane de l'OCDE, mais supérieur à ceux des pays les plus accommodants (République slovaque, Nouvelle-Zélande et Pays-Bas). Les indicateurs de l'enquête *Doing Business* placent la Suisse en 71^e position pour la création d'entreprises, en raison notamment des exigences minimales de fonds propres et du délai d'enregistrement des nouvelles structures (10 jours contre 8 en moyenne dans les pays de l'OCDE à revenu élevé) (Banque mondiale, 2017). La moitié des entreprises suisses qui mettent la clé sous la porte le font principalement à cause des lourdeurs administratives, plus importantes que dans les autres pays comparables (Baldegger et al., 2015). Il serait souhaitable de procéder à une révision de la réglementation en vigueur dans un objectif de rationalisation et afin d'éviter qu'elle ne pénalise trop les petites entreprises, en particulier les plus jeunes d'entre elles, grandes pourvoyeuses d'innovations et d'emplois (Criscuolo et al., 2014 ; OCDE, 2015c).

Les programmes suisses de soutien aux entrepreneurs sont parcellaires. Au niveau cantonal, on en dénombre 87 pour le financement des entreprises existantes et des jeunes pousses (CF, 2017b). Plus concentrée, via un regroupement des programmes, un effort de transparence et un développement de l'administration publique en ligne, l'action des pouvoirs publics pourrait accéder à davantage d'efficacité. La mise en place d'un guichet unique électronique serait de nature à simplifier les démarches administrative et devrait être hâtée. Ce guichet pourrait fonctionner en association avec des points de contact physiques cantonaux fournissant aux entreprises l'aide nécessaire pour s'accommoder aux contraintes réglementaires et servant de pivot aux fins des programmes publics de financement. Enfin, créer son entreprise est un choix de carrière moins valorisé en Suisse que dans d'autres économies avancées (Baldegger et al., 2015). Encourager l'esprit d'initiative, la créativité et l'innovation à l'école et dans l'enseignement post-obligatoire pourrait faire progresser le taux d'entrepreneuriat, plutôt faible chez les jeunes (OCDE, 2010).

Améliorer le cadre applicable à la sortie du marché des entreprises peu performantes aiderait à en libérer les ressources en personnel et en capital pour les entreprises les plus productives et diminuerait le coût des faillites (Adalet McGowan et al., 2017). Telles que mesurées par l'OCDE, les dispositions juridiques en la matière sont d'une qualité légèrement supérieure aux autres pays auxquels on peut comparer la Suisse (tableau 7), toutefois les indicateurs de l'enquête *Doing Business*, fondés sur un cas type, font apparaître que : i) le taux de recouvrement du régime suisse d'insolvabilité est assez faible ; et ii) il faut environ trois ans pour qu'une procédure aboutisse, ce qui place la Suisse au 30^e rang des pays de l'OCDE. Ce régime serait plus efficient si les délais requis pour mener à bien et conclure les procédures de faillite étaient réduits, notamment pour les grandes entreprises, et si l'on avait

Tableau 7. **Comparaison du régime de règlement de l'insolvabilité**

	Taux de recouvrement (en cents par dollar)	Délai (années)	Coût (% du patrimoine)	Indicateur de régime d'insolvabilité de l'OCDE ¹	Dont :	
					Délai de libération	Mécanismes d'alerte précoce
Suisse	46.6	3.0	4.5	0.32	1.0	1.0
Pays de l'OCDE à haut revenu	73.0	1.7	9.1	0.41	0.6	0.6

1. Indicateur composite construit, sur la base d'une enquête, à partir de 13 éléments dont la valeur est comprise entre 0 et 1. Plus faible est cette valeur, plus efficace le régime est considéré.

Source : Banque mondiale, base de données de *Doing Business 2017* ; M. Adalet McGowan, D. Andrews et V. Millot (2017), « Insolvency Regimes, Zombie Firms and Capital Reallocation », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1399, Éditions OCDE, Paris.

davantage recours à des mécanismes d'alerte précoce. Il reste que les créanciers engageraient toujours des frais importants au moment de l'ouverture de la procédure, ce qui contribue à faire traîner celle-ci en longueur. Le bon fonctionnement du régime permettrait de libérer les ressources immobilisées par les entreprises qui se maintiennent à grand peine, en facilitant la sortie ou la restructuration, avec une meilleure productivité à la clé. Un texte modificatif actuellement à l'examen au parlement devrait élargir l'éventail des options ouvertes pour la restructuration des entreprises en difficulté et inciter à agir de manière anticipée. De plus, l'absence d'une procédure efficace de libération des dettes en cas de faillite personnelle limite considérablement la capacité des entrepreneurs individuels à se voir offrir une « seconde chance ». Le gouvernement est en train de mener une étude préliminaire afin de déterminer s'il conviendrait d'améliorer le régime juridique actuel à cet égard. Ramener à trois ans la période pendant laquelle les personnes physiques sont tenues d'imputer sur des revenus futurs le remboursement de dettes passées permettrait à la Suisse de s'aligner sur les tendances internationales.

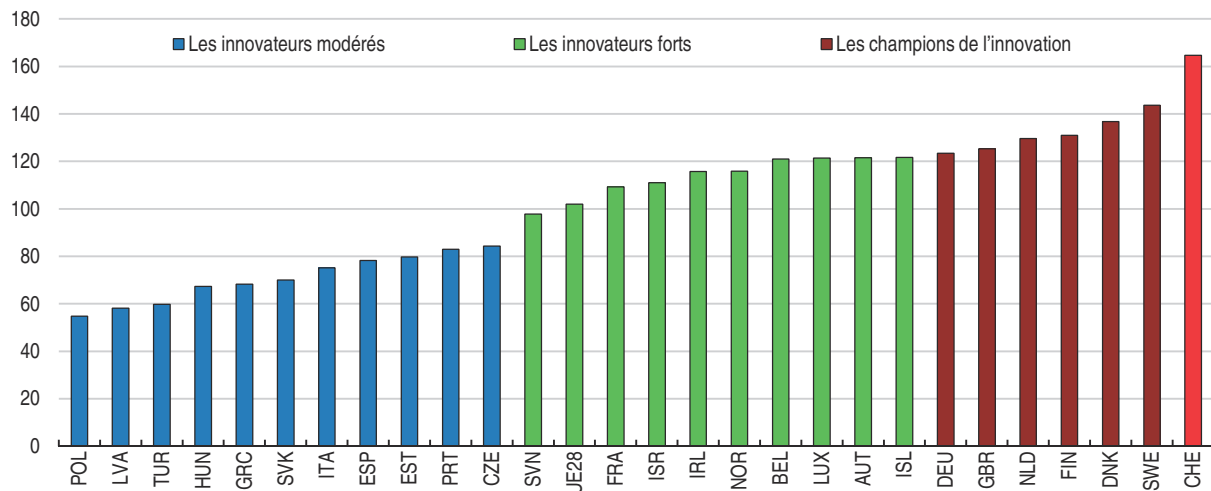
Tirer meilleur parti du haut niveau de R-D

La Suisse arrive dans les premiers des classements internationaux au regard des dépenses de R-D, de la qualité des recherches et des activités d'innovation (graphique 25). Sa performance dans ce dernier domaine s'est améliorée depuis 2010, par rapport à celle de l'UE, malgré des PME moins actives, des exportations de produits de moyenne ou forte intensité technologique orientées à la baisse et un entrepreneuriat d'opportunité en berne (Commission européenne, 2017). L'affaiblissement de la croissance de la productivité dans toute l'OCDE laisse craindre une diminution à long terme des rendements économiques de la R-D. D'autres facteurs peuvent toutefois entrer en jeu, dont les mécanismes par lesquels R-D et innovation se rattachent à la production ; la disposition des travailleurs à adopter les innovations et à les exploiter de manière optimale ; l'utilité des nouvelles technologies. Andrews et al. (2014) relient pour leur part les retombées de l'innovation à l'environnement économique, et notamment au bon fonctionnement des marchés de produits, du marché du travail et des marchés financiers, à l'efficacité du système judiciaire et à l'adéquation du régime d'insolvabilité. On voit donc que les réformes de la réglementation et des procédures d'insolvabilité dont il a été question plus haut pourraient exercer une action positive sur les rendements de la R-D.

La divergence toujours plus marquée entre les entreprises à la frontière technologique et les entreprises à la traîne explique partiellement pourquoi on observe une décélération des gains de productivité dans la plupart des pays de l'OCDE (Andrews et al., 2016). Il en va de même en Suisse : la productivité a augmenté dans les entreprises à la frontière


Graphique 25. Des résultats élevés en matière d'innovation¹

Résultats de 2016 comparés à ceux de l'UE28 en 2010



1. La performance moyenne est mesurée à l'aide d'un indicateur composite de 27 mesures (25 pour la Suisse).

Source : Commission européenne (2017), *Tableau de bord européen de l'innovation 2017*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622355>

technologique et stagné ailleurs, d'où un taux de croissance modeste dans l'ensemble (chapitre 1). Cela pourrait tenir au fait que les entreprises helvétiques sont de moins en moins nombreuses, en proportion, à mener des activités de R-D, même si elles leur consacrent dans ce cas une part plus importante de leur chiffre d'affaires (Arvanitis et al., 2017). L'industrie pharmaceutique représente à elle seule pratiquement 30 % de toute la R-D des entreprises et dans ce secteur, les retombées positives de la R-D sont particulièrement longues à se manifester, et variables. Cette spécialisation de la R-D dans un secteur particulier et une poignée d'entreprises peut, au surplus, restreindre la mobilité des chercheurs et les externalités de connaissances pour le reste de l'économie, ce qui contribue au ralentissement général de la croissance de la productivité.

Le niveau des aides publiques à la R-D dans les entreprises est faible en comparaison internationale, même si la part des entreprises qui en bénéficient a augmenté ces dernières années (Arvanitis et al., 2017). Le soutien financier passe essentiellement par le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (axé sur la recherche fondamentale) et la Commission de la technologie et de l'innovation (qui deviendra bientôt Innosuisse et vient en soutien à la recherche appliquée au travers de créations d'entreprises et de start-ups et de projets de R-D). Si le défaut d'incitations ou de subventions en faveur de la R-D n'empêche pas le pays d'obtenir d'excellents résultats en la matière, il est probable qu'il ne soit pas étranger à l'assise étroite de celle-ci. Avec l'introduction de dispositifs d'incitation fiscale en faveur de la R-D, le projet de réforme de la fiscalité des entreprises permettra d'offrir des incitations fiscales tant aux entreprises suisses qu'aux entreprises multinationales à conduire de la R-D. Le système de *patent box* qu'il est envisagé d'introduire n'est pas le meilleur des leviers qui soit pour stimuler l'innovation (Appelt et al., 2016), même si sa principale raison d'être est de compenser l'augmentation prévue de l'impôt sur les bénéfices des sociétés dû par les entreprises multinationales. De même, le système d'incitations fiscales à l'étude bénéficiera à beaucoup d'entreprises déjà actives dans le domaine de la R-D.

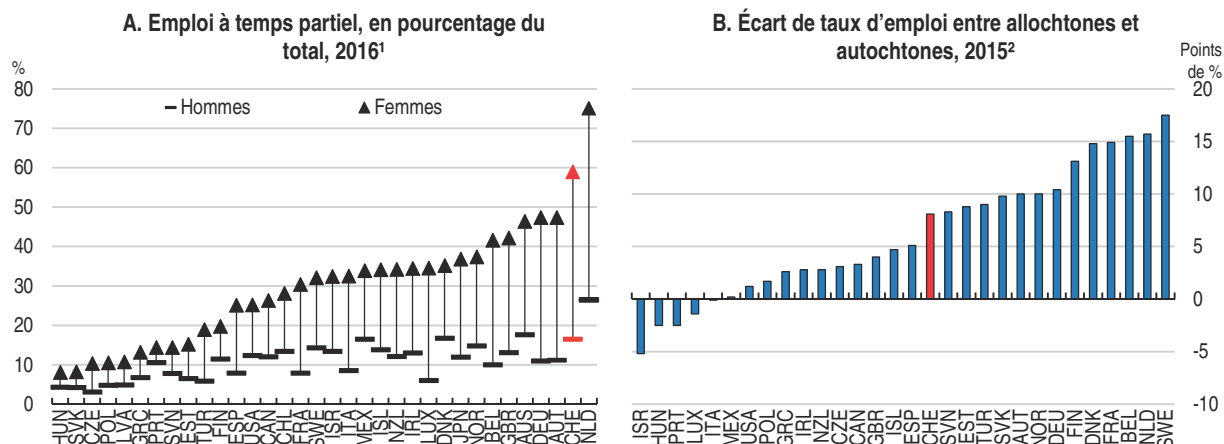
L'adoption de mesures qui encouragent la diffusion du savoir et de la technologie peut combler en partie l'écart de productivité et permettre d'exploiter le potentiel offert par le progrès technologique (OCDE, 2017d et 2017e). Les pouvoirs publics pourraient élargir leur action afin d'aider les jeunes entreprises à surmonter leurs problèmes de financement et de lutter contre le recul progressif du nombre d'entreprises qui investissent dans la R-D (Arvanitis et al., 2017 ; chapitre 1). Continuer de promouvoir les incubateurs au niveau des établissements d'enseignement supérieur doperait les démarrages d'entreprises, faciliterait la coopération entre celles-ci et contribuerait à diversifier le paysage de la R-D et de la technologie en dehors des multinationales. On pourrait également faire entrer plus largement la formation à l'entrepreneuriat dans les cursus scolaires et s'attacher à développer les compétences des enseignants.

Une économie plus inclusive peut faire croître la productivité

Le haut niveau de revenu de la Suisse entretenant un lien étroit avec le taux d'emploi, parmi les plus élevés au monde, l'évolution démographique ne manquera pas de peser sur le niveau de vie à moins que la productivité du travail n'augmente. Le phénomène a été partiellement retardé par l'immigration. Les mesures dont il a été question plus haut – notamment la formation et la planification de carrière – favoriseraient l'inclusivité et la productivité des travailleurs âgés. Une meilleure intégration des immigrés et des femmes sur le marché du travail ferait croître le bien-être, stimulerait la productivité et atténuerait les effets du vieillissement de la population.

Les femmes comptent pour une part disproportionnée des travailleurs à temps partiel, faute de solutions de garde d'enfants abordables – y compris en structure éducative – mais aussi parce que le système d'impôt sur le revenu, basé sur l'unité familiale, a un effet contre-incitatif, et pour des raisons de préférences personnelles (graphique 26, partie A). Abaisser le coût de l'accueil des jeunes enfants permettrait aux parents de travailler davantage et de poursuivre une carrière stable (OCDE, 2013 ; Dutu, 2014). Les pouvoirs publics ont mis en place et abondé un fonds destiné à accroître le nombre de places disponibles ; il convient que ces nouvelles places soient créées dans les zones à forte demande et permettent une prise


Graphique 26. Certains segments de la population sont sous-employés sur le marché du travail



1. Population âgée de 15 ans et plus.

2. Soit le taux d'emploi des autochtones âgés de 25 à 64 ans ôté de celui des allochtones appartenant au même groupe d'âge.

Source : OCDE, Base de données sur les statistiques de la population active ; OCDE, Base de données statistiques sur les migrations.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622374>

en charge en adéquation avec les horaires de travail des parents. Le gouvernement étudie actuellement si l'offre de structures de garde d'enfants est en adéquation avec la demande. Le Conseil fédéral propose d'augmenter les déductions fiscales applicables aux frais de garde pour encourager les femmes à travailler davantage. Étant donné qu'une telle mesure profiterait plus aux ménages aisés qu'aux foyers à plus faible revenu, il est d'autant plus important d'améliorer l'accès à des services abordables de garde d'enfants. Quoi qu'il en soit, imposer le revenu sur une base individuelle ou procéder à d'autres modifications fiscales équivalentes concourrait à lever les freins mis par la fiscalité à l'apport d'un deuxième revenu. Ensemble, ces différents aménagements seraient profitables à la productivité globale en ce qu'ils permettraient une meilleure utilisation des talents des femmes et contribueraient à combler l'écart de salaire entre elles et les hommes.

En Suisse, le taux d'emploi des immigrés est l'un des plus élevés de toute la zone OCDE. En revanche, il est inférieur à celui des Suisses, en particulier pour ceux qui ont suivi des études supérieures (graphique 26, partie B). Les ressortissants de pays non membres de l'UE ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE) doivent suivre une procédure assez complexe de reconnaissance des diplômes étrangers, et ils sont souvent dépourvus de compétences linguistiques, si bien qu'ils sont nombreux à exercer un emploi sans rapport avec leur domaine de compétence. Ce sont les personnes non originaires de l'UE ou de l'AELE qui ont les plus graves difficultés à s'insérer sur le marché du travail (Confédération suisse, 2017). À l'aune du *Migrant Integration Policy Index*, la Suisse arrivait 21^e sur 38 en 2014 (Huddleston et al., 2015) ; elle se classe particulièrement mal en ce qui concerne la législation de lutte contre la discrimination à l'encontre des immigrés et la législation en matière de nationalité. En revanche, ses performances sont globalement bonnes en ce qui concerne l'intégration des immigrés (OCDE, 2012b). Différentes mesures ont été prises pour faciliter l'intégration dans la société et sur le marché du travail des personnes ayant obtenu le statut de réfugié et des personnes admises à titre provisoire. En outre, la Suisse est en train d'adapter sa législation en vue de réduire les obstacles administratifs à l'entrée sur le marché du travail. Promouvoir la participation à des cours de langues de qualité et à la formation pour adultes, mettre en place des cours passerelles et des stages, et accroître le soutien en faveur de l'éducation de la petite enfance sont autant de mesures qui auraient une incidence positive sur l'intégration des immigrés en les aidant à utiliser pleinement leurs compétences (Huddleston, et al., 2015 ; OCDE, 2015b). En outre, dans la mesure où l'immigration fournit au pays le personnel qualifié qui lui fait défaut dans certains domaines (Confédération suisse, 2017), le coût induit par le récent recul du solde migratoire pourrait être en partie compensé par une plus grande ouverture aux immigrants non issus de l'UE.

Assurer le dynamisme de la formation initiale et continue

Par rapport à la plupart des autres pays de l'OCDE, la Suisse se distingue par une meilleure utilisation de ses ressources humaines, comme en témoignent un taux d'activité élevé et un taux de chômage bas pour la plupart des catégories de population, y compris les jeunes. Les études précédentes de l'OCDE ont montré à quel point le système complet d'enseignement et de formation professionnels de la Suisse est efficace s'agissant d'assurer le passage à la vie active des élèves de tous niveaux (Hoeckel et al., 2009 ; OCDE, 2009). À l'issue du premier cycle du secondaire, le système scolaire se scinde en deux filières : la filière générale et la filière professionnelle. La plupart des jeunes rejoignent des filières professionnelles dans le cadre de l'apprentissage ou au sein des établissements professionnels, et peuvent fréquenter un établissement d'enseignement supérieur

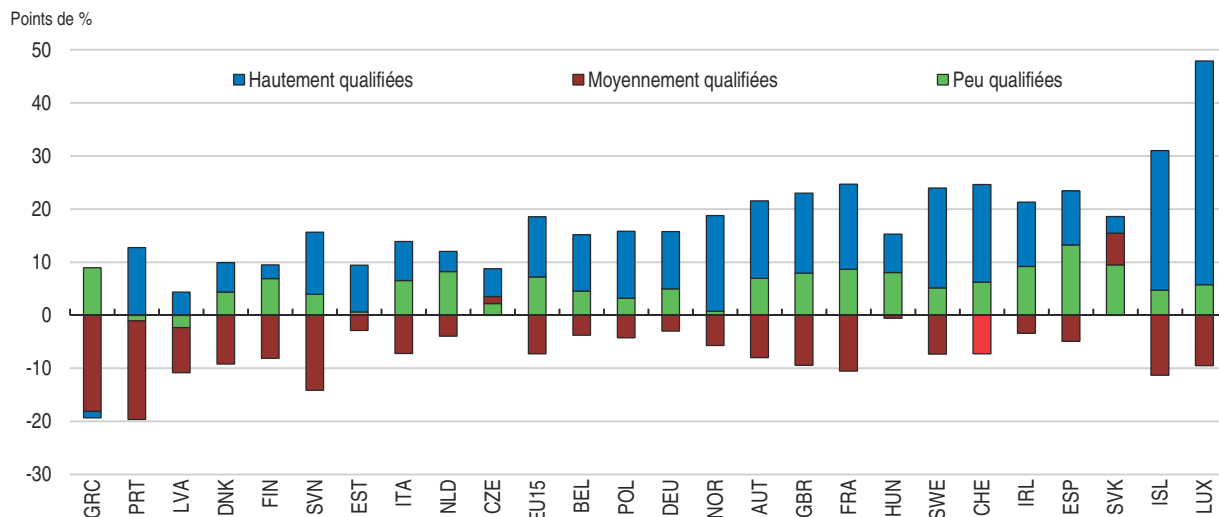
professionnel ou une université de sciences appliquées. La filière générale débouche sur l'enseignement supérieur de type universitaire. Le défi à relever pour la Suisse consiste à s'assurer que le système enseigne l'éventail de compétences dont l'économie a besoin, qu'il est en mesure de faire face aux mutations qui s'opèrent actuellement, notamment sous l'effet de la montée en puissance du numérique, et qu'il ne laisse personne de côté. Il faudra plus particulièrement veiller à ce que les travailleurs issus de la filière professionnelle aussi bien que ceux qui ont suivi un cursus général soient en mesure de s'adapter à un monde qui évolue rapidement : les recherches menées à l'échelle internationale montrent en effet que les travailleurs issus d'une filière professionnelle ont souvent des taux d'emploi inférieurs à leurs homologues qui ont suivi des études générales (Forster et al., 2016).

Les besoins de l'économie évoluent

Ces quinze dernières années, la Suisse a bénéficié d'une croissance de l'emploi soutenue par comparaison avec les autres pays, à 1.1 % en moyenne par an. Elle se concentre, pour la plus grande partie, sur les professions très qualifiées, tandis que le nombre d'emplois moyennement qualifiés a diminué (graphique 27). La pénurie de personnel qualifié reste problématique (SECO, 2017). Le taux d'emplois vacants demeure élevé dans les secteurs à haut niveau de compétences, comme ceux des technologies de l'information, de la finance et de l'assurance (graphique 28). La Suisse continue par ailleurs de manquer d'ingénieurs (Economiesuisse, 2017).

Graphique 27. **La croissance de l'emploi s'est concentrée sur les professions hautement qualifiées**

Contributions aux variations de l'emploi total entre 2000 et 2016¹



1. Les pays sont classés selon l'évolution de l'emploi net sur la période 2000-2016. Les emplois hautement qualifiés désignent les cadres, les professions libérales et les techniciens et professions intermédiaires. Les emplois moyennement qualifiés désignent le personnel administratif, les travailleurs agricoles qualifiés, les artisans et ouvriers des métiers de type artisanal, et les conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage. Les emplois peu qualifiés désignent le personnel des services et de la vente, et les professions élémentaires. Les forces armées ainsi que les non-réponses sont exclues.

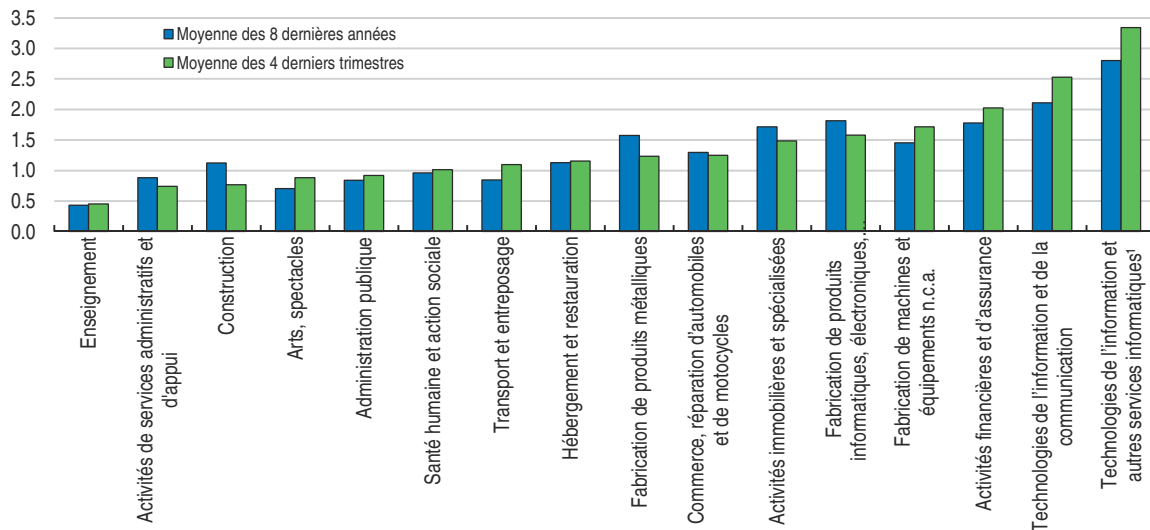
Source : Eurostat.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622393>

Avec l'essor du numérique, la structure du marché du travail va être remaniée. Selon les estimations fondées sur les secteurs d'activité et les professions, la moitié environ de tous les emplois actuels pourraient être touchés en Suisse (Deloitte, 2015). Mais si l'on tient


Graphique 28. Taux d'emplois vacants par secteur

En pourcentage, T2 2017



1. « Technologies de l'information et autres services informatiques » est un sous-secteur de « Technologies de l'information et de la communication ».

Source : Office fédéral de la statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622412>

compte du type de tâches accomplies, les estimations sont plus faibles, à 9 % en moyenne pour les 21 pays participant à l'enquête PIAAC, et 25 % d'emplois supplémentaires modifiés en profondeur (Arntz et al., 2016). Il faudra combler les déficits de compétences en numérique (OCDE, 2017d). L'économie suisse est aussi très exposée aux variations de la demande étrangère, dont dépendent 36 % des emplois. Le numérique et la mondialisation entraîneront la création de nouveaux emplois à l'avenir, mais il est difficile d'anticiper les compétences qui seront requises. Il faut donc que la formation garantisse l'acquisition des compétences technologiques fondamentales, ainsi que l'aptitude à avoir un raisonnement critique, à travailler en équipe et à faire preuve de flexibilité (OCDE, 2016c).

S'ils disposaient de données plus détaillées sur la répartition des compétences des travailleurs, les responsables de l'action publique en Suisse seraient mieux à même de faire face à ces enjeux. Dans cette optique, la Suisse pourrait donc, dans un premier temps, participer aux prochains cycles de l'enquête PIAAC de l'OCDE, qui évalue régulièrement les compétences des adultes. Les résultats de cette enquête ont étayé la formulation des politiques relatives aux compétences dans d'autres pays de l'OCDE. Il serait aussi utile de développer des données longitudinales ou de cohorte à l'intérieur du système éducatif.

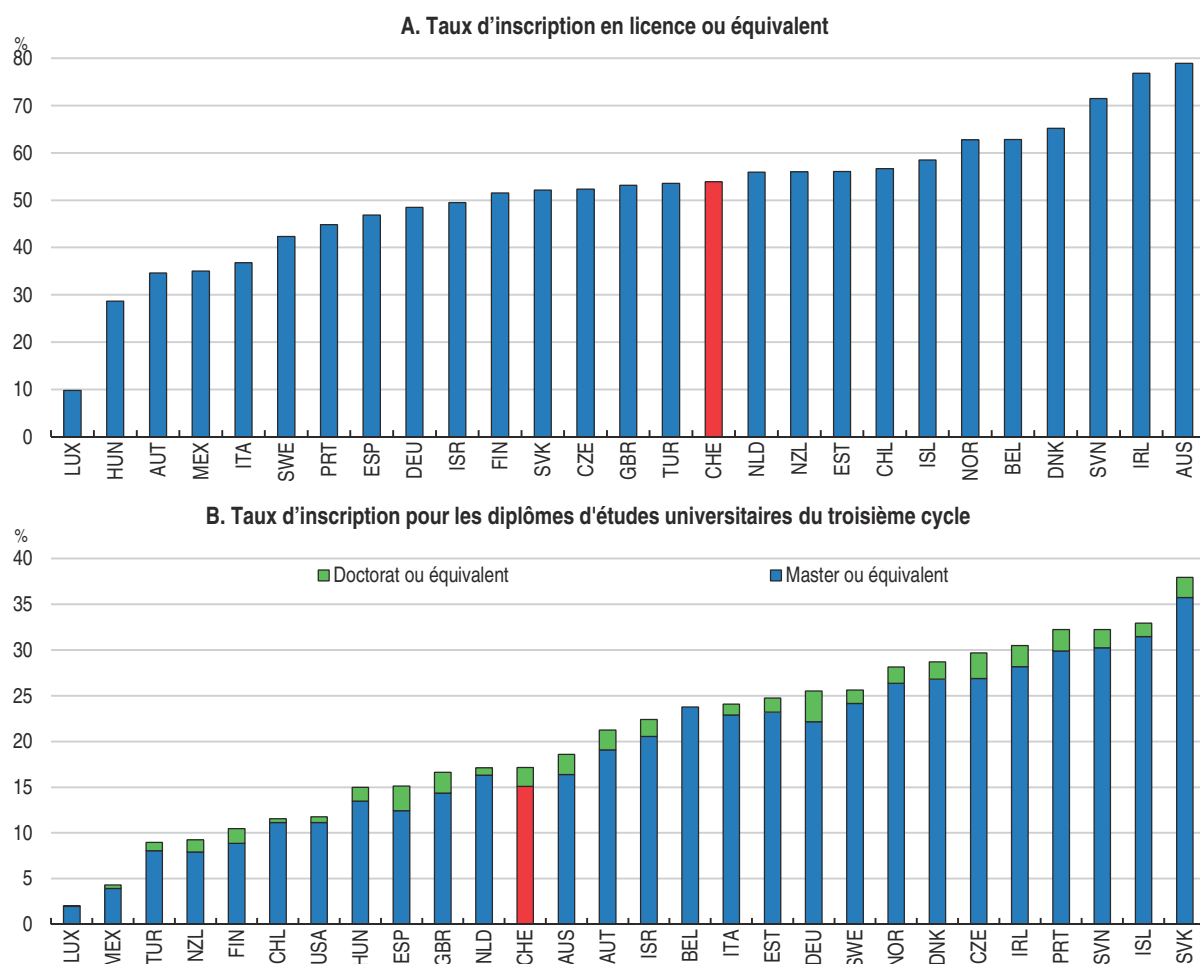
En Suisse, le système d'enseignement et de formation professionnels, et surtout le système de double filière, est étroitement lié au secteur des entreprises, qui déterminent l'offre de places en apprentissage et qui siègent au conseil qui supervise les programmes de ces cursus. Ces liens contribuent à assurer un passage sans heurts des études à la vie active. Les programmes sont passés en revue au moins tous les cinq ans, mais le système dans son ensemble peut mettre du temps à s'adapter aux changements (SEFRI, 2017). Il pourrait être nécessaire d'instaurer des délais pour la modification des programmes. Pour renforcer la capacité d'adaptation des travailleurs face aux changements qui interviennent dans le monde du travail, notamment sous l'effet du numérique, et permettre aux élèves de changer de filière plus facilement, il conviendrait d'enseigner un éventail de

compétences qui ne soit pas restreint à une profession en particulier. Dans l'enseignement professionnel dispensé dans le cadre scolaire, il serait utile de resserrer les liens avec les entreprises afin de veiller à ce que les programmes soient flexibles et pertinents. Enfin, des analyses prospectives comparables à celles conduites au Royaume-Uni (par la *Commission for Employment and Skills*) ou en Finlande (projet *Oivallus*) pourraient aider les parties prenantes à mieux anticiper l'évolution de la demande de compétences.

Accroître l'offre de travailleurs hautement qualifiés formés en Suisse

Alors que la demande de travailleurs diplômés du supérieur ne cesse d'augmenter, les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur restent quasiment équivalents à la moyenne de l'OCDE (graphique 29). Cela tient en partie au fait qu'on estime que 41 % seulement des jeunes devraient être diplômés de la filière générale du deuxième cycle du secondaire, soit l'un des taux les plus bas de l'OCDE. Toutefois, la possibilité de s'inscrire dans un établissement universitaire à la sortie d'une filière d'enseignement et de formation professionnels explique le taux global d'obtention d'un diplôme de niveau licence (ou

Graphique 29. Enseignement supérieur, pays de l'OCDE¹, 2015



1. Taux de première inscription, sauf pour les étudiants internationaux. Les taux de première inscription correspondent à la proportion de jeunes adultes qui devraient intégrer ce type de programme de l'enseignement supérieur.

Source : OCDE (2017), *Regards sur l'éducation 2017*.

équivalent), qui s'établissait à 45 % en 2015. Les avantages proposés par la Suisse sur le plan de la rémunération ont permis d'attirer des travailleurs qualifiés étrangers pour pourvoir les postes vacants : en termes nets, plus de la moitié de tous les immigrés d'âge actif venus s'installer en Suisse ces vingt dernières années étaient diplômés du supérieur. Les secteurs qui comptent la plus forte proportion de travailleurs étrangers sont les sciences naturelles, la médecine et la pharmacie, et l'ingénierie (Economiesuisse, 2017). Compte tenu de la dépendance de la Suisse à l'égard de l'immigration, à laquelle s'ajoutent les pénuries de main-d'œuvre qui frappent l'ensemble du continent dans certaines professions et le vieillissement de la population d'une manière générale en Europe, la demande de travailleurs hautement qualifiés ne va cesser d'augmenter. Pour accroître l'offre de travailleurs qualifiés, la Suisse pourrait faciliter le passage des filières professionnelles aux filières générales, par exemple en développant l'enseignement général dispensé dans les programmes professionnels et le contenu pratique de l'enseignement général. Certains pays de l'OCDE ont modifié leurs programmes scolaires pour mieux préparer les élèves à poursuivre des études supérieures en sciences et en mathématiques.

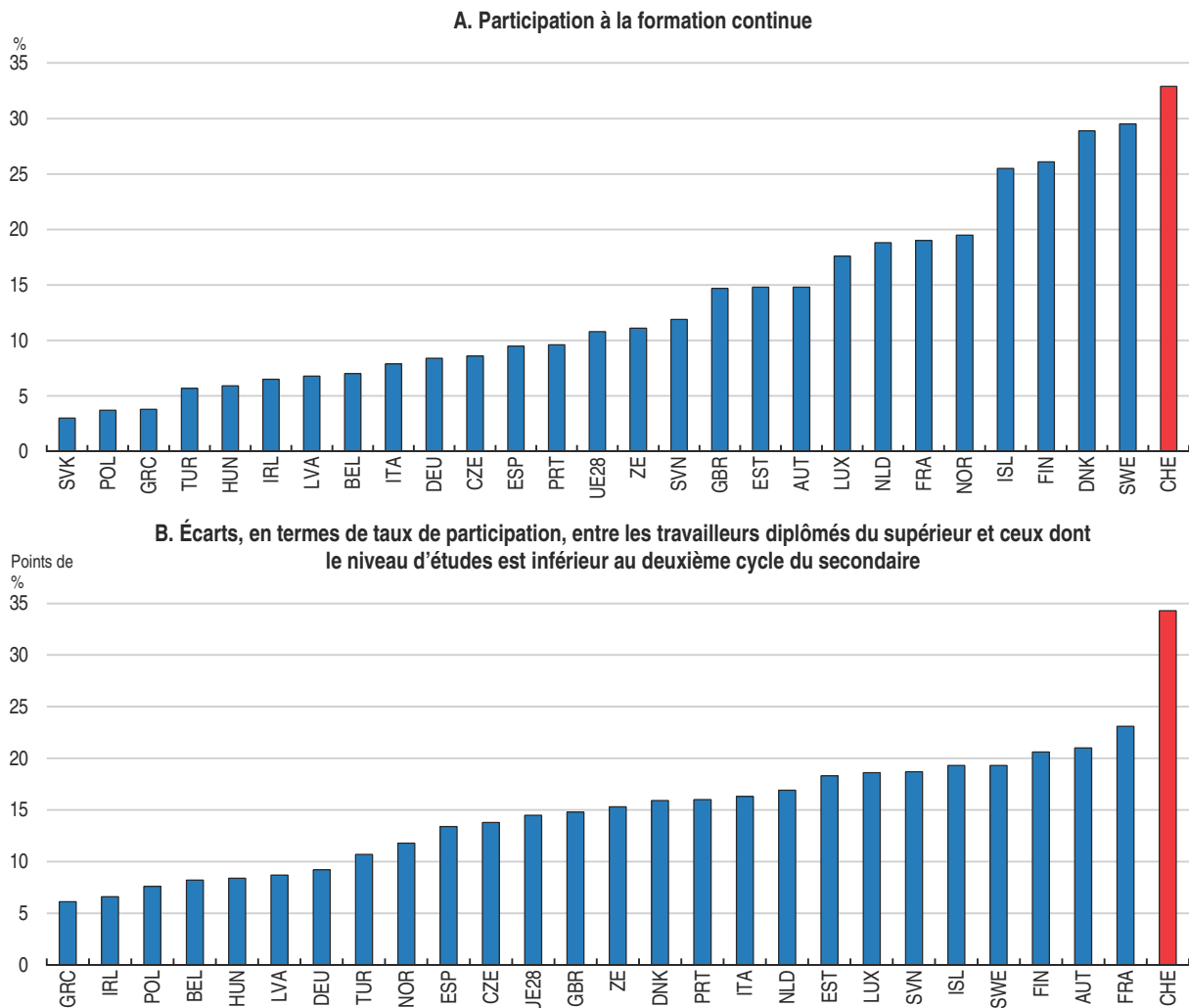
L'offre de programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) proposés par les employeurs, et leur composition, constituent un enjeu de plus en plus crucial. Si le nombre de places dans les formations préparant aux professions artisanales et industrielles augmente, certains segments du secteur tertiaire, comme les TIC, sont sous-représentés. Parallèlement, de nombreuses places restent vacantes dans les programmes préparant à certains métiers moins qualifiés, signe d'un décalage entre l'offre et la demande. L'internationalisation économique croissante pourrait entraîner une diminution de l'offre dans les secteurs d'activité les plus nouveaux, dans la mesure où les petites entreprises, et notamment étrangères, sont moins susceptibles de participer à l'EFP (Muehleemann, 2014 ; SKBF, 2014). Les coûts de gestion pourraient être revus à la baisse en mutualisant les programmes d'apprentissage entre les entreprises, comme cela se pratique en Allemagne et en Autriche (Kuczera, 2017). Les centres de formation pourraient assumer plus de responsabilités en matière de coordination. Il faudrait encourager plus activement ces initiatives.

La formation continue sera de plus en plus cruciale pour s'assurer que les compétences s'adaptent à la demande du marché du travail, qui change rapidement, et que chacun puisse travailler plus longtemps. Cela s'applique non seulement aux personnes qui occupent déjà un emploi, mais aussi à celles qui n'en ont pas et cherchent à intégrer ou réintégrer le marché du travail, y compris les personnes ayant un faible niveau de compétences de base et celles qui ont perdu leur emploi dans des secteurs victimes d'un déclin structurel (Windisch, 2015). Les travailleurs qui n'occupent pas un emploi correspondant à leur formation en apprentissage se heurtent à d'importants obstacles pour accéder à la formation continue ; en 2000, plus de la moitié des travailleurs ayant suivi une formation professionnelle n'exerçaient pas leur profession d'origine (Meyer, 2009). En 2011, trois quarts environ des participants à la formation continue indiquaient bénéficier d'une aide financière de leur employeur (SKBF, 2014). Grâce à l'implication accrue des employeurs, un tiers environ de tous les résidents suisses âgés de 25 à 64 ans participaient à une activité de formation continue en 2016, soit la plus forte proportion en Europe (graphique 30, partie A). Toutefois, la dispersion de la participation en fonction du niveau d'études est aussi la plus élevée d'Europe (partie B).


En Suisse, le financement public de la formation continue est restreint. Les dépenses personnelles sont déductibles des impôts mais cela favorise les ménages les plus aisés. Le

Graphique 30. **Participation à la formation continue en Europe**

Population âgée de 25 à 64 ans ayant participé à un cursus de formation au cours des quatre semaines précédentes, 2016



Source : Eurostat, Enquête sur les forces de travail 2016.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622450>

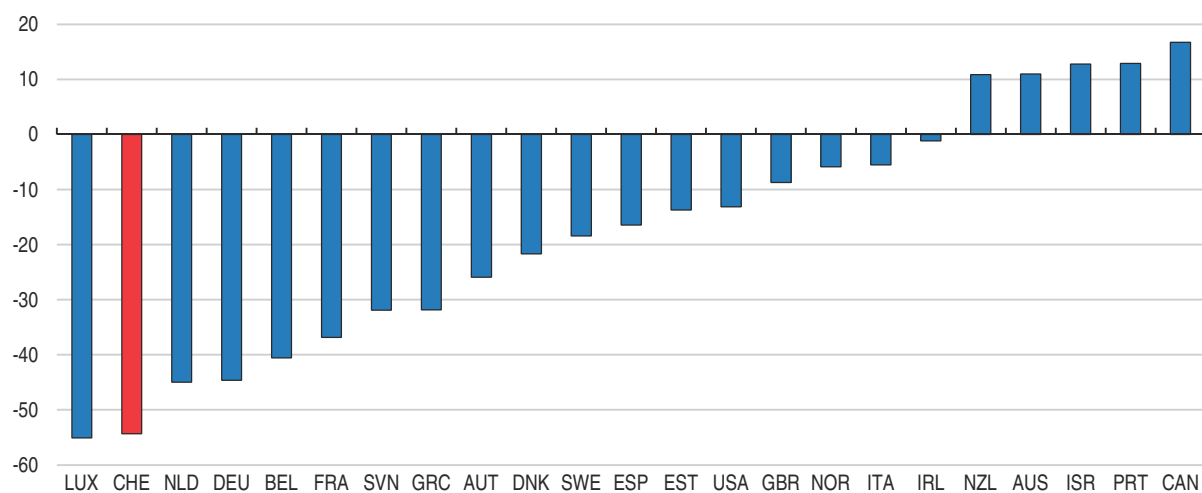
développement de l'aide publique à la formation continue est freiné par la fragmentation du système entre les différentes juridictions et administrations. Entrée en vigueur en 2017, la loi sur la formation continue, qui met à exécution un amendement constitutionnel de 2006, devrait contribuer à accroître la coordination et à améliorer la cohérence du système à l'échelle nationale. Elle stipule que la formation relève de la responsabilité individuelle et doit être basée sur le marché, mais aussi que la Confédération et les cantons devraient contribuer à assurer l'accessibilité de la formation et l'égalité des chances. Point important : elle facilitera la collecte de données. Les travailleurs et les entreprises pourraient ne pas prendre pleinement la mesure de la nécessité d'investir en permanence dans le capital humain, c'est pourquoi des subventions pourraient les inciter à participer à la formation continue. De la même manière, la reconnaissance des acquis antérieurs et de l'expérience professionnelle pourrait renforcer la participation à la formation continue.

Assurer l'équité dans l'enseignement et la formation

Dans l'ensemble, la Suisse enregistre de relativement bons résultats s'agissant de l'intégration économique des immigrés, des personnes issues de milieux défavorisés et des femmes, comme en attestent leurs taux d'emploi élevés (OCDE, 2017b). Toutefois, la forte proportion de femmes qui travaillent à temps partiel et l'écart salarial non ajusté de 17 % par rapport aux hommes pour un travail salarié à temps plein participent à des différences importantes de revenus (OCDE, 2017b). Au vu de tels écarts par rapport à la population dans son ensemble, la Suisse dispose d'une réelle marge de manœuvre pour aider ces catégories de population à mieux réaliser leur potentiel.

Selon les résultats de l'enquête PISA, les jeunes issus de l'immigration ont des résultats nettement inférieurs à ceux de leurs camarades. En 2015, l'écart par rapport aux élèves autochtones était le même pour les élèves immigrés et ceux nés en Suisse de parents immigrés, ce qui donne à penser que ces résultats scolaires inférieurs se perpétuent d'une génération à l'autre. Selon des données récentes, les résultats scolaires inférieurs des enfants issus de l'immigration tiennent, pour trois quarts environ, aux caractéristiques socioéconomiques (Cattaneo et Wolter, 2015). Regrouper les élèves nés de parents immigrés dans certains établissements a abouti à de fortes variations dans les résultats scolaires des élèves selon qu'ils fréquentent un établissement accueillant une forte proportion, ou au contraire une faible proportion, d'élèves issus de l'immigration (graphique 31). Dans le passé, cela s'expliquait par le fait que ces élèves étaient souvent orientés vers des « programmes d'enseignement spéciaux » ; les programmes de ce type sont désormais utilisés de manière beaucoup plus ciblée. Les mesures adoptées pour encourager la préscolarisation des enfants issus de milieux socioéconomiques défavorisés, par exemple au moyen de transferts en espèces sous condition de ressources, pourraient avoir des retombées positives sur la suite de la scolarité.

Graphique 31. Différences dans les scores en sciences au PISA en fonction de la proportion d'élèves issus de l'immigration accueillis dans l'établissement scolaire fréquenté¹, 2015



1. Les élèves issus de l'immigration sont ceux qui sont nés à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger. Les établissements où la concentration d'élèves issus de l'immigration est faible (élevée) sont ceux qui se situent dans la moitié inférieure (supérieure) de la distribution.

Source : OCDE, Base de données PISA 2015.

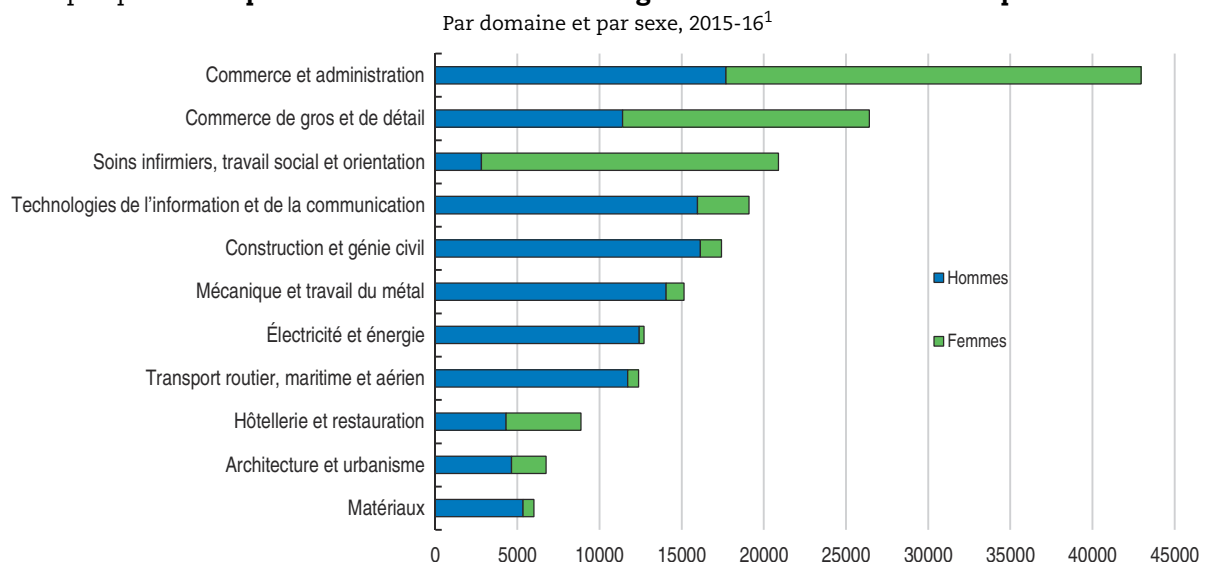
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622469>

À l'âge de 15 ans, les élèves du deuxième cycle du secondaire doivent choisir entre la filière générale ou la filière professionnelle. Les données internationales montrent que l'influence du milieu familial sur les résultats scolaires des élèves dans le secondaire est moindre dans les pays où l'orientation est plus tardive ou dans ceux qui sont dotés d'un système scolaire non sélectif dans le secondaire (Causa et Johansson, 2010). En Finlande, on estime que la transition progressive vers un système non sélectif a contribué à réduire l'élasticité intergénérationnelle des revenus de 0.30 à 0.23 (Pekkarinena et al., 2009).

L'ampleur de l'orientation précoce des élèves a été revue à la baisse. Dans le premier cycle du secondaire, les élèves sont désormais souvent répartis en fonction de leur niveau au sein d'un même établissement, plutôt qu'entre différents établissements en fonction de leurs résultats scolaires. Toutefois, cela ne fera qu'accentuer les inégalités si le passage d'une filière à l'autre se révèle difficile et si les moins bons élèves sont systématiquement orientés vers l'enseignement et la formation professionnels, comme c'est le cas en Suisse. Pour surmonter ce problème, les pouvoirs publics pourraient réduire le nombre de classes qui regroupent les élèves par niveau ou faciliter le passage d'une filière à l'autre, peut-être en s'appuyant sur des évaluations externes. De solides arguments plaident en faveur d'un réexamen de l'âge auquel les élèves sont orientés et des modalités de cette orientation, dans un souci d'équité et pour favoriser la mobilité intergénérationnelle.


L'écart historique hommes-femmes en matière d'éducation s'est inversé : les femmes font désormais de plus longues études que les hommes en Suisse. Cependant, les disparités importantes constatées en termes de domaines d'études exercent une influence sur les résultats enregistrés sur le marché du travail. Par exemple, les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes dans les cursus techniques du système professionnel, comme l'ingénierie et l'informatique, alors que c'est l'inverse dans les programmes de formation aux soins infirmiers (graphique 32). Les enfants étant tenus de choisir très tôt leur cursus, l'influence du milieu familial ou leurs propres préjugés peuvent jouer un rôle plus important. Ainsi, dans les cantons suisses qui comptent plus d'établissements généraux (des *gymnases*

Graphique 32. Répartition des élèves de l'enseignement et de la formation professionnels



1. Les domaines de formation non présentés ici représentent 17 % des élèves.

Source : Office fédéral de la statistique.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933622488>

où l'orientation est plus tardive) que professionnels, la répartition des élèves selon le sexe est moins stéréotypée (Imdorf et al., 2014). Cela peut s'expliquer par le fait que la filière générale offre aux élèves plus de possibilités de changer de cursus ou par les choix d'orientation qui sont faits plus tard. Ainsi, pour améliorer l'égalité entre hommes et femmes, la Suisse pourrait revoir l'âge auquel on demande aux élèves de faire des choix déterminants pour leur devenir professionnel et faciliter le passage d'une filière à l'autre.

Vers une plus grande viabilité écologique

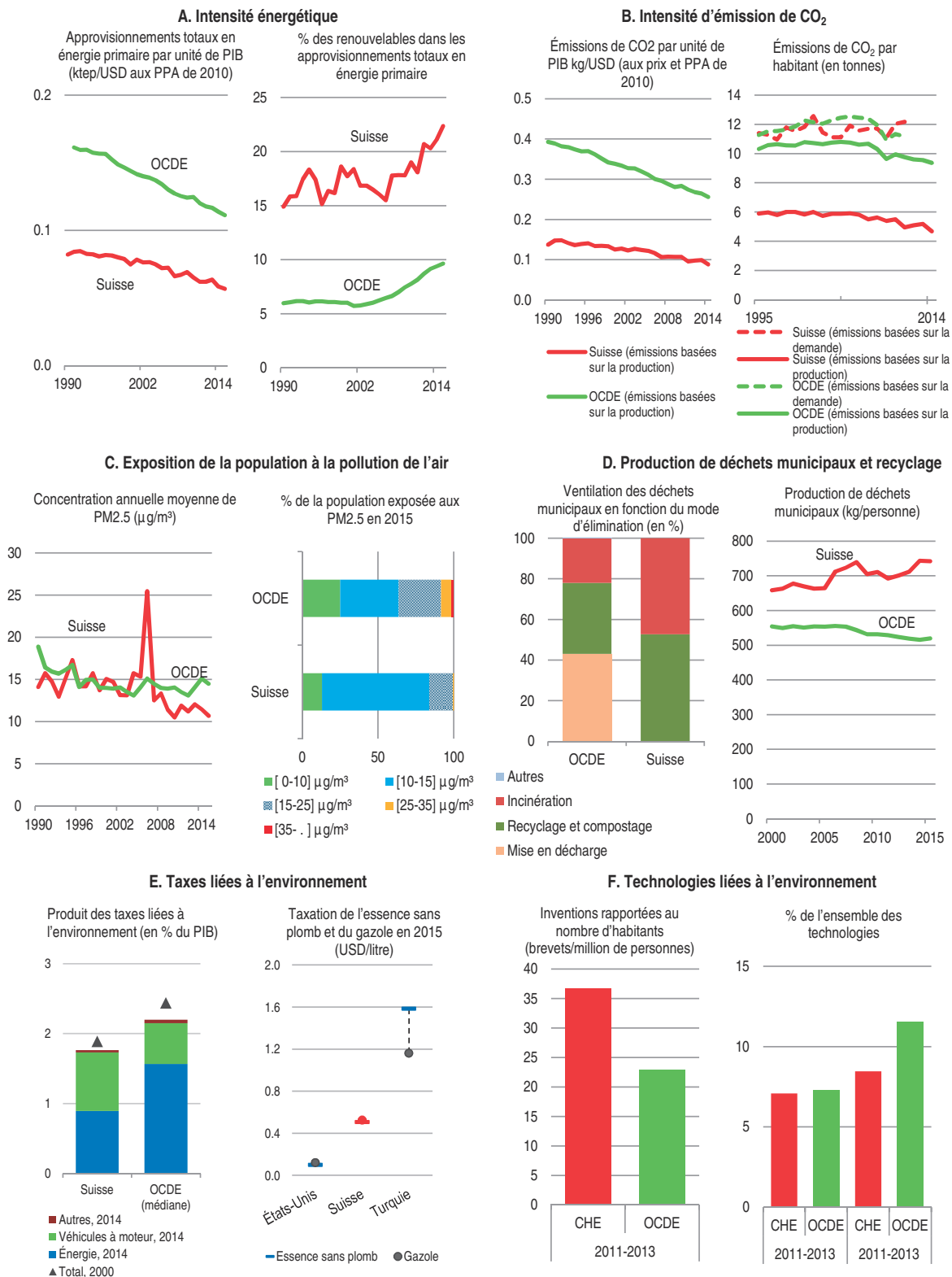
Les émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant de la Suisse sont inférieures de moitié à la moyenne des pays de l'OCDE, notamment parce que 93 % de la production d'électricité est d'origine hydraulique et nucléaire. La part des renouvelables dans les approvisionnements énergétiques a fortement progressé durant la décennie écoulée (graphique 33, partie A). Le nucléaire entre pour environ un quart dans les approvisionnements totaux en énergie finale, ce qui illustre le défi que représente son abandon programmé sur fond d'interdiction de la construction de nouvelles centrales et de vieillissement du parc existant.

Bien que les émissions nationales par habitant soient nettement inférieures à la moyenne de l'OCDE, les émissions de CO₂ attribuables aux dépenses, qui tiennent compte des importations, sont beaucoup plus élevées et sont récemment passées au-dessus de la moyenne de l'OCDE (graphique 33, partie B). D'après les estimations, entre la moitié et les trois quarts des incidences environnementales de la Suisse sont incorporées dans ses importations (OFEV, 2014). De même, la production de déchets municipaux n'a pas encore été découplée de la croissance économique, si bien que l'écart avec le volume moyen de déchets par habitant au sein de l'OCDE se creuse et atteint actuellement 40 %. Une part importante est certes recyclée, mais beaucoup de déchets continuent d'être incinérés. La teneur en micropolluants organiques des eaux de surface dépasse les limites légales. La modernisation prévue des infrastructures devrait être menée à bien.

Le paquet de mesures adopté récemment au titre de la Stratégie énergétique 2050 modifiera le mix énergétique de la Suisse. Elle table sur une forte hausse de la production d'électricité à partir de sources renouvelables autres que l'hydraulique (principalement le solaire et l'éolien), hausse de plus de 50 % d'ici à 2020 et 300 % d'ici à 2035 par rapport à 2015. L'hydraulique restera néanmoins la principale source d'électricité, avec une production trois fois supérieure à celle des autres renouvelables en 2035. La Stratégie ambitionne une diminution de 43 % par rapport à l'année 2000 de la consommation d'énergie moyenne par habitant à l'horizon 2035. Elle comporte des mesures de promotion de l'investissement dans les renouvelables et l'efficacité énergétique. La prochaine révision de la loi sur le CO₂ pour la période 2021-30 aura une importance capitale pour la réalisation de l'objectif de la Suisse de réduire les émissions de GES de 50 % d'ici à 2030 par rapport à 1990 (OCDE, 2017f).

Le relèvement de la fiscalité liée à l'environnement multiplierait les incitations en faveur d'un verdissement progressif de l'économie. Cette fiscalité est aujourd'hui faible rapportée au PIB et prend principalement la forme de taxes sur la consommation d'énergie et les véhicules à moteur (graphique 33, partie E). Même si une préaffectation des recettes est déconseillée, des ressources supplémentaires permettraient de financer les investissements nécessaires, notamment les coûts de la sortie du nucléaire. En Suisse, 82 % des émissions de CO₂ dues à la consommation d'énergie font l'objet d'une tarification, qui dépasse 30 EUR par tonne pour 63 % d'entre elles (OCDE, 2016d). La Stratégie énergétique propose d'augmenter le supplément

Graphique 33. Indicateurs environnementaux



Source : OCDE (2017) Indicateurs de croissance verte (base de données). Pour des métadonnées détaillées, voir : <http://stats.oecd.org/wbos/fileview2.aspx?IDFile=02a134e1-c3ec-4c5c-9a05-4ebb41a60539>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933622507>

perçu sur le réseau électrique dont le produit est aujourd'hui utilisé pour promouvoir les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'amélioration de la qualité de l'eau. La réalisation des objectifs ambitieux définis serait également favorisée par l'élargissement du champ d'application de la taxe sur le CO₂ et le relèvement d'autres taxes destinées à refléter des externalités. En revanche, il conviendrait de réduire plus encore le recours à la préaffectation des recettes correspondantes à des programmes environnementaux pour permettre une adaptation plus souple à l'évolution des besoins (tableau 8 ; OCDE, 2017f). Une augmentation de la fiscalité incitative, conjuguée à un réexamen des mesures existantes de gestion des déchets municipaux à l'aune de leur rapport coût-efficacité, pourrait contribuer à faire baisser la production de déchets.

Par rapport à la moyenne de l'OCDE, la Suisse produit près de deux fois plus de brevets environnementaux par habitant, mais la part de ceux-ci dans l'ensemble des brevets est plus faible. Une mobilisation des entreprises et du secteur financier pourrait aider à faire progresser le taux d'éco-innovation et les performances environnementales ; cela pourrait passer, par exemple, par une obligation de divulgation d'informations liées à l'environnement, y compris concernant les bâtiments, et des partenariats public-privé destinés à favoriser un verdissement des investissements infrastructurels (OCDE, 2017f). Un bon alignement des politiques climatiques, budgétaires et d'investissement peut maximiser l'impact de l'investissement public au travers de la mobilisation d'investissements privés (OCDE, 2017g).

Tableau 8. Recommandations antérieures concernant la viabilité écologique

Recommandation	Mesures prises depuis l'Étude de novembre 2015
Recourir davantage aux mécanismes de marché pour réduire le coût de la transition du nucléaire vers les énergies renouvelables. Il conviendrait notamment de revoir la conception de l'actuel dispositif de rétribution de l'électricité injectée. Profiter des possibilités offertes par le passage du nucléaire à des sources d'énergie renouvelables et par les objectifs d'émission de gaz à effet de serre pour mettre en place un cadre propice à la concurrence dans le secteur de l'énergie.	Dans le cadre d'une révision complète de la loi sur l'énergie, le soutien aux renouvelables sera fondé à partir de 2018 sur un système de rétribution de l'injection et sur des primes à l'investissement et non plus sur la rétribution à prix coûtant. Les exploitants des centrales électriques d'une certaine envergure devront vendre leur électricité sur le marché et assumeront l'entière responsabilité en matière d'équilibrage. Les primes d'investissement aujourd'hui réservées au petit photovoltaïque seront élargies aux installations photovoltaïques plus grandes, à l'hydroélectricité et à la biomasse. Une ouverture (partielle) du marché du gaz, dans le cadre d'une loi sur l'approvisionnement en gaz qui n'a pas encore été rédigée, est prévue.
Relever la taxe sur le CO ₂ , et éliminer les exonérations de cette redevance et des autres écotaxes.	La taxe sur le CO ₂ est passée de 60 CHF à 84 CHF par tonne de CO ₂ en 2016 et sera relevée à 96 CHF en 2018.
Favoriser davantage les activités de recherche liées à l'énergie dans les secteurs public et privé, et continuer la collaboration avec les chercheurs étrangers, afin de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.	Le Parlement suisse a approuvé une enveloppe de 120 millions CHF pour financer la deuxième phase (2017-2020) du renforcement des capacités des Pôles de compétence en recherche énergétique (SCCER). Il s'agit de pôles de R-D regroupant des universitaires et des industriels et centrés sur huit thèmes énergétiques, parmi lesquels la production et le stockage de l'électricité et la biomasse. Un montant supplémentaire de 19 millions CHF a été affecté à des mesures visant à renforcer la coopération entre l'industrie et les universités.
Poursuivre le rapprochement des systèmes d'échange de quotas d'émission de la Suisse et de l'UE.	Entamées en 2008, les négociations sur le couplage des systèmes d'échange de quotas d'émission de la Suisse et de l'UE par la reconnaissance mutuelle des quotas ont abouti en 2016. La signature d'un accord est imminente.

Bibliographie

- Adalet McGowan, M., D. Andrews et V. Millot (2017), « The Walking Dead?: Zombie Firms and Productivity Performance in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1372, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/180d80ad-en>.
- Andrews, D., C. Criscuolo et C. Menon (2014), « Do Resources Flow to Patenting Firms? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1127, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz2lpmk0gs6-en>.
- Andrews, D., C. Criscuolo et P. Gal (2016), « The Best versus the Rest: The Global Productivity Slowdown, Divergence across Firms and the Role of Public Policy », *Documents de travail de l'OCDE sur la productivité*, n° 5, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/63629cc9-en>.
- Appelt, S. et al. (2016), « R&D Tax Incentives: Evidence on Design, Incidence and Impacts », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 32, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlr8fldqk7j-en>.
- Arntz, M., T. Gregory et U. Zierahn (2016), « The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries: A Comparative Analysis », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 189, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5j1z9h56dvq7-en>.
- Arvanitis, S. et al. (2017), « Die Entwicklung der Innovationsaktivitäten in der Schweizer Wirtschaft 1997-2014 (Le développement des activités d'innovation dans l'économie suisse 1997-2014) », *KOF Études*, n° 88.
- Atkinson, A.B. et al. (2017), « The Chartbook of Economic Inequality », .
- Baldegger, R.J. et al. (2015), *Global Entrepreneurship Monitor 2015/2016 – Report on Switzerland*, School of Management, Freiburg.
- Banque mondiale (2017), *Doing Business 2017: Equal Opportunity for All*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Berlingieri, G., P. Blanchenay et C. Criscuolo (2017), « The Great Divergence(s) », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 39, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/953f3853-en>.
- Beusch, E. et al. (2014), « Merchating and Current Account Surplus », *CEPR Discussion Paper Series*, n° 9990.
- BNS (2017), *Rapport sur la stabilité financière 2017*, Banque nationale suisse, Berne.
- BNS (2012), *Balance des paiements 2011*, Banque nationale suisse, Berne.
- Botev, J., J. Fournier et A. Mourougane (2016), « A Re-assessment of Fiscal Space in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1352, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/fec60e1b-en>.
- Bouis, R. et R. Duval (2011), « Raising Potential Growth After the Crisis: A Quantitative Assessment of the Potential Gains from Various Structural Reforms in the OECD Area and Beyond », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 835, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kqk9qj18s8n-en>.
- Bourlès, R. et al. (2010), « Do Product Market Regulations in Upstream Sectors Curb Productivity Growth?: Panel Data Evidence for OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 791, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kmbm6s9kbbf-en>.
- Brunetti, A. (2014), *Groupe d'experts chargé du développement de la stratégie en matière de marchés financiers : rapport final*, Conseil fédéral, Berne.
- Cattaneo, M.A. et S.C. Wolter (2015), « Better Migrants, Better PISA Results: Findings from a Natural Experiment », *IZA Journal of Migration*, vol. 4, n° 18.
- Causa, O. et Å. Johansson (2010), « Intergenerational Social Mobility in OECD Countries », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 10, n° 1, pp. 1-44, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2010-5km33scz5rjj.
- COMCO (2017a), *Rapport annuel 2016 de la Commission de la concurrence*, Commission de la concurrence, Berne.
- COMCO (2017b), « Contre les restrictions de l'accès intercantonal au marché », Commission de la concurrence, communiqué, 20 février.
- Commission européenne (2017), *European Innovation Scoreboard 2017*, http://ec.europa.eu/growth/industry/innovation/facts-figures/scoreboards_fr.
- Confédération suisse (2017), *Retour sur quinze années de libre circulation des personnes*, Observatoire relatif à l'Accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, 13^e rapport.

- Conseil fédéral (2017a), *Votation populaire du 12.02.2017 – Explications du Conseil fédéral*, Conseil fédéral, Berne.
- Conseil fédéral (2017b), *Jeunes Entreprises à Forte Croissance en Suisse*, Rapport du Conseil Fédéral donnant suite au postulat 13.4237 Derder du 12 décembre 2013, Conseil fédéral, Berne.
- Conseil fédéral (2015), *Bases statistiques de l'imposition des entreprises à l'intention de la Confédération, des cantons et des communes sélectionnés*, Rapport en réponse au postulat 12.3821 de Hildegard Fässler-Osterwalder du 26 septembre 2012, Conseil fédéral, Berne.
- Criscuolo, C., P. Gal et C. Menon (2014), « The Dynamics of Employment Growth: New Evidence from 18 Countries », *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 14, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz417hj6hg6-en>.
- Deloitte (2015), *L'homme et la machine : les robots en pleine ascension?*, Deloitte, Suisse.
- DFF (2017), *Procédure de consultation concernant le projet fiscal 17 (PF17)*, Rapport explicatif, Département fédéral des finances, Berne.
- DFF (2016b), *Perspectives à long terme des finances publiques en Suisse*, Département fédéral des finances, Berne.
- DFF (2016a), *Synoptische Darstellung der finanziellen Auswirkungen der Unternehmenssteuerreform III (Présentation des conséquences financières de la réforme de l'imposition des entreprises III)*, Département fédéral des finances, Berne.
- Dutu, R. (2014), « Le rôle des femmes dans l'économie suisse », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1144, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jz123c4j743-fr>.
- Economiesuisse (2017), « Ingénieurs en Suisse : état des lieux », *economiesuisse, dossier politique*, n° 5.
- Ecoplan (2016), *Statistische Grundlagen zu Neugründungen und wachstumsstarken Unternehmen (Éléments statistiques concernant les start-ups et les entreprises à forte croissance)*, Secrétariat d'État à l'économie, Berne.
- Égert, B. (2016), « Regulation, Institutions, and Productivity: New Macroeconomic Evidence from OECD Countries », *American Economic Review*, vol. 106, n° 5, pp. 109–113.
- Égert, B. et P. Gal (2017), « The Quantification of Structural Reforms in OECD Countries: A New Framework », *OECD Journal: Economic Studies*, vol. 2016, n° 1, http://dx.doi.org/10.1787/eco_studies-2016-5jg1lqspxtvk.
- FMI (2016), « Switzerland: Staff report for the 2016 Article IV Consultation », *IMF Country Reports*, n° 16/381, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- FMI (2014), « Switzerland: Financial Sector Stability Assessment », *IMF Country Reports*, n° 14/143, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Forster, A.G., T. Bol et H.G. van de Werfhorst (2016), « Vocational Education and Employment over the Life Cycle », *Sociological Science*, vol. 3, pp. 473-94.
- Fournier, J. et Å. Johansson (2016), « The Effect of the Size and the Mix of Public Spending on Growth and Inequality », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1344, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/f99f6b36-en>.
- Hoeckel, K., S. Field et W. Grubb (2009), *OECD Reviews of Vocational Education and Training: A Learning for Jobs Review of Switzerland 2009*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264113985-en>.
- Huddleston, T. et al. (2015), *Migrant Integration Policy Index 2015*, .
- Imdorf, C., S. Sacchi, K. Wohlgemuth, S. Cortesi and A. Schoch (2014), « How Cantonal Education Systems in Switzerland Promote Gender-Typical School-to-Work Transitions », *Journal of Sociology*, vol. 40, n° 2, pp. 175-96.
- Jarrett, P. et C. Letrémy (2008), « The Significance of Switzerland's Enormous Current Account Surplus », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 594, Éditions OCDE Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/244253177344>.
- Keuschnigg, C., M. Keuschnigg et C. Jaag (2011), « Ageing and the Financing of Social Security in Switzerland », *Revue suisse d'économie et de statistique*, vol. 147, n° 2, pp. 181-231.
- Koske, I., F. Naru, P. Beiter et I. Wanner (2016), « Regulatory Management Practices in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1296, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jm0qwm7825h-en>.
- Kuczera, M. (2017), « Striking the Right Balance: Costs and Benefits of Apprenticeship », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 153, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/995fff01-en>.

- Marti Locher, F., P. Mischler et W. Weber (2015), « Intergovernmental Co-ordination of Fiscal Policy in Switzerland », in *Institutions of Intergovernmental Fiscal Relations: Challenges Ahead*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264246966-12-en>.
- Meyer, T. (2009), « Can 'Vocationalisation' of Education Go Too Far? The Case of Switzerland », *European Journal of Vocational Training*, n° 46, 2009/1.
- Moody's (2016), « Credit Opinion: Swisscom AG », *Moody's Investors Service Global Credit Research*, 15 March.
- Muehleemann, S. (2014), « Training Participation of Internationalized Firms: Establishment-level Evidence for Switzerland », *Empirical Research in Vocational Education and Training*, vol. 6, n° 5.
- Nordås, H. et D. Rouzet (2015), « The Impact of Services Trade Restrictiveness on Trade Flows: First Estimates », *OECD Trade Policy Papers*, n° 178, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js6ds9b6kjb-en>.
- OCDE (2017a), *Trust and Public Policy: How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264268920-en>.
- OCDE (2017b), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2017*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2017-fr.
- OCDE (2017c), « Estimations du soutien agricole (Édition 2017) », *Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données)*, <http://dx.doi.org/10.1787/5a7fb333-fr>.
- OCDE (2017d), *Vers le numérique : Pour une transformation au service de la croissance et du bien-être*, Rapport de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres, Paris, <https://www.oecd.org/fr/rcm/documents/C-MIN-2017-4-FR.pdf>.
- OCDE (2017e), *La prochaine révolution de la production: Conséquences pour les pouvoirs publics et les entreprises*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280793-fr>.
- OCDE (2017f), *Examens environnementaux de l'OCDE: Suisse*, Éditions OCDE, Paris, à paraître.
- OCDE (2017g), *Investing in Climate, Investing in Growth*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264273528-en>.
- OCDE (2017h), « Comment rendre le commerce mondial bénéfique pour tous » in *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2017, n° 1, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2017-1-3-fr.
- OCDE (2016a), *L'articulation entre productivité et inclusivité : Version préliminaire*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264260849-fr>.
- OCDE (2016b), « Promouvoir la productivité et l'égalité : un double défi », in *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2016, n° 1, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2016-1-3-fr.
- OCDE (2016c), « Skills for a Digital World », *Policy Brief on The Future of Work*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016d), *Effective Carbon Rates: Pricing CO₂ through Taxes and Emissions Trading Systems*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264260115-en>.
- OCDE (2015a), *Études économiques de l'OCDE : Autriche 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-aut-2015-fr.
- OCDE (2015b), *Études économiques de l'OCDE : Suisse 2015*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-che-2015-fr.
- OCDE (2015c), *The Future of Productivity*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264248533-en>.
- OCDE (2015d), *Réformes économiques 2015 : Objectif croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2015-fr>.
- OCDE (2015e), *Taxing Energy Use 2015: OECD and Selected Partner Economies*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264232334-en>.
- OCDE (2014), *Mieux travailler avec l'âge : Suisse, Évaluation et principales recommandations*, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, .
- OCDE (2013), *Études économiques de l'OCDE : Suisse 2013*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-che-2013-fr.
- OCDE (2012a), *Competitive Neutrality: Maintaining a Level Playing Field between Public and Private Business*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264178953-en>.
- OCDE (2012b), « L'intégration des immigrés et de leurs enfants sur le marché du travail en Suisse », in *Les Migrants et l'emploi (Vol. 3) : L'intégration sur le marché du travail en Autriche, Norvège et Suisse*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264167919-9-fr>.

- OCDE (2011), *Études économiques de l'OCDE : Suisse 2011*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-che-2011-fr.
- OCDE (2010), « Entrepreneurship Skills », in *SMEs, Entrepreneurship and Innovation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264080355-49-en>.
- OCDE (2009), *Études économiques de l'OCDE: Suisse 2009*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-che-2009-fr.
- OCDE (2006), *Examens de l'OCDE de la réforme de la réglementation : Suisse 2006 – Saisir les opportunités de croissance*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264022508-fr>.
- OFE (2014), *Évolution de l'impact environnemental de la Suisse dans le monde: Impact environnemental de la consommation et de la production de 1996 à 2011*, Synthèse de la publication « Entwicklung der weltweiten Umweltauswirkungen der Schweiz », Office fédéral de l'environnement, .
- Ollivaud, P. et C. Schweltnus (2013), « The Post-crisis Narrowing of International Imbalances: Cyclical or Durable? », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1062, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k44t7j9sdtc-en>.
- Ollivaud, P., E. Rusticelli et C. Schweltnus (2015), « The Changing Role of the Exchange Rate for Macroeconomic Adjustment », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 1190, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js4rfhj15l-en>.
- Pekkarinen, T., R. Uusitalo et S. Pekkala Kerr (2009), « School Tracking and Intergenerational Income Mobility: Evidence from the Finnish Comprehensive School Reform », *Journal of Public Economics*, vol. 93, n° 7-8, pp. 965-973.
- Peters, H. et R. Winkler (2016), « Germany's Massive CA Surplus Set to Decline », Deutsche Bank Research, *Current Issues: Germany*, 26 août.
- Rouzet, D. et F. Spinelli (2016), « Services Trade Restrictiveness, Mark-ups and Competition », *OECD Trade Policy Papers*, n° 194, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jln7dlm3931-en>.
- SECO (2017), « Pénurie de main-d'oeuvre qualifiée en Suisse : Système d'indicateurs pour évaluer la demande en personnel qualifié », Secrétariat d'État à l'économie, Berne.
- SEFRI (2017), « Journées des partenaires de la formation professionnelle 2017 », *News SEFRI*, mai 2017, Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, Berne.
- SKBF (2014), *L'éducation en suisse/2014*, SKBF/CSRE (Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation), Aarau.
- Sturm, J.E. et al. (2017), *Expertise sur la nécessité de compléter le frein à l'endettement (Experts' report on the need to supplement the debt brake)*, rapport du groupe d'experts sur le frein à l'endettement.
- Von Trapp, L. et S. Nicol (2017), *Designing Effective Independent Fiscal Institutions*, Éditions OCDE, Paris, .
- Windisch, H. (2015), « Adults with Low Literacy and Numeracy Skills: A Literature Review on Policy Intervention », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 123, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrxnjd3r5k-en>.
- Yeung, K. et al. (2016), « Price Elasticities of Pharmaceuticals in a Value-based-formulatory Setting », *NBER Working Papers*, n° 22308.

ANNEXE

Progrès en matière de réformes structurelles

La présente annexe fait le point sur les mesures prises au regard des recommandations formulées dans les précédentes Études et ne figurant pas dans les tableaux du corps de texte (« Évaluation et recommandations »). Les recommandations qui sont nouvelles dans cette Étude sont répertoriées à la fin de chaque chapitre.

Recommandations des précédentes <i>Études</i>	Mesures prises depuis novembre 2015
A. Stimuler la croissance à long terme et la productivité	
Examiner les causes profondes des résultats médiocres obtenus en termes de productivité, et proposer des mesures pour y remédier, notamment en créant une commission de la productivité.	Le Conseil fédéral a adopté en juin 2017 son rapport « Politique de croissance 2016-19 », qui prévoit 14 mesures pour promouvoir la croissance de la productivité, la résilience de l'économie et l'atténuation des éventuels effets collatéraux négatifs de la croissance économique.
Accélérer le rythme des réformes du secteur agricole, notamment en transformant l'intégralité des aides aux agriculteurs en paiements directs, et en renforçant l'intégration de l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire dans le commerce mondial.	Un projet visant à simplifier l'administration de la politique agricole et les réglementations actuelles a été lancé en décembre 2014 ; 24 mesures de simplification ont été adoptées en janvier 2016, et 18 autres en janvier 2017.
Étendre le réseau des accords de libre-échange, notamment à l'Inde et aux États-Unis.	En 2016, un accord a été conclu avec les Philippines et la Géorgie, cependant que le Guatemala a adhéré à l'accord signé entre l'AELE et l'Amérique centrale. La Suisse est en cours de négociation avec le MERCOSUR, la Malaisie, le Vietnam, l'Indonésie, l'Inde et l'Équateur. Les négociations avec la Russie, le Belarus et le Kazakhstan, et avec l'Algérie et la Thaïlande, sont à l'arrêt. Des négociations sont en cours avec la Turquie et le Mexique en vue d'actualiser et d'élargir le périmètre des accords existants.
Continuer à étudier les différentes possibilités de mettre en place des incitations fiscales pour encourager l'innovation, par exemple pour les investisseurs providentiels (« business angels »).	Des études sur la fiscalité applicable aux « business angels » sont en cours.
Rester prudent face au traitement fiscal de la propriété intellectuelle pour s'assurer que les mesures actuelles servent bien l'objectif qui leur a été assigné et ne sont pas à l'origine de distorsions indues sur la scène internationale.	Le projet fiscal 17 comme proposé par le Conseil fédéral dans le processus de consultation contient des mesures qui peuvent servir l'objectif assigné en relation avec la propriété intellectuelle : 1/ un régime dit « Patent box » conforme aux normes internationales, est obligatoire pour tous les cantons, en vertu de la loi fédérale d'harmonisation ; et 2/ des déductions pour les dépenses de recherche et développement.
Assouplir les restrictions à la création d'une entreprise en réduisant le nombre des procédures et les délais requis, par exemple en améliorant le portail « Start-Biz » sur internet et en supprimant l'authentification obligatoire par notaire.	Aucune mesure n'a été prise.
Mettre davantage l'accent sur l'activation précoce des migrants.	Depuis la mise en place des Programmes cantonaux d'intégration (PIC) en 2014, les cantons procèdent à l'évaluation des aptitudes, des qualifications et de l'expérience professionnelle de chaque migrant et au besoin, lui propose une formation. La reconduction des PIC pour la période 2018-21, récemment adoptée, reposera essentiellement sur trois piliers : l'information, la formation et la communication. Un sous-programme, le « préapprentissage d'intégration », sera proposé à partir de 2018.
Recourir davantage aux allocations d'initiation au travail (AIT) qui sont des aides accordées aux entreprises pour les inciter à employer des jeunes, d'autres nouveaux entrants sur le marché du travail ou des chômeurs de longue durée.	Les dépenses consacrées aux allocations d'initiation au travail ont augmenté de 30 % entre 2012 et 2016.
Déployer davantage les efforts au niveau de la Confédération pour coordonner les services de l'emploi entre les cantons.	À titre de test pilote, les indicateurs de résultats utilisés dans l'accord actuel de pilotage par les résultats des organes d'exécution (valable de 2015 à 2018) ont été étendus aux demandeurs d'emploi n'ayant pas droit aux prestations, dans l'optique de renforcer l'uniformité dans l'application de la loi et la comparabilité des services de l'emploi entre les cantons.
B. Améliorer le système éducatif	
Accroître le financement public des établissements préscolaires.	En juin 2017 le Parlement a accordé 100 million CHF supplémentaire sur les cinq prochaines années pour des subventions visant à réduire le coût des services d'accueil des jeunes enfants et pour renforcer les structures d'accueil afin de mieux répondre aux besoins des parents.
S'occuper des problèmes d'intégration au sein du système scolaire dans le cadre d'une politique d'intégration plus large.	Aucune mesure n'a été prise.
S'inspirer de l'expérience d'autres pays, notamment la Finlande, qui ont mis en place des programmes de préparation des enseignants qui visent en priorité à les aider à acquérir des compétences pratiques en matière de soutien scolaire grâce auxquelles ils peuvent s'occuper des élèves en difficulté dans des classes où les aptitudes sont hétérogènes.	En octobre 2016, la Chambre des hautes écoles pédagogiques (HEP) de Swissuniversities a adopté des recommandations concernant l'acquisition de compétences en soutien pédagogique dans la formation initiale des enseignants.
Améliorer l'accès à l'enseignement supérieur de tous les segments de la société, notamment en prenant des mesures ciblant spécifiquement les étudiants issus de milieux socio-économiques modestes et de l'immigration.	Depuis janvier 2016, les dépenses engagées au titre de l'enseignement professionnel supérieur peuvent être déduites du revenu imposable. Les déductions au titre de l'impôt fédéral sur le revenu sont plafonnées à 12 000 CHF par an. Les cantons sont libres de fixer leurs propres plafonds.

Recommandations des précédentes <i>Études</i>	Mesures prises depuis novembre 2015
Favoriser une plus grande mobilité entre les filières en créant des passerelles plus nombreuses et clairement identifiées.	Aucune mesure n'a été prise.
Augmenter l'offre et l'attractivité de domaines d'étude très demandés sur le marché du travail. Planifier les étapes de la mise en œuvre législative de l'échange automatique de renseignements.	La Confédération finance des programmes visant à inciter les enfants et les jeunes à choisir des matières STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques). Le deuxième cycle du programme couvre la période 2017-2020.
C. Intensifier la concurrence	
Envisager de prévoir l'application de sanctions pénales en cas d'agissements anticoncurrentiels.	Aucune mesure n'a été prise.
Appliquer le principe d'interdiction à toutes les ententes injustifiées. Garantir l'indépendance de la Commission de la concurrence (ComCo) en écartant les membres qui représentent des intérêts économiques, et augmenter ses ressources.	Aucune mesure n'a été prise.
Dans le secteur de l'électricité, instaurer la séparation de propriété entre la production et les opérations de transport de l'électricité, renforcer les pouvoirs du régulateur, et mettre en place des plafonds de prix et une réglementation sur l'évaluation comparative ainsi que des règles comptables réglementaires pour la détermination des prix d'accès au réseau.	La révision prévue de la Loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité donnera au régulateur la possibilité de rendre publics différents indices concernant le coût, la qualité, les tarifs et le respect des obligations utilisés dans la réglementation par le taux de rendement (dite « régulation par la transparence »).
Dans le secteur des télécommunications, adopter une réglementation ex ante pour régir les conditions d'accès à la boucle locale ainsi que les redevances d'interconnexion.	Aucune mesure n'a été prise.
Rendre obligatoires les appels d'offres sur les services régionaux de transport ferroviaire de voyageurs, assurer un accès non discriminatoire au matériel roulant et autoriser les opérateurs concurrents à proposer des projets d'investissement. Les décisions d'investissement devraient être prises sur la base d'une évaluation coûts/avantages indépendante.	Aucune mesure n'a été prise.
Libéraliser complètement les industries de réseaux, étalonner l'efficacité du secteur public et mettre en œuvre une gestion territoriale plus efficiente.	Une ouverture (partielle) du marché du gaz, en vertu d'une loi sur l'approvisionnement en gaz dont le texte n'a pas encore été préparé, est prévue pour 2021 environ. S'agissant de la gestion territoriale, les cantons sont en train d'adapter leurs plans directeurs à la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée, qui est entrée en vigueur en mai 2014 et sera appliquée d'ici 2019. Certains cantons ont déjà vu leurs schémas directeurs approuvés par le Conseil fédéral.
D. Améliorer le système fiscal	
Élargir la base de la TVA en supprimant les exemptions. Unifier les taux d'imposition. À moyen terme, relever les taux de TVA. Étudier la faisabilité technique d'une application de la TVA aux services bancaires. Si une TVA sur les services bancaires n'est pas instaurée, envisager un impôt additionnel sur les bénéficiaires et la rémunération des institutions financières.	Aucune mesure n'a été prise.
Réduire le coin fiscal applicable au second revenu, par exemple en instaurant une imposition distincte des revenus des conjoints. Instaurer des dispositions uniformes entre les niveaux d'administration en ce qui concerne l'imposition des différents apporteurs de revenus d'un ménage.	Aucune mesure n'a été prise.
Remplacer l'impôt cantonal progressif sur les bénéficiaires des entreprises par un système proportionnel et supprimer les taxes sur le capital. Supprimer les impôts sur l'émission d'actions et de titres de créance.	Aucune mesure n'a été prise.
Supprimer le système d'imposition forfaitaire applicable aux particuliers fortunés qui n'exercent pas d'activités économiques en Suisse. Soumettre tous les résidents à l'imposition normale sur le revenu des personnes physiques.	La révision intervenue le 28 septembre 2012, qui augmente l'imposition des nouveaux bénéficiaires du forfait fiscal, a pris effet en 2016.
E. Accroître le rôle des femmes dans l'économie	
Offrir aux jeunes des modèles auxquels ils puissent s'identifier pour inciter davantage de filles à poursuivre des études en sciences exactes et davantage de garçons à opter pour les sciences sociales ou le domaine de la santé, et sensibiliser les élèves aux perspectives offertes par les différents choix d'études, en termes de carrière et de rémunération. Informer les élèves sur les possibilités d'orientation professionnelle qui sont à la fois rémunératrices et non fondées sur les stéréotypes filles-garçons.	Dans le cadre de l'initiative FKI (« Fachkräfteinitiative »), la Suisse a engagé des actions pour rendre plus attrayantes les carrières non fondées sur les stéréotypes filles-garçons. L'un des objectifs consiste à sensibiliser les hommes aux professions et carrières des secteurs de la santé et de l'action sociale (Programme fédéral « Égalité des chances entre femmes et hommes dans les hautes écoles spécialisées 2013-16 »).

Recommandations des précédentes <i>Études</i>	Mesures prises depuis novembre 2015
Atténuer l'influence du milieu socio-économique sur les choix d'orientation scolaire et professionnelle trop stéréotypées des garçons et des filles en offrant un accompagnement plus intensif et plus précoce aux élèves défavorisés, ainsi qu'une aide financière plus conséquente.	Aucune mesure n'a été prise.
Élargir le champ des possibilités offertes aux femmes sur le marché du travail en augmentant les dépenses publiques consacrées aux services de garde d'enfants et en adaptant les règlements afin de diversifier les choix proposés en termes de rapport qualité-prix.	En juin 2017 le Parlement a accordé 100 million CHF supplémentaire sur les cinq prochaines années pour des subventions visant à réduire le coût des services d'accueil des jeunes enfants et pour renforcer les structures d'accueil afin de mieux répondre aux besoins des parents. En avril 2017, le Conseil fédéral a lancé une procédure de consultation pour augmenter la déductibilité fiscale des frais de garde d'enfants ; son objet est de porter le plafond de déduction à 25 000 CHF (contre 10 200 CHF actuellement) pour l'impôt fédéral direct, et à 10 000 CHF au minimum pour les impôts cantonaux. Le processus de consultation a été clos en juillet 2017.
Supprimer la pénalité fiscale pour les couples mariés au niveau fédéral en remplaçant l'imposition commune des conjoints par une imposition individuelle, ou en adoptant une mesure équivalente.	En juin 2017, le Conseil fédéral a soumis au parlement une proposition visant à réduire la « pénalité supportée par les couples mariés ».
Créer un congé paternité et un congé parental unique consécutif à partager entre les deux conjoints.	Aucune mesure n'a été prise.
Mettre en œuvre un code de gouvernement d'entreprise fondé sur des objectifs de parité, en vue d'accroître le nombre de femmes aux postes de direction. Accroître la proportion des femmes dans les conseils d'administration en ayant des objectifs ambitieux conjugués à une clause "appliquer ou s'expliquer" ou bien par la mise en place de quotas.	Le Conseil fédéral a soumis au parlement une proposition de réforme du droit des sociétés qui contient des lignes directrices en matière de parité reposant sur le principe « appliquer ou s'expliquer », en vertu desquelles les conseils d'administration devraient être composés d'au moins 30 % de femmes et les conseils exécutifs d'au moins 20 % de femmes. Le parlement doit encore se prononcer sur cette proposition.
Promouvoir une image positive de l'entrepreneuriat auprès des femmes en invitant des femmes entrepreneurs accomplies à se rendre dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur afin d'expliquer les avantages et l'intérêt de créer sa propre entreprise, surtout au regard de la préférence des femmes pour une organisation souple du travail.	Aucune mesure n'a été prise.
F. Discipliner le marché du logement	
Surveiller étroitement les prêts hypothécaires aux sociétés ou aux ménages pour le secteur de l'immobilier locatif, qui n'est peut-être pas aussi sensible aux mesures réglementaires récentes que le secteur des logements occupés par leurs propriétaires.	Les autorités de surveillance continuent de suivre attentivement l'activité de prêt des banques.
Réviser les règles d'aménagement du territoire en vue de faciliter la densification urbaine.	Aucune mesure n'a été prise.
G. Accroître l'efficacité de la dépense publique	
Accroître les dépenses publiques consacrées aux services d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, notamment ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés (notamment de l'immigration) ; on pourrait parallèlement généraliser le système de bons de garde d'enfant en vigueur dans le canton de Lucerne.	En juin 2017 le Parlement a accordé 100 million CHF supplémentaire sur les cinq prochaines années pour des subventions visant à réduire le coût des services d'accueil des jeunes enfants et pour renforcer les structures d'accueil afin de mieux répondre aux besoins des parents. Cette mesure devrait bénéficier particulièrement aux familles à faible revenu et, partant, aux enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés.
Étudier des solutions permettant de réduire le taux de décrochage dans le système universitaire.	Aucune mesure n'a été prise.
Revoir le système de fixation des prix des médicaments génériques en remboursant un montant forfaitaire déterminé à l'avance.	Un amendement à la loi est prévu en 2017 afin de fixer le prix de remboursement des médicaments génériques à un montant fixe prédéfini.
Réduire le taux effectif marginal d'imposition des revenus du travail pour les bénéficiaires d'une assurance-invalidité.	Aucune mesure n'a été prise.